

L'économie
belge en
2001

Rapport annuel
du Ministère
des Affaires
économiques

Ministère des Affaires économiques
Square de Meeûs, 23
B - 1000 BRUXELLES

tél. (02) 506 51 11
fax (02) 514 24 72

Pour les appels en provenance de l'étranger :

tél. +32 2 506 51 11
fax +32 2 514 24 72

Editeur responsable : Hans D'HONDT
Institut National de Statistique
Rue de Louvain, 44
1000 BRUXELLES

Dépôt légal : D/2002/2295/48

668-02

Table des matières

Abréviations et glossaire	5
Avant-propos	7
1ère partie : Evolution économique à court terme en 2001	11
I Généralités : chocs et cycles	13
I.1 Les cycles conjoncturels	13
I.1.1 Types de chocs à l'origine des fluctuations économiques	14
I.1.2 Types de chocs qui peuvent être opposés selon la Commission européenne1	14
I.1.3 Causes des cycles et mécanismes de transmission des chocs à l'économie	16
I.2 Mécanismes de transmission des chocs	18
I.2.1 Les échanges commerciaux	18
I.2.2 Les flux de capitaux	20
II L'environnement économique extérieur à la Belgique	27
II.1 Les Etats-Unis	27
II.2 La Zone euro	35
III. L'évolution économique en Belgique	43
III.1 Principales catégories de dépenses	43
III.2 Contributions respectives des dépenses à la croissance du PIB	45
III.3 Principales branches d'activités	47
III.4 Chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA	48
III.5 Production industrielle	50
III.6 Investissements selon les déclarations à la TVA	52
III.7 Commerce extérieur	54
III.8 Prix à la consommation	57
III.9 Marché du travail	59
Bibliographie	65

2ème partie : Aspects structurels de l'économie belge	67
IV. Aspects structurels	69
IV.1 Le produit intérieur brut par tête, indicateur de la richesse collective	69
IV.2 Le taux d'emploi	70
IV.3 La productivité	72
IV.4 La productivité multifactorielle	74
IV.5 Aspects sectoriels des productivités	75
IV.6 Compétitivité globale : coût salarial et productivité	78
IV.7 Compétitivité sectorielle : coût salarial unitaire	79
IV.8 Structures de la production	81
IV.9 Les exportations	85
IV.10 Les indicateurs structurels de l'Union européenne	87
IV.10.1 Indicateurs d'environnement économique général	88
IV.10.2 Emploi	89
IV.10.3 Innovation et Recherche	91
IV.10.4 Réforme économique	93
IV.10.5 Cohésion sociale	95
IV.10.6 Environnement	97

Abréviations et glossaire

AMECO :	Annual Macro Economic Data Base (DG ECFIN, CE)
BEA :	Bureau of Economic Analysis (Etats-Unis)
BLS :	Bureau of Labour Statistics (Etats-Unis)
BNB :	Banque Nationale de Belgique
CNUCED :	Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement
Cp :	Consommation privée
CSE :	Conseil Supérieur de l'emploi (Belgique)
cvsec :	corrigé des variations saisonnières et des effets calendaires
DI :	Demande intérieure
FBCF :	Formation brute de capital fixe
Fed :	Federal Reserve (Etats-Unis)
FEDERGON :	Fédération des partenaires de l'emploi (Belgique)
FMI :	Fonds Monétaire International
glissement annuel :	variation en pour cent d'une période sur la période correspondante un an auparavant
glissement trimestriel :	variation en pour cent d'un trimestre à l'autre
ICN :	Institut des Comptes Nationaux (Belgique)
INS :	Institut National de Statistique (Belgique)
INSEE :	Institut National de la Statistique et des études économiques (France)
MAE :	Ministère des Affaires économiques (Belgique)
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONEM :	Office National de l'Emploi (Belgique)
PIB :	Produit intérieur brut
SNA :	System of National Accounts
TIC :	Technologie de l'information et des communications
X :	Exportations

Avertissement

Depuis la réalisation des analyses contenues dans ce rapport annuel, de nouveaux chiffres de la comptabilité nationale et de l'emploi ont été publiés. En particulier le développement d'une nouvelle méthodologie et l'exploitation de sources d'information nouvellement disponibles ont amené une révision à la hausse de l'emploi salarié pour la période 1995-2001. Ceci conduit à une amélioration sensible du taux d'emploi de la Belgique, calculé sur base de ces chiffres. Ces nouveaux chiffres ne remettent cependant pas en cause les grandes tendances développées dans ce rapport.

Avant-propos

Le présent rapport sur l'économie belge en 2001 poursuit un double objectif. Diffusé après de nombreux autres et plusieurs mois après l'achèvement de l'année observée, il veut prendre du recul par rapport à l'actualité immédiate. Ainsi débute-t-il par une introduction étendue qui offre une grille de lecture de l'évolution économique à court terme. Une caractérisation des «chocs», des mouvements «cycliques» de l'économie, en particulier «conjuncturels» et de leurs mécanismes de transmission y est présentée. Ceci ne répond pas à une simple curiosité intellectuelle. En effet, pour mener les politiques adéquates, il convient d'avoir bien identifié la nature de l'évolution en cours. Suivant que l'économie est l'objet d'un choc de demande ou d'un choc d'offre, suivant qu'il revêt un caractère interne ou externe ou encore suivant qu'il soit symétrique ou asymétrique, les réponses de politique économique devront être adaptées en connaissance de cause.

Par ailleurs, un autre souci nous guide dans la publication de ce rapport à savoir, cibler un public élargi et, plus particulièrement, dans cette perspective, l'utilisation de ce rapport comme illustration dans le cadre de l'enseignement. Une part non négligeable des lecteurs est en effet constituée d'enseignants et d'étudiants, notamment du secondaire. Ainsi les critères présentés en introduction apparaissent des plus utiles.

Cette volonté d'un regard distancié se traduit également par la répartition de l'analyse économique présentée dans ce rapport en deux grandes parties: l'une a trait à l'évolution économique à court terme, la conjoncture économique, et l'autre tend à identifier quelques caractéristiques de fonds, les dimensions «structurelles» de l'économie belge. Ici également le souci de faire apparaître ces dimensions répond à la nécessité de mener des politiques économiques adaptées. Ainsi, la reconnaissance d'un taux d'emploi particulièrement faible en Belgique ou de gains de productivité déficients dans certains secteurs d'activité ou encore d'une orien-

tation très forte de nos exportations vers nos proches voisins, doivent déterminer des politiques susceptibles de remédier à ces déficiences ou faiblesses ou excès.

L'année économique 2001 se situe dans le prolongement de l'affaiblissement qui a débuté au deuxième trimestre 2000 et s'est achevé au dernier trimestre 2001. Que ce soit pour l'économie américaine laquelle entraîne dans son sillage, à des degrés divers, les économies industrielles de la planète, ou pour l'économie de l'Union européenne ou encore pour la petite économie qu'est la nôtre, le taux de croissance de la production est passé en deux ans de valeurs positives élevées à des valeurs négatives.

Ainsi pour la Belgique, le PIB en volume qui avait atteint son sommet au premier trimestre 2000 avec une augmentation de 4,8% par rapport au trimestre correspondant un an auparavant présentait un recul au quatrième trimestre 2001 de 0,7% en glissement annuel. Pour l'Union européenne, le sommet de la conjoncture se marque un trimestre plus tard qu'en Belgique, soit au deuxième trimestre 2000 avec une croissance en glissement annuel de 3,9% du PIB, tandis que l'année se clôture par une augmentation très faible (+0,6%) mais encore positive. C'est au troisième trimestre 2000 que le PIB américain connaît son premier ralentissement spectaculaire avec une chute de la croissance annualisée d'un trimestre à l'autre réduite à 0,6%; les variations trimestrielles annualisées du PIB américain seront ensuite négatives du premier au troisième trimestre 2001: l'économie américaine est en récession. Dès le dernier trimestre 2000, les importations de la première économie du monde enregistrent une évolution négative.

Apparaît ainsi une caractéristique nouvelle par rapport au passé récent à savoir, une synchronisation des mouvements conjuncturels. Avec des intensités différentes, les économies industrialisées de la

planète enregistrent un affaiblissement généralisé de leurs échanges commerciaux et par là, de leurs activités productives. Les raisons majeures de cette synchronisation des cycles doivent être recherchées dans une intégration accrue des économies industrialisées qui se traduit par une croissance plus rapide du commerce international que de la production mondiale, ainsi que par l'internationalisation du capital des entreprises (augmentation des flux d'investissements directs étrangers). Cette synchronisation tolère certes des décalages dans le temps. Ainsi, la Belgique est connue pour le caractère précurseur pour l'Union européenne des mouvements cycliques qui l'affectent. Cela tient essentiellement à une forte représentation dans la structure industrielle belge des produits intermédiaires lesquels servent d'intrants (input) pour des productions plus élaborées situées chez nos partenaires commerciaux.

Au point de départ du mouvement descendant des économies, se situe le fort renchérissement des prix pétroliers en 1999 et 2000. Ce renchérissement déstabilise les économies, au moment où leurs capacités de production s'avèrent fortement sollicitées et suscite un resserrement des politiques monétaires en raison de la crainte de résurgence d'inflation. S'y ajoute au premier trimestre 2000, l'éclatement de la «bulle» boursière des «valeurs technologiques» suivi de celui des «valeurs traditionnelles» au troisième trimestre.

Il s'agit donc pour l'essentiel de chocs d'offre, puisqu'ils affectent les coûts des entreprises, d'origine externe mais qui, en raison de leurs effets dérivés sur le comportement des acteurs économiques, notamment les entreprises et les ménages, amènent «in fine» à un choc de la demande : les investissements des entreprises reculent et la consommation des ménages s'infléchit.

En dépit de la vertu que d'aucuns prêtaient à la «nouvelle économie» de gommer les cycles, les économies industrielles subissent dès lors toujours des variations de leur activité, dont l'amplitude, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies, semble néanmoins être plus limitée que dans le passé. L'espoir poursuivi d'un «lissage» plus important de ces fluctuations passe vraisemblablement par un renforcement des «bases» sur lesquelles l'activité économique s'appuie.

Aussi convient-il de s'interroger sur celles-ci en sorte d'apprécier leur adéquation à l'avenir qui se prépare aujourd'hui. C'est le sens de la démarche esquissée dans la seconde partie de ce rapport, dévolue à une approche «structurelle».

Celle-ci met, tout d'abord, en exergue le recul de l'économie belge dans le classement de la richesse produite par habitant. Si la place de la Belgique, dans ce classement, reste satisfaisante, il y a lieu de se pencher sur les défis pour l'avenir. Même si 50.000 emplois nouveaux ont été créés en Belgique en 2001, les statistiques montrent qu'il existe encore des potentialités à développer en terme d'emploi élargi à un plus grand nombre d'habitants. De même, un renouvellement des activités vers des secteurs créateurs d'une valeur ajoutée plus importante ou encore une diversification plus grande des débouchés géographiques des exportations doivent être encouragés. En outre, si la productivité de la main d'œuvre demeure globalement des plus élevées et des plus progressives, cette origine de la création de richesse apparaît inégalement répartie entre les activités productrices. Enfin, ce «plus» apporté à la simple mise en œuvre des «facteurs de production» que met en évidence une approche comptable de la croissance et que l'économiste identifie sous l'expression «productivité totale ou globale des facteurs» ou encore «productivité multifactorielle» demeure, en dépit des progrès des dernières années, inférieur en Belgique aux performances obtenues dans les pays les plus dynamiques de l'Union européenne. L'interprétation de cet indicateur est ouverte et appelle de nouveaux travaux.

L'Union européenne pratiquée au quotidien est faite de comparaisons de performances des Etats membres entre eux en sorte de s'inspirer mutuellement des «bonnes pratiques» mises en œuvre par les uns et les autres. Le développement d'indicateurs statistiques de performance comparables dans les domaines prioritaires de la politique économique de l'Union constitue un préalable dont la concrétisation progresse d'année en année.

La dernière section de la partie structurelle du présent rapport présente une sélection de tels indicateurs structurels européens utilisés par les autorités des pays membres de l'Union. Comme on pourra s'en rendre compte à la lecture de ces graphiques, la Belgique apparaît généralement située au voisi-

nage de la moyenne européenne avec toutefois deux exceptions qu'il convient à nouveau de relever : le niveau élevé de PIB par habitant et la faiblesse de ses taux d'emploi pour les classes d'âge situées aux extrêmes de l'échelle des âges et plus particulièrement pour les plus âgés. Par contre, on relèvera parmi les nouveaux indicateurs introduits à la suite de la Présidence belge de l'Union européenne et relatifs à la qualité du travail, le faible écart de rémunération entre femmes et hommes dont notre pays s'honore.

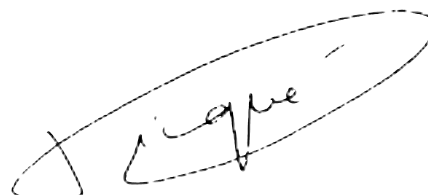
Comme il ressort de l'ensemble de ce rapport, notre pays occupe une position centrale en regard de nombreux indicateurs économiques, qu'ils soient de court ou de long terme, ce qui est une invitation à l'action. L'économie est une réalité mouvante où rien n'est jamais acquis définitivement, mais également un champ d'actions pour le présent et surtout le futur d'un meilleur bien-être d'une communauté de citoyens.

Lambert Verjus



Président du Comité de Direction
du SPF Economie, P.M.E.,
Classes moyennes et Energie.

Charles Picqué



Ministre de l'Economie
et de la Recherche scientifique,
chargé de la Politique des grandes villes.

1^{ère} partie

Evolution économique à court terme en 2001

I Généralités : chocs et cycles

La décélération que connaît l'économie mondiale depuis plusieurs mois a déjà fait couler beaucoup d'encre, de par sa spécificité. En effet, celle-ci réside dans la concomitance des phases conjoncturelles des grandes régions du monde, en d'autres termes, dans la synchronisation du ralentissement.

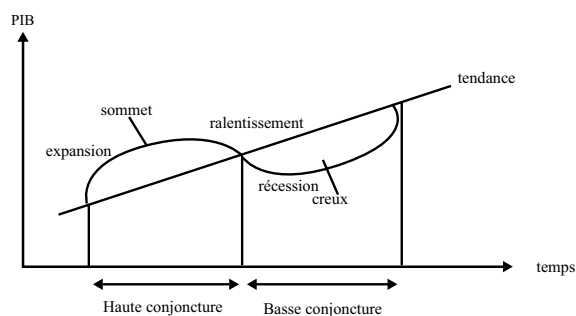
Lorsque les Etats-Unis ont vu leur activité économique s'affaiblir, on croyait l'économie européenne à l'abri et que cette dernière pourrait même être appelée à jouer le rôle de locomotive, tout comme l'avait fait pendant de nombreuses années l'économie américaine. Or, la réalité en a été tout autre mettant en évidence la vulnérabilité d'une zone économique aux chocs externes.

Dans ce qui suit nous tenterons, d'abord, de définir les cycles ainsi que les chocs existants, ensuite leur mode de transmission tout en mettant en évidence le ou les mécanismes ayant pu jouer dans la transmission du choc américain à l'économie de l'Union européenne.

I.1 Les cycles conjoncturels

L'identification des cycles remonte à la moitié du 19^{ème} siècle, lorsqu'un médecin et économiste français (Clément Juglar) mit en évidence la régularité avec laquelle certaines périodes d'expansion et de contraction des affaires se succédaient.

Si l'on aime dire que la conjoncture est faite de hauts et de bas, cela correspond en quelque sorte à la définition de cycle. En effet, de nombreux auteurs ont tenté d'interpréter les crises économiques comme des éléments de cycles courts ou longs de l'activité revenant périodiquement et marqués par des phases d'expansion et de récession.



En 1946, les économistes Burns et Mitchell définissaient le cycle comme «une catégorie de fluctuations de l'activité économique qui consiste en une phase d'expansion simultanée de nombreux secteurs d'activité, période suivie d'une phase de contraction similaire, puis d'une reprise qui débouche sur la phase d'expansion du cycle suivant». Le «trend» quant à lui est défini comme la tendance centrale d'une variable économique à long terme (par exemple, le PIB).

Il existe plusieurs catégories de cycles :

- Les cycles longs

Ils ont été mis en évidence par Nicolaï Kondratieff (bien que l'interprétation ait été faite plus tard par Shumpeter et Ackerman) et sont caractérisés par les éléments suivants :

- ne pas être spécifiques à un pays en particulier;
- toucher l'ensemble des secteurs d'activité;
- avoir les prix comme principal indicateur de retournement de conjoncture.

La durée de ceux-ci varie généralement de 50 à 60 ans et comporte trois phases : une phase d'expansion (+/- 20 ans), une phase de récession primaire (+/- 10 ans) et une phase de dépression.

- Les cycles majeurs ou des affaires

Mis en évidence par C. Juglar, ces cycles sont liés à l'essor de l'industrie. Ils affectent ainsi toute l'économie d'un pays et se transmettent aux autres pays par le biais des relations économiques.

La durée des cycles des affaires varie de 7 à 10 ans et comporte quatre phases : une phase d'expansion (hausse de la production, des prix et développement du crédit), une phase de crise suivie d'une phase de dépression (déflation et baisse de la production) et finalement une phase de reprise.

- Les cycles mineurs

Etudiés par Kitchin, Burns et Mitchell, ces cycles ont une durée variant de 42 mois (3,5 ans) pour Kitchin à 4 ans pour Burns et Mitchell et s'expliquent par les variations de stocks. En effet, en période de croissance les entreprises constituent des stocks, qui soutiennent par ailleurs la croissance, tandis qu'en période de ralentissement économique, les entreprises tendent à déstocker accentuant par là le ralentissement. Ces cycles mineurs se greffent autour des cycles Juglar.

De manière générale, les trois sortes de cycles peuvent se combiner entre elles. Ainsi, selon Shumpeter, un cycle Kondratieff comprend six cycles Juglar, comprenant chacun trois cycles Kitchin.

I.1.1 Types de chocs à l'origine des fluctuations économiques

- Les chocs d'offre

Ils se répercutent rapidement et directement sur les conditions de production et en conséquence sur les prix, c'est pourquoi on les appelle également **chocs de prix**. Citons comme exemples l'entente en vue de restreindre la production de pétrole, les catastrophes naturelles, la découverte de nouveaux gisements, le progrès technique, etc. Ces éléments sont considérés comme chocs négatifs s'ils conduisent au renchérissement des facteurs de production et inversement.

- Les chocs de politique

Ils résultent de mesures spécifiques prises par les «autorités économiques» : une politique fiscale particulière, des mesures réduisant ou incrémentant les investissements publics, la politique monétaire, etc.

- Les chocs de demande

Ils résultent principalement d'un changement de comportement (variation de la consommation ou des investissements) des acteurs économiques (entreprises ou particuliers) suite à une erreur d'anticipation (ce qui affecte leur confiance). Pour un pays, les changements affectent les exportations.

Outre cette distinction, un complément d'information doit être apporté afin de bien identifier le choc et de pouvoir prendre les mesures adéquates en réponse à ce choc.

I.1.2 Types de chocs qui peuvent être opposés selon la Commission européenne¹

- Les chocs peuvent être répertoriés en fonction de la durée et de leurs effets

Une modification des politiques monétaire et/ou budgétaire peut être utilisée comme solution aux chocs temporaires tandis que les chocs permanents ne peuvent être résorbés que par une baisse des revenus et des prix réels comparatifs, par des mouvements de main d'œuvre ou une plus profonde restructuration. Il est important de faire la distinction de manière adéquate sans quoi une solution qui conviendrait à un choc temporaire prise pour résoudre un choc permanent risque d'aggraver encore plus la situation.

La distinction n'est pas toujours évidente car il s'avère, en général, que les chocs comportent des éléments relevant à la fois du temporaire et du permanent, requérant ainsi des «ajustements de politiques» à court terme et des réformes structurelles à plus long terme.

1 La politique économique et l'UEM, 1997.

- Une distinction est relative à l'étendue de l'espace économique affecté par un choc : géopolitique ou sectorielle

Si le secteur touché revêt une importance capitale pour un pays, le choc sectoriel peut s'identifier à un choc régional. Néanmoins, étant donné que l'instrument de politique monétaire ou de taux de change agit sur l'ensemble de l'économie, il apparaît comme inapproprié pour traiter un choc purement sectoriel.

- Les chocs réels affectent la demande réelle tandis que les chocs monétaires ont leur source dans la sphère financière et monétaire

Selon la Commission, le taux de change est un bon instrument si son incidence porte sur l'ensemble de la demande agrégée réelle, tandis que la monnaie unique (fixité du taux de change), solution qui réduit les obstacles aux flux monétaires entre pays, est une bonne réponse aux chocs purement financiers.

- Les chocs exogènes et les chocs induits par la politique

La distinction entre chocs internes (c'est-à-dire résultant de politiques internes) et chocs externes (c'est-à-dire sur lesquels les autorités n'ont aucun contrôle direct) est primordiale, quoique pas toujours facilement identifiable.

Outre ces éléments de distinction, les chocs peuvent être qualifiés de symétriques ou d'asymétriques selon qu'ils affectent de manière semblable ou différente des pays, des secteurs, etc.. En effet, les chocs spécifiques par pays sont, par définition, asymétriques (par exemple, la réunification allemande, les grandes catastrophes naturelles, etc.).

Cependant, certains chocs communs peuvent avoir des effets asymétriques ou symétriques selon les spécificités des économies concernées.

Une des méthodes la plus simple pour mesurer l'effet d'asymétrie d'un choc est la variation des taux de change. Néanmoins, cette approche soulève deux problèmes :

- une variation des taux de change peut être imputable à de nombreuses causes et il est parfois difficile d'en isoler les effets d'un fait spécifique;
- cette mesure ne peut être utilisée que pour des zones monétaires différentes, ce qui n'est plus le cas pour l'UEM.

Tous ces éléments ont été mis en avant pour montrer la complexité et la diversité qui émanent de l'analyse des chocs proprement dit et par là le risque potentiel de sous-estimation de l'impact d'un choc sur l'économie. En effet, si l'identification du choc en soi n'est pas une sinécure, mesurer l'impact de celui-ci ainsi que son mode de transmission n'est pas toujours chose aisée.

Zones monétaires optimales (Mundell)

Robert Mundell a publié en 1961 une étude sur la théorie des zones monétaires optimales. Celle-ci examine les différents mécanismes d'ajustement possible lorsqu'un pays ou des régions sont soumises à des chocs exogènes spécifiques au pays. Il illustre son analyse par le cas particulier des USA et du Canada. Il apparaît que faire varier le taux de change du dollar américain et dollar canadien ne constitue pas une réponse optimale car l'asymétrie principale ne réside pas entre ces deux pays (nord-sud) mais plutôt entre l'est et l'ouest.

L'élément central réside en la perte de l'instrument du taux de change dans le processus d'ajustement macro-économique en cas de choc. On pourrait s'étendre sur le sujet, d'autant plus que l'avènement de l'euro a fait resurgir toute une littérature abondante sur le sujet. Retenons toutefois les conclusions de Mundell, à savoir :

1. si l'impact des chocs est symétrique sur des zones déterminées, la fixité du taux de change (ou l'Union Monétaire) est une solution optimale
2. si l'impact des chocs est asymétrique, une mobilité accrue de la main-d'œuvre et/ou une flexibilité accrue des salaires sont requises.

I.1.3 Causes des cycles et mécanismes de transmission des chocs à l'économie

- *Mouvement de pensée keynésienne*

Suivant l'**approche keynésienne**, ce sont les **chocs de la demande** qui déclenchent les cycles conjoncturels, plus précisément les variations des investissements résultant d'une modification des prévisions de demande et des bénéfices des entreprises. En effet, pour les keynésiens, les variations de la demande ont un impact important sur la production et l'emploi (les prix et les salaires étant rigides).

Mécanismes de transmission des chocs de demande à l'économie

Le cycle des stocks

Une hausse de la demande entraîne une hausse de la production mais cela nécessite un certain délai. Dès lors, il y aura dans un premier temps une diminution des stocks et par la suite une hausse de la production non seulement pour satisfaire la demande mais également pour reconstituer ces stocks. En cas de baisse non attendue de la demande, l'effet inverse se produit. C'est-à-dire que, le temps que la production puisse s'ajuster, les stocks augmentent et par après la demande diminue plus que proportionnellement à la baisse de la demande.

L'effet multiplicateur - accélérateur

L'effet multiplicateur signifie que l'impact du choc initial de la demande est majoré par l'effet des différentes composantes qui ont été touchées par le choc et qui se traduit in fine par une variation proportionnellement plus importante de la demande. En effet, l'accroissement de la demande induit une hausse de la production et de l'emploi, une augmentation des revenus et de la consommation, engendrant à nouveau une stimulation de la production et de l'emploi.

L'effet accélérateur soutient que les investissements sont plus réactifs à une variation de la production qu'à un niveau atteint par celle-ci, de sorte qu'un choc de demande (provoquant une variation de la production) entraîne une réaction dynamique des investissements.

Les keynésiens axent généralement avant tout leur approche du côté de la «demande». Ils négligent le côté «offre» car ils considèrent que toute demande peut être satisfaite. Les keynésiens accordent également peu d'importance à la politique monétaire.

- *Mouvement de pensée monétariste*

Dans l'**approche des monétaristes**, la politique monétaire joue un rôle primordial dans les fluctuations autour de la croissance tendancielle à long terme. Selon Friedman, la plupart des cycles conjoncturels sont précédés par des variations du stock monétaire. Ainsi une augmentation de la quantité de monnaie provoque une baisse des taux d'intérêt et une hausse des prix, favorisant la production et l'investissement, de sorte qu'une augmentation trop rapide du stock monétaire engendrera une haute conjoncture et inversement. Selon cette optique, la meilleure façon de stabiliser la conjoncture est de maintenir le stock de monnaie dans une norme de croissance préalablement définie.

Cette approche mérite toutefois d'être nuancée. Ainsi, observe-t-on de manière générale que la monnaie est utilisée comme instrument en réponse à d'autres chocs. Lors de la réunification allemande, on a pu observer une résurgence de l'inflation résultant d'une demande accrue suite à des investissements publics importants et à l'échange de mark de l'est en mark de l'ouest. Un resserrement de la politique monétaire a été opéré afin de juguler l'inflation, resserrement qui a par ailleurs entraîné une récession en 1992-1993.

- *Mouvement de pensée néo-classique*

Le mouvement **néo-classique** diffère du mouvement keynésien essentiellement sur deux points, à savoir :

- les prix et les salaires étant flexibles, et s'adaptant facilement, l'économie est le plus souvent en équilibre;
- selon ce courant de pensée économique, les chocs d'offre sont la cause majeure des mouvements conjoncturels.

- *Mouvements de pensée selon le type de choc d'offre*

On distingue plusieurs courants de pensée selon le **type de choc d'offre** :

- Les agents économiques étant rationnels, ils adaptent leurs prix et leurs salaires en fonction de la variation attendue du stock monétaire, de sorte que les prix relatifs restent inchangés et ne modifient pas l'équilibre du marché. Si toutefois, il y a **variation inattendue du stock de monnaie** (en raison notamment d'une information incomplète), les chocs monétaires peuvent déclencher des mouvements conjoncturels.
- Une autre approche est celle de **la théorie du cycle conjoncturel réel**. Selon cette optique, les chocs sont d'ordre technologique et affectent la sphère réelle. En effet, le développement technologique accroît la productivité du travail (ainsi que les salaires réels) et la productivité du capital, de sorte que les agents économiques accroissent l'offre de travail (les salaires étant plus conséquents) et les entreprises leurs investissements (la productivité du capital étant accrue). Ce qui permet une croissance plus soutenue et les bénéfices générés sont à leur tour réutilisés pour stimuler la recherche et ainsi de suite. Cette théorie explique pourquoi des chocs temporaires arrivent à maintenir une production au-dessus de la croissance économique tendancielle. Cette théorie a donné lieu à certains concepts parfois contestés tels que l'effet durable des chocs sur l'économie et la conception d'une économie toujours en équilibre. Par ailleurs, cette doctrine explique les récessions par des chocs technologiques négatifs tels les changements de réglementation sur l'énergie rendant obsolètes les technologies existantes, ce qui équivaut à un recul technologique et n'est pas toujours très réaliste.

- *Mouvement de pensée néo-keynésienne*

Faisant suite au mouvement néo-classique, l'approche **néo-keynésienne** reconnaît, tout comme les keynésiens, que les marchés ne sont pas toujours en équilibre. La rigidité des prix et des salaires (nominaux et réels), une information incomplète et une

concurrence imparfaite en sont la cause. La divergence par rapport aux keynésiens traditionnels réside dans l'explication de ces rigidités à partir du comportement même des agents économiques rationnels. Selon cette même théorie, les chocs monétaires et ceux de la demande engendrent les cycles conjoncturels.

Ainsi, la rigidité des salaires, autrement dit le fait que les salaires réels ne peuvent s'adapter aux changements des marchés des biens et services les plaçant parfois à un niveau supérieur au salaire d'équilibre (engendrant par là du chômage temporaire), peut s'expliquer de plusieurs façons :

- les contrats à long terme ne permettent qu'une variation lente des salaires nominaux;
- les contrats implicites, constitués pour garantir une certaine sécurité au travailleur, impliquent que l'entreprise ne répercute pas sur les salaires les chocs qui frappent l'économie;
- l'indexation des salaires;
- les syndicats qui ne tiendraient compte que de l'intérêt du travailleur rendent quelque part impossible la «pression à la baisse» exercée sur les salaires par les chômeurs.

On trouve également la théorie des salaires d'efficacité, comme autre explication de la rigidité des salaires. Les entreprises sont, en effet, disposées à payer un salaire supérieur à celui correspondant à l'équilibre du marché car le salaire payé correspond mieux à une plus grande productivité.

Outre la rigidité des salaires, la rigidité des prix des biens s'explique, selon cette optique néo-keynésienne, par le concept dit des «coûts de menu». A savoir, que s'il est plus facile de modifier la quantité que d'adapter le prix pour certaines entreprises, cela peut paraître anodin pour une entreprise mais entraîner de fortes fluctuations macro-économiques si cette technique est adoptée par un grand nombre d'entreprises. Les autres raisons de ne pas adapter les prix, sont l'incertitude liée à la réaction des concurrents, les liens existant avec les clients, le type de contrat existant. De même, une information incomplète, peut également conduire à un prix ne coïncidant pas au prix d'équilibre.

- Courants de pensée économique mixtes

Outre les approches vues ci-dessus, il est parfois difficile de classer certaines théories des cycles dans tel ou tel courant de pensée économique. Ainsi, **la théorie des cycles conjoncturels financiers**. Cette théorie, développée notamment par Stiglitz, combine l'existence d'entreprises désireuses de financement et de banques ayant une aversion pour le risque ainsi que des informations incomplètes sur leurs clients pour mettre en exergue l'importance de l'offre et de la demande de crédit comme explication de la conjoncture. La structure financière d'une entreprise a, par le biais de sa politique d'investissement et de constitution de stocks, une importance significative sur l'évolution de l'économie réelle. En effet, un choc positif de demande qui se traduit par une hausse des prix et de la production, améliore la rentabilité de l'entreprise et les perspectives de return futurs et, de ce fait, réduit le risque de faillite de l'entreprise. Dès lors, la valeur de l'entreprise augmente et les banques sont plus enclines à prêter de l'argent. Par ailleurs, les entreprises ont alors moins peur d'emprunter pour financer leurs investissements et l'accroissement de leurs stocks. Inversement pour les chocs négatifs. Plus l'aversion au risque est importante et l'information incomplète, plus les banques peuvent être amenées à resserrer le crédit et ce, que l'entreprise soit saine ou pas. De même, tant les récessions que les resserrlements monétaires peuvent freiner l'octroi de crédit aux entreprises.

La **théorie du cycle conjoncturel non linéaire** fait appel à l'analyse des modèles de chaos. Une des principales propriétés du modèle chaotique est l'interaction non linéaire des variables, qui donne naissance à des cycles auto-entretenus sans périodicité fixe. La détermination des paramètres initiaux est primordiale afin de pouvoir déterminer l'évolution du cycle.

Ainsi, les cycles conjoncturels ont été et restent un sujet de préoccupation retenant l'attention des différents courants de pensées économiques. Après ce bref survol des différentes théories existantes, tentons de définir les mécanismes de transmission des chocs à l'économie.

I.2 Mécanismes de transmission des chocs

Lorsqu'on parle de mécanisme de transmission des chocs, on pense souvent aux échanges commerciaux. En effet, il s'agit du canal de transmission le plus connu. Néanmoins, d'autres canaux sont également à prendre en considération, tels les investissements directs étrangers, les actions, les investissements de portefeuille, les prêts intra-firmes, les revenus d'investissements et les indicateurs de confiance.

Dans ce qui suit, nous tenterons au travers du ralentissement américain de mettre en exergue les différents mécanismes de transmission de ce choc externe à l'économie européenne.

I.2.1 Les échanges commerciaux

La contraction des importations américaines affecte non seulement les exportations européennes de manière directe mais également de manière indirecte. En effet, nos exportations vers les pays tiers sont également affectées de part le ralentissement des échanges que ces pays ont avec les Etats-Unis. Cet «effet écho» se traduit par une diminution des perspectives de demande envisagées par les entrepreneurs et de fait par une diminution des investissements et un déstockage accru. Si les modèles macro-économiques prennent bien en compte ces relations, il n'en est pas de même pour la prise en compte de chocs commerciaux affectant un type de bien ou de service spécifique. Ainsi, le modèle économétrique Interlink de l'OCDE, par exemple, convient parfaitement comme modèle multi-national, et stipule que toute contraction d'un point de pour-cent du PIB américain se traduit par une contraction de 0,3 à 0,4 point de pour-cent de l'activité économique en Europe. Cependant, ce type de modèle devient moins pertinent lorsqu'il s'agit d'appréhender un choc touchant un type de bien en particulier (ex : l'informatique) ou un type de service (ex : les transports). De même, les flux de capitaux résultant d'investissements réalisés ne sont qu'imparfaitement pris en compte dans ce genre de modèle.

Comme le montre le tableau 1, la part des exportations européennes (UE-15) à destination de l'extérieur (par opposition aux intra) représente, en 2000, 37,7 % des exportations totales. Pour l'UEBL (la Belgique et le Luxembourg) ces pourcentages s'élèvent à 24,6 %, et varient de 21,1 % à 43,5 % pour leurs principaux partenaires commerciaux. L'Allemagne semble être la plus exposée au risque extérieur étant donné que 43,5 % de ses exportations sont à destination de la zone extra UE-15. En prenant uniquement les exportations à destination des Etats-Unis, celles-ci représentent 9,3 % des exportations totales de l'Union Européenne des quinze, 5,7 % des exportations de l'UEBL et de 4,3 % à 10,3 % pour leurs partenaires. Ici encore, l'Allemagne se distingue par le fait qu'une exportation sur 10 est à destination des USA.

Si l'on ramène les exportations en pourcentage du PIB, l'Europe des quinze semble être un bloc assez

fermé. En effet, en 2000 les exportations hors UE-15 ne représentent que 11 % du PIB et 2,7 % pour celles à destination des USA. Certes, tous les pays ne sont pas dans la même situation, ainsi l'UEBL semble plus exposée que l'Europe des 15 avec une part représentant 20,6 % du PIB pour ses exportations hors UE-15 et 4,8 % pour celles à destination des Etats-Unis. Il en est de même pour l'Allemagne et les Pays-Bas pour lesquels ces pourcentages s'élèvent respectivement à 12,8 % et 13,2 % pour la part des exportations dans le PIB à destination de la zone extra-UE-15 et 3 % et 2,7 % pour celles à destination des USA. Le ralentissement des exportations à destination des Etats-Unis, pèsera donc doublement sur l'économie belge en ce sens qu'il affectera également les économies de nos principaux partenaires commerciaux.

Mais le canal des échanges extérieurs n'est pas la seule voie de transmission des chocs économiques.

Tableau 1. Echanges extérieurs (de biens) en provenance de l'UE

(en milliards d'euros)

Destination	Origine				
	UE-15	UEBL	France	Allemagne	Pays-Bas
USA	232,0	11,9	30,5	61,2	10,9
UE-15	1.554,6	156,2	216,2	337,4	198,6
Extra UE-15	939,1	51,1	135,6	259,4	53,1
Total	2.493,7	207,3	351,8	596,8	251,7
PIB	8.524,1	248,3	1.404,8	2.025,5	401,1
Part des X à dest. extra UE-15 dans les X totales	37,7 %	24,6 %	38,6 %	43,5 %	21,1 %
Part des X à dest. des USA dans celles extra UE-15	24,7 %	23,2 %	22,5 %	23,6 %	20,5 %
Part des X à dest. des USA dans les X totales	9,3 %	5,7 %	8,7 %	10,3 %	4,3 %
Part des X à dest. extra UE-15 dans le PIB	11,0 %	20,6 %	9,7 %	12,8 %	13,2 %
Part des X à dest. des USA dans le PIB	2,7 %	4,8 %	2,2 %	3,0 %	2,7 %

Source : Eurostat - commerce extérieur et intra union européenne - 11/2001 ; Economie Européenne - Supplément A - n°10/11, Octobre-Novembre 2001 et calculs MAE.

I.2.2 Les flux de capitaux

Comme nous l'avons vu précédemment, tous les pays ne sont pas affectés de manière similaire par le ralentissement de l'activité économique américaine. En effet, ils peuvent avoir une sensibilité différente aux mécanismes de transmission des chocs. Ainsi, si en termes d'échanges extérieurs la Belgique semble plus affectée que les Pays-Bas et l'Allemagne par une baisse des exportations vers les Etats-Unis, de par sa proportion plus grande des échanges vers les Etats-Unis et par «l'effet écho» évoqué ci-dessus, il n'en n'est pas de même en termes d'investissements directs étrangers. D'où l'importance de la prise en compte des flux de capitaux dans l'analyse de transmission des chocs, d'autant plus que ceux-ci ne sont généralement qu'imparfaitement pris en compte dans les modèles économiques de base.

Ainsi, la détérioration de la conjoncture américaine peut affecter les flux de revenus et de capitaux de plusieurs façons eu égard à la globalisation sans cesse croissante. En effet, non seulement à travers les filiales de compagnies américaines sises en Europe mais également par le fait que, ces dernières années, nombre d'entreprises européennes ont racheté des entreprises américaines ou ont fusionné avec des partenaires américains.

Dès lors, si les flux de capitaux en provenance des Etats-Unis soit vers les filiales européennes ou pour les investissements en portefeuille en Europe venaient à être réduits, cela ne se ferait pas sans conséquence pour l'économie réelle, non seulement par le canal des effets de richesse mais également par un accès plus difficile pour les entreprises aux capitaux, affectant ainsi leurs décisions d'investissement.

- Part des flux directs étrangers

Selon le «Rapport sur l'Investissement dans le Monde 2001» de la CNUCED, les investissements directs étrangers (IDE), ont continué de progresser en 2000 (+18 % de hausse en valeur par rapport à 1999). Ils ont ainsi crû de 21 % de 1991 à 1995 et de 41 % de 1996 à 1999.

Selon ce même rapport, l'importance de ces courants d'investissements incombe à plus de 60.000 sociétés transnationales (STN) possédant au moins 800.000 filiales à l'étranger. Ces IDE sont principalement à destination des pays développés et les fusions - acquisitions en restent le principal moteur.

Ainsi, parmi les pays développés, les USA et l'Union européenne ont représenté en 2000 à eux seuls 71 % des entrées de capitaux et 79 % des sorties, contre respectivement 52 % et 71 % cinq ans

Tableau 2. Répartition régionale des entrées et sorties de capitaux

(en milliards de dollars)

	Entrées d'IDE (a)			Sorties d'IDE (a)		
	1989-1994*	1995	2000	1989-1994*	1995	2000
Union européenne	76,6	113,5	617,0	105,2	159	772,9
USA	42,5	58,8	281,1	49,0	92,1	139,3
Monde	200,1	331,1	1270,8	228,3	355,3	1149,9
Union européenne	38,3 %	34,3 %	48,6 %	46,1 %	44,8 %	67,2 %
USA	21,2 %	17,8 %	22,1 %	21,5 %	25,9 %	12,1 %
Total	59,5 %	52,0 %	70,7 %	67,5 %	70,7 %	79,3 %

* (moyenne annuelle)

(a) Investissements directs étrangers

Source : CNUCED, World Investment Report 2001.

auparavant. Comme le montre le tableau 2, l'Union européenne demeure une destination privilégiée des IDE (49 %), mais également les Etats-Unis, qui à eux seuls totalisent 22 % des entrées de capitaux. Tandis que les sorties de capitaux ont continué de progresser pour l'Union européenne, les investissements à l'étranger des Etats-Unis ont perdu de leur ampleur.

Il ressort de cette étude que 90 % des 100 premières STN (non financières et classées selon leurs actifs à l'étranger) ont leur siège soit aux Etats-Unis, soit dans l'Union européenne ou encore au Japon. De même, plus de la moitié d'entre elles relèvent du secteur de composantes (matériel) électroniques et électriques, de l'automobile et du pétrole (prospection et distribution).

- Tendances observées dans le passé

Tentons de dégager les tendances qui ont pu s'observer au cours des précédentes récessions américaines afin d'envisager les éventuelles répercussions de la crise actuelle. Si les spécificités propres à chaque crise du passé ne sont pas prises en compte par cette analyse, cette comparaison n'en demeure pas moins intéressante.

Lorsqu'on sait que la majorité des flux entrants de l'Union européenne proviennent des Etats-Unis, on

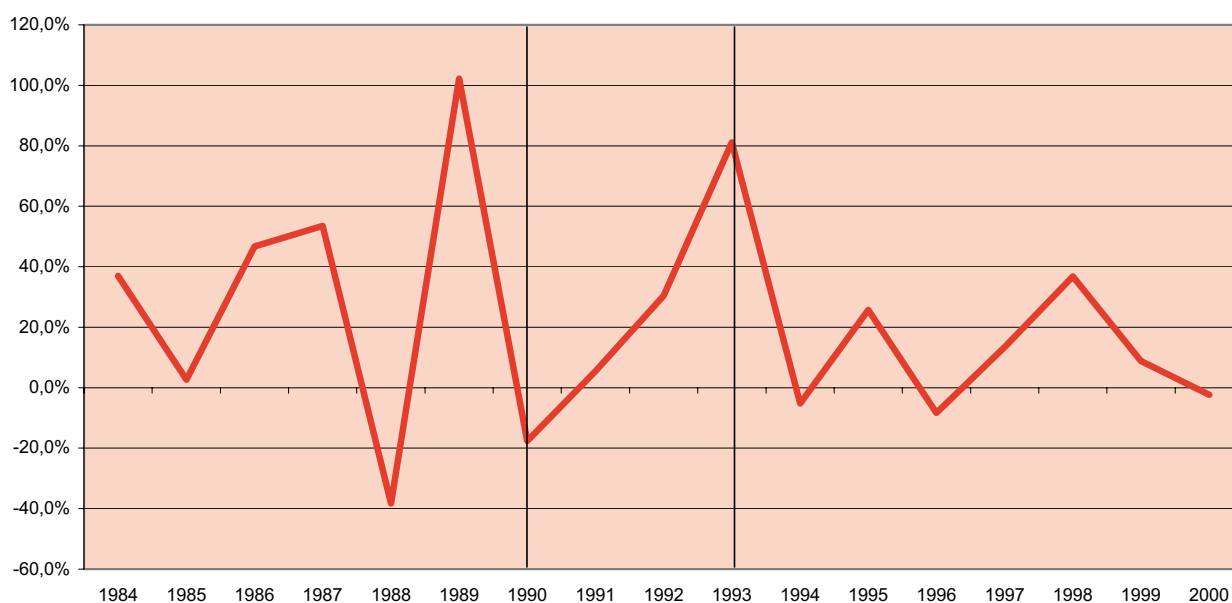
comprend que le ralentissement de l'activité outre-atlantique si elle se répercute sur les IDE peut toucher de manière significative l'Union européenne. Néanmoins, cela ne s'opère pas sans un certain délai, ainsi les flux d'IDE en provenance des USA et à destination de l'Union européenne ont encore crû de 22 % au premier semestre 2001 par rapport au semestre correspondant de 2000 (en valeur), soit à un rythme plus important que le flux total d'IDE sortant des Etats-Unis (+8 %).

Cependant, la relation entre contraction de flux et affectation de la croissance des pays concernés n'est pas si évidente. En effet, les mouvements de ré-allocation et de diversification de portefeuille sont considérés comme des IDE et n'engendrent cependant pas d'impact sur l'économie réelle. De même, lors de fusions ou d'acquisitions au-delà des frontières du pays, changeant la structure capitalistique d'une entreprise, cela n'affecte guère le rythme d'activité. En outre, si on analyse les évolutions passées, il semblerait qu'aucune leçon pertinente ne puisse en être déduite. En effet, si les IDE se sont contractés au cours des périodes de ralentissement (récession) 1990-1991 et 1993, des mouvements similaires ont été observés hors des périodes critiques (1985-1988-1994-1996).

Eu égard aux faibles informations que l'on peut retirer de l'analyse dans sa globalité des IDE, une

Graphique 1. Investissements américains à l'étranger

(variation en %, t/t-1)



Source : BEA et calculs MAE.

désagrégation plus fine devrait permettre d'obtenir un enseignement plus pragmatique. Ainsi, on pourrait tenter d'analyser l'évolution des flux d'IDE liés aux prêts intra-firmes et aux opérations en capital, aux bénéfices réinvestis et aux investissements en portefeuille.

- Investissements directs étrangers des Etats-Unis vers l'extérieur

Prêts intra-firmes

Il semblerait logique de penser que si l'économie américaine ralentit, les flux de prêts intra-firmes, c'est-à-dire les dettes entre les maisons mères américaines et leurs filiales à l'étranger (européennes et autres) ainsi que les dettes entre filiales américaines vers les maisons mères étrangères diminuent.

Le graphique 2 montre que lors de la récession américaine de 1991, ce fut notamment le cas. La réduction des flux peut avoir des effets négatifs, à savoir :

- la mise en péril des finances des maisons mères étrangères de par la diminution des remboursements émanant des filiales américaines;
- des investissements réduits à l'étranger et notamment en Europe de par le moindre finan-

cement des maisons mères américaines à leur filiales étrangères. Cet effet peut néanmoins être amoindri si le financement local s'y substitue en partie.

Opérations en capital

On serait tenté de croire que le ralentissement américain réduit les opérations en capital. Or, comme nous le montre le graphique 3, le flux d'opérations en capital ne semble pas lié uniquement à la conjoncture. Ainsi lors de la récession de 1991, ceux-ci ont crû et ce n'est que l'année suivante qu'ils ont diminué quelque peu pour repartir de plus belle.

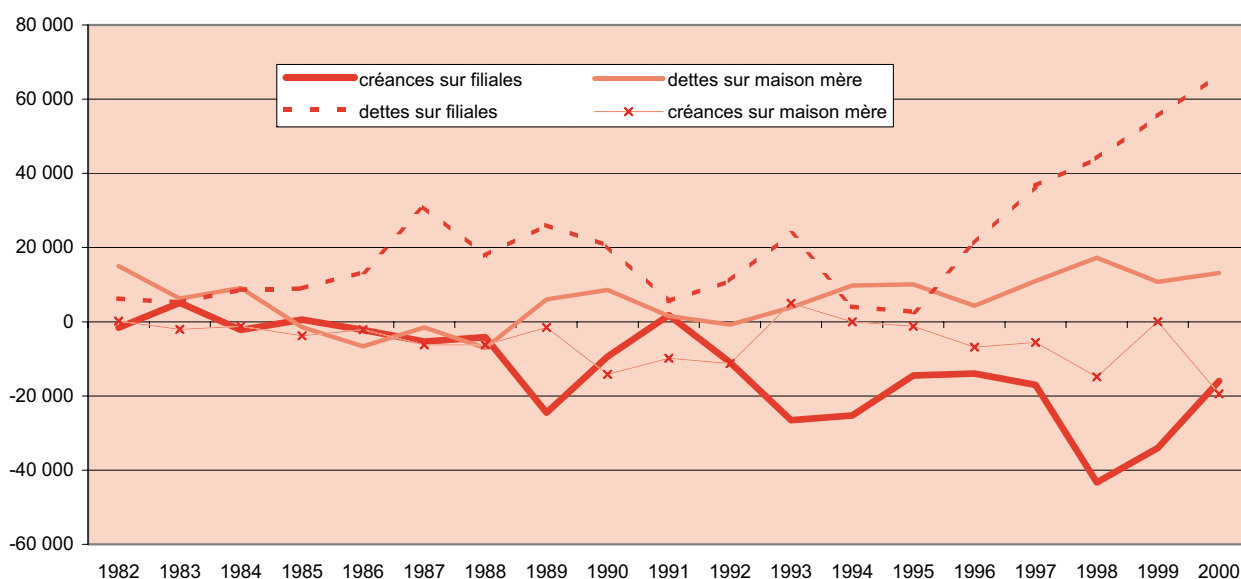
Bénéfices réinvestis

De prime abord, on pourrait penser qu'en cas de ralentissement économique américain, les firmes américaines pourraient rapatrier les bénéfices de leurs filiales étrangères de manière à faire face aux difficultés encourues Outre-Atlantique et ainsi ne pas réinvestir ces mêmes bénéfices.

Or le graphique 4, ne semble pas montrer d'évolution typique et propre en récession (1991). Une fois encore, la conjoncture ne semble pas être le seul élément explicatif dans la variation des flux des bénéfices réinvestis par les sociétés américaines.

Graphique 2. Prêts intra-firmes

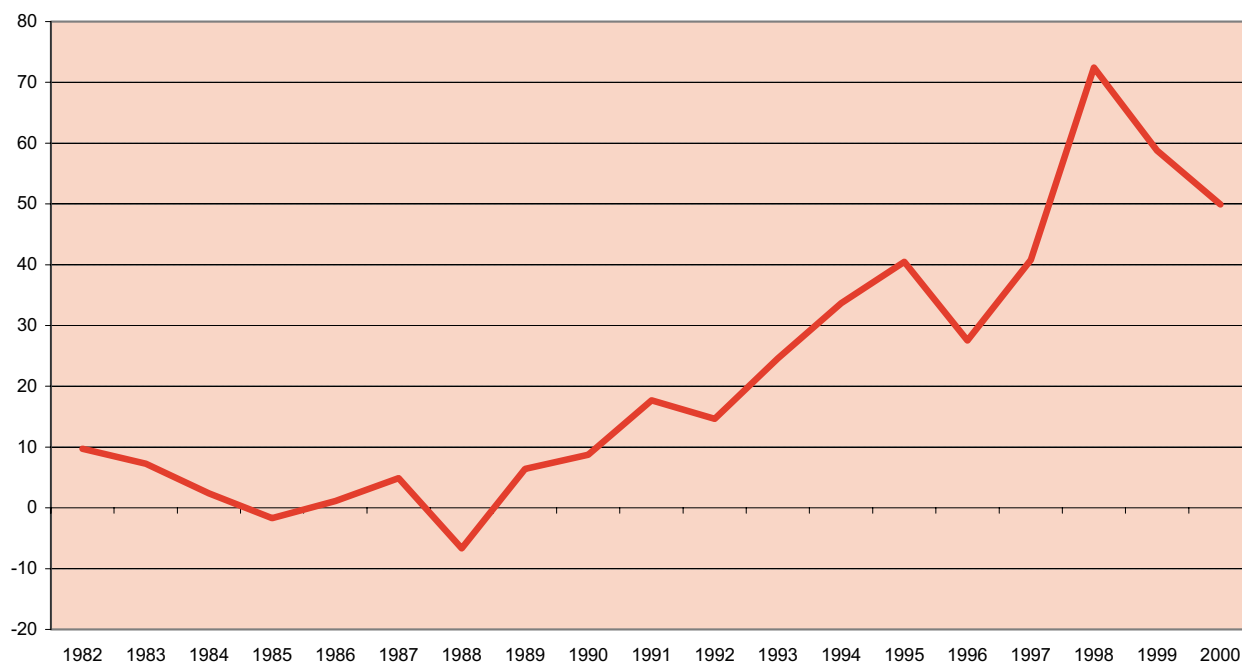
(en milliards de dollars)



Source : BEA et calculs MAE.

Graphique 3. Opérations en capital

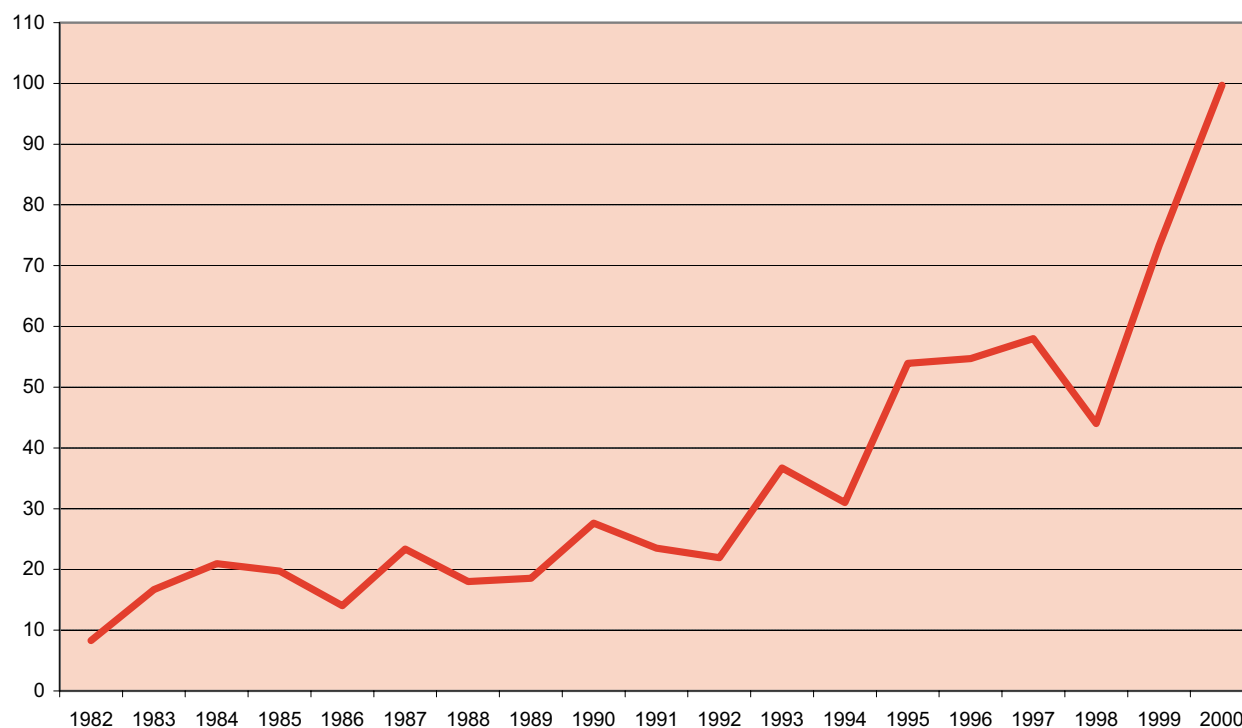
(en milliards de dollars)



Source : BEA et calculs MAE.

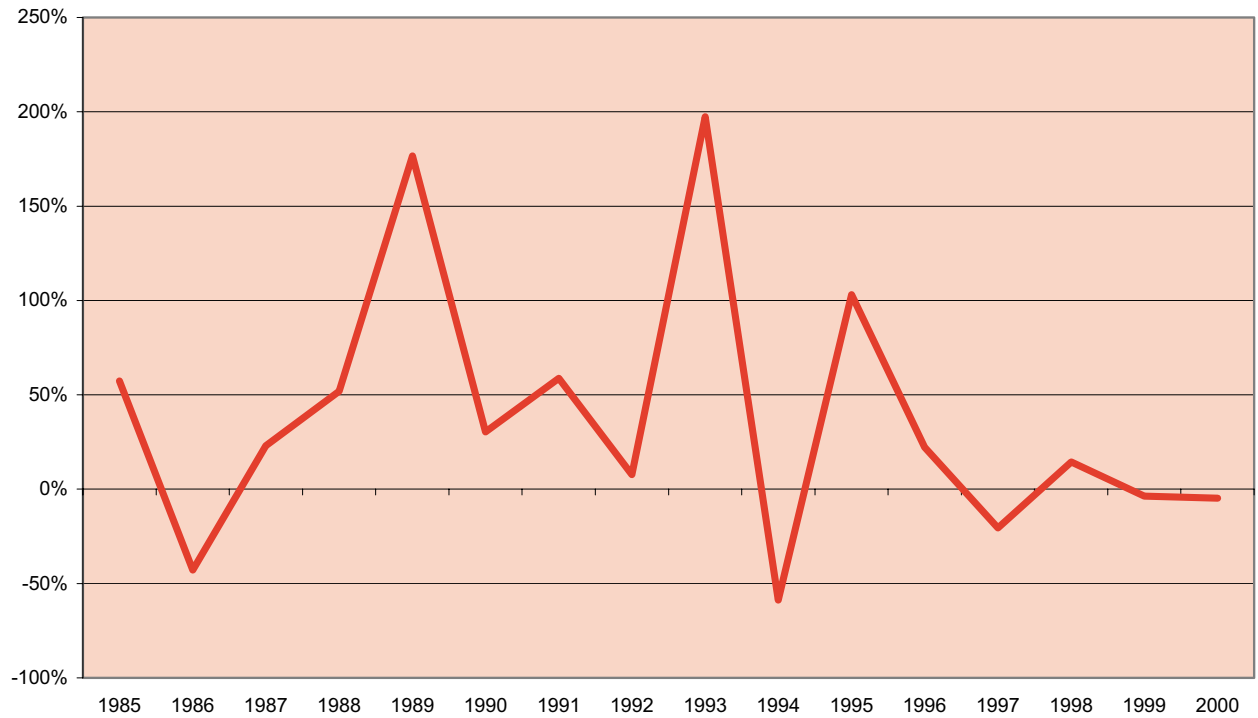
Graphique 4. Bénéfices réinvestis par les sociétés américaines dans leurs filiales étrangères

(en milliards de dollars)



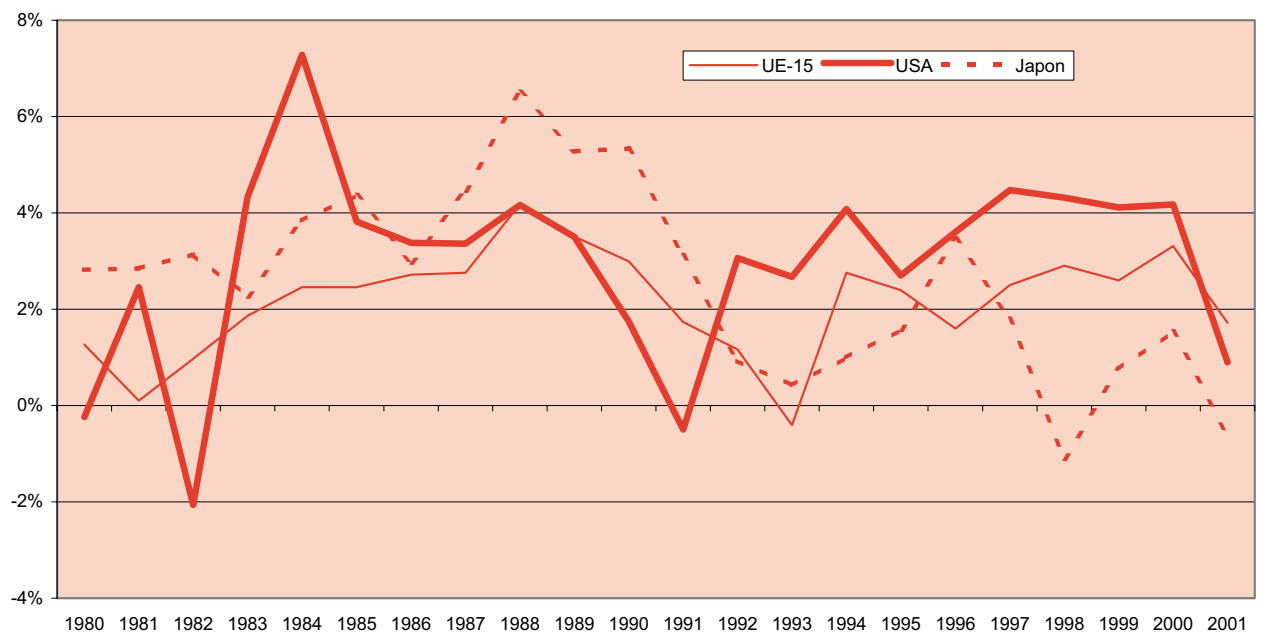
Source : BEA et calculs MAE.

Graphique 5. Portefeuille de biens étrangers détenus aux Etats-Unis



Source : BEA et calculs MAE.

Graphique 6. Evolution du PIB à prix constants



Source : Banque de données AMECO, DG ECFIN, CE et calculs MAE.

Investissements en portefeuille

Selon le graphique 5, il semblerait que la constitution de portefeuille d'actions étrangères n'ait pas été fortement influencée par la conjoncture.

Ainsi, pendant la récession américaine de 1991, on n'observe pas de contraction de portefeuille mais une progression de celui-ci tandis que les deux années où l'on observe un repli significatif, à savoir 1986 et 1994, correspondent à une période de stabilisation, voire même d'accélération de la conjoncture américaine pour une année.

Parler de divergences de conjoncture entre les différentes zones économiques pour expliquer ces replis dans les flux de portefeuille en 1986 et 1994 serait également non-fondé, car comme le montre le graphique 6, ces deux années ne peuvent être caractérisées comme divergentes au point de vue conjoncturel.

- Investissements directs étrangers de l'Europe vers les Etats-Unis

Comme nous l'avons évoqué précédemment, si l'activité ralentit Outre-Atlantique, on devrait assister à une contraction des revenus des entreprises euro-

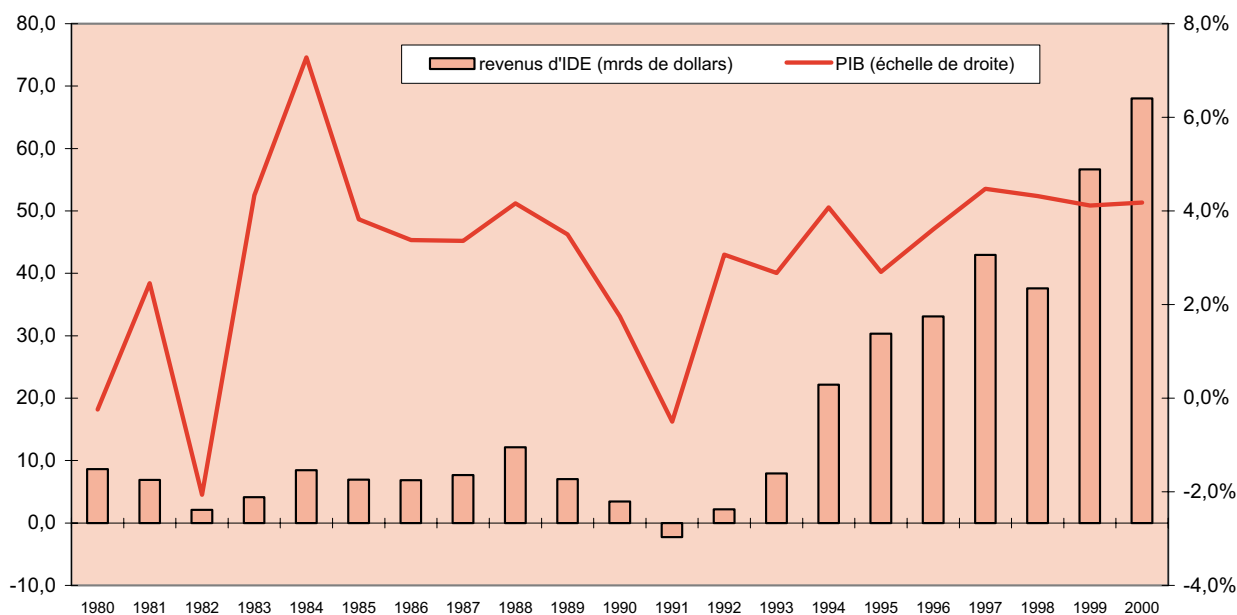
péennes de par leurs investissements directs ou de portefeuille aux USA. En effet, les placements effectués seraient moins rentables affectant ainsi l'investissement et la consommation en Europe.

Si la majorité des investissements directs étrangers réalisés Outre-Atlantique proviennent des pays de l'OCDE (94 % en 1999), seuls quelques pays ont une part significative (supérieure à 10 %). Ainsi, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Japon représentent à eux seuls 62 % des flux d'IDE de l'OCDE à destination des Etats-Unis. Au sein de l'Union européenne, si l'on applique cette même distinction, on retrouve l'UEBL, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, qui représentent à eux seuls 80 % des IDE de l'Union européenne vers les Etats-Unis. On comprend dès lors mieux pourquoi certains pays sont plus exposés que d'autres aux aléas de la conjoncture américaine.

Filiales européennes

Selon une étude de l'INSEE, il semblerait qu'en 1998 les ventes de filiales de la zone euro implantées aux Etats-Unis représentaient près de cinq fois les exportations européennes vers les Etats-Unis. Ces filiales constituent donc un canal de propagation important de la conjoncture américaine.

Graphique 7. Evolution du PIB (en %) et des revenus d'IDE distribués par les Etats-Unis



Source : BEA, Banque de données AMECO, DG ECFIN, CE et calculs MAE.

Revenus d'IDE distribués par les Etats-Unis

Si l'on compare les flux financiers représentant les revenus distribués aux investisseurs étrangers avec l'évolution du PIB américain, force est de constater que ceux-ci diminuent significativement en période de récession américaine et inversement en période d'expansion. Précisons toutefois que l'année 1982 est marquée par une rupture de série des données relatives aux flux financiers.

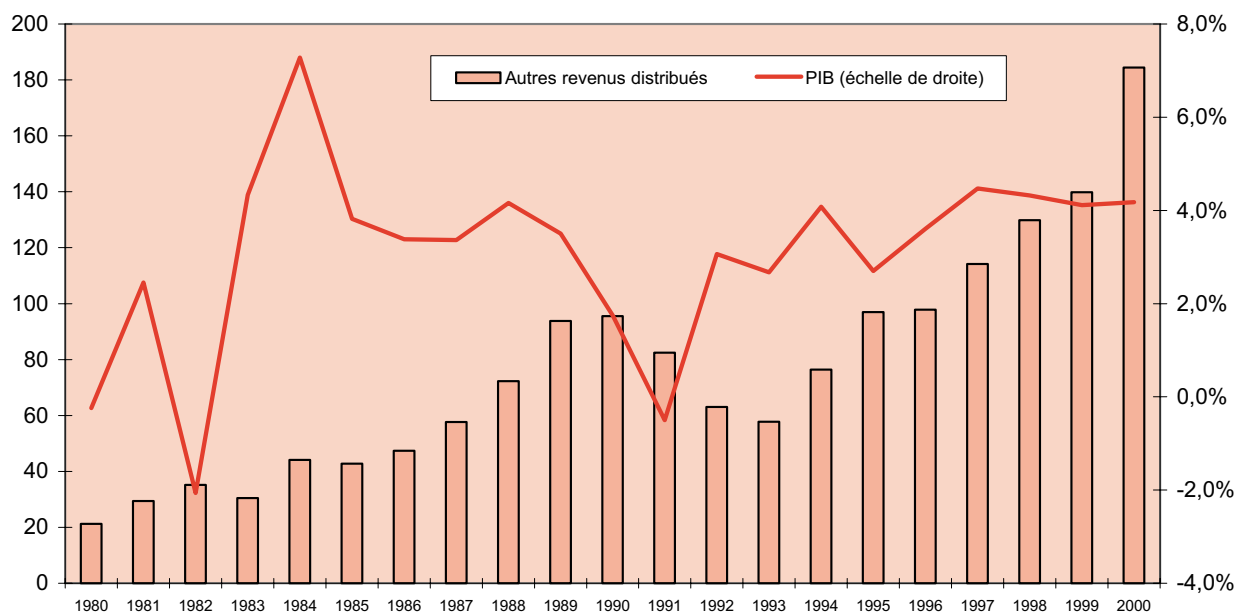
En 2000, les revenus des IDE versés par les Etats-Unis à l'Union européenne se sont élevés à quelques 41,5 milliards de dollars soit près de 0,5 % du PIB de l'Union européenne. On comprend dès lors l'importance de ce canal de transmission lors d'un repli de l'activité économique aux Etats-Unis.

Revenus autres que ceux des IDE

Un autre canal de transmission non négligeable, concerne les revenus issus d'investissements autres que les IDE, à savoir les placements de portefeuille et les prêts accordés aux américains par les européens. En comparant l'évolution du PIB et ces autres revenus distribués par les américains, on observe une diminution de ceux-ci après les périodes de ralentissement économique (1982-1991).

En 2000, ces types de revenu s'élevaient à 84,7 milliards de dollars, soit pour près de 1 % du PIB de l'Union européenne (le Royaume-Uni intervenant pour une part non négligeable de ce montant).

Graphique 8. Evolution du PIB (en %) et des revenus autres que les IDE distribués par les Etats-Unis



Source : BEA, Banque de données AMECO, DG ECFIN, CE et calculs MAE.

II L'environnement économique extérieur à la Belgique

Après une année 2000 florissante, 2001 s'est caractérisée par un ralentissement généralisé pour l'économie mondiale. La détérioration de l'environnement international a ainsi pesé sur l'ensemble des grandes zones économiques mettant à mal le petit pays ouvert qu'est la Belgique.

Alors que l'Europe pensait être à l'abri du ralentissement américain et pouvoir prendre le relais des Etats-Unis en tant que locomotive de l'économie mondiale, il en a été tout autrement. Ainsi, la détérioration synchrone de l'environnement international intervenue l'an dernier et les attentats du 11 septembre n'ont fait qu'accentuer le sentiment d'incertitude qui entourait déjà alors les perspectives économiques américaines. Ces événements ont précipité l'économie américaine déjà en phase de ralentissement dans un recul de l'activité économique. Les autorités américaines ont rapidement réagi en utilisant une politique monétaire accommodante et une politique budgétaire expansive, limitant par là l'ampleur du recul. Si l'économie américaine rebondissait déjà au quatrième trimestre 2001, la durabilité de la reprise demeurerait liée à la relance des investissements.

L'économie européenne et en particulier la Belgique a également fort souffert de la dégradation de l'environnement international mettant à mal les exportations, décourageant l'investissement et favorisant le déstockage massif. En fin d'année, certains indicateurs montraient des signes encourageants laissant présager une reprise imminente.

II.1 Les Etats-Unis

Après la baisse des profits et des investissements, conséquence de l'éclatement de la bulle technologique en mars 2000, seule la consommation des

ménages tenait encore l'économie sous perfusion. Les événements du 11 septembre auraient pu laisser croire à l'effondrement de l'économie américaine de par l'affectation de la confiance des consommateurs, élément de soutien à la consommation. En effet, si les Etats-Unis ont connu maintes catastrophes naturelles, telles que les cyclones et les tremblements de terre, où les pertes en vie humaine ont été nombreuses, celles résultant des attaques terroristes étaient d'autant plus pénibles qu'elles ont résulté de l'homme. Alors que les pertes matérielles n'étaient guère plus significatives que lors de grandes catastrophes naturelles, la confiance d'un peuple tout entier était complètement ébranlée.

Le ralentissement amorcé au troisième trimestre de l'année 2000 s'est poursuivi tout au long de l'année dernière, faisant chuter la croissance de l'activité économique de 4,1 % en 2000 à 1,2 % en 2001, soit largement en dessous de son potentiel qui est estimé à 3,5 %.

L'affaiblissement de l'activité économique s'observe en glissement annuel mais aussi en glissement trimestriel. Ainsi, le PIB est passé de 0,3 % de croissance au premier trimestre 2001 par rapport au trimestre précédent à une évolution négative au troisième trimestre 2001 de -0,3 % en glissement trimestriel avant de rebondir au dernier trimestre avec +0,4 % de hausse. Malgré le recul observé au troisième trimestre, on ne peut cependant parler de récession, car celle-ci implique selon une définition technique, un recul du PIB sur deux trimestres consécutifs.

Grâce à ce rebond, la croissance du PIB en glissement annuel s'est stabilisée au dernier trimestre 2001. Eu égard à ce profil descendant du PIB, l'acquis de croissance² du dernier trimestre 2001, bien que positif, s'est avéré très faible, de l'ordre de 0,2 %.

² C'est-à-dire le taux de croissance que l'on aurait pour 2002 si l'activité se maintenait durant cette année au même niveau que celui enregistré au dernier trimestre 2001.

Malgré sa forte décélération, la demande intérieure est restée le principal moteur de la croissance avec une contribution à la croissance du PIB de l'ordre de 2,3 points de pourcentage (hors stocks) en 2001 tandis que les échanges extérieurs contribuaient négativement pour 0,1 point de pourcentage. Signe du ralentissement de la demande interne, la contri-

bution des exportations nettes est devenue de moins en moins négative. Par ailleurs, le déstockage massif opéré l'an dernier a pesé négativement sur la croissance du PIB.

Parmi les composantes de la demande intérieure, la consommation des ménages a été le princi-

Tableau 3. Evolution des principales composantes du PIB à prix constants

variation en % par rapport à la période précédente	00	01	2000				2001			
			I 00	II 00	III 00	IV 00	I 01	II 01	III 01	IV 01
Consommation privée	4,8	3,1	1,4	0,9	1,1	0,8	0,7	0,6	0,2	1,5
Dépenses et investissements publics	2,7	3,6	-0,3	1,1	-0,5	0,8	1,3	1,2	0,1	2,5
Formation brute de capital fixe du secteur privé (hors stocks)	7,6	-2,0	3,3	2,1	0,6	0,1	0,5	-2,5	-1,5	-3,0
<i>Demande intérieure (hors stocks) (1)</i>	<i>5,1</i>	<i>2,3</i>	<i>1,5</i>	<i>1,2</i>	<i>0,8</i>	<i>0,7</i>	<i>0,8</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,9</i>
<i>Variation de stock (1)</i>	<i>-0,1</i>	<i>-1,2</i>	<i>-0,7</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,8</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,6</i>
Exportations	9,5	-4,5	2,2	3,2	2,5	-1,0	-0,3	-3,1	-5,1	-2,9
Importations	13,4	-2,7	4,0	3,9	3,1	-0,1	-1,3	-2,2	-3,4	-1,9
<i>Exportations nettes (1)</i>	<i>-0,9</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>PIB</i>	<i>4,1</i>	<i>1,2</i>	<i>0,6</i>	<i>1,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>0,1</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,4</i>
variation en % à un an d'écart	00	01	2000				2001			
			I 00	II 00	III 00	IV 00	I 01	II 01	III 01	IV 01
Consommation privée	4,8	3,1	5,4	4,9	4,9	4,2	3,5	3,2	2,4	3,1
Dépenses et investissements publics	2,7	3,6	3,2	4,0	2,4	1,2	2,8	2,9	3,4	5,1
Formation brute de capital fixe du secteur privé (hors stocks)	7,6	-2,0	8,0	8,6	7,4	6,3	3,4	-1,3	-3,4	-6,4
<i>Demande intérieure (hors stocks) (1)</i>	<i>5,1</i>	<i>2,3</i>	<i>5,6</i>	<i>5,6</i>	<i>5,1</i>	<i>4,2</i>	<i>3,5</i>	<i>2,4</i>	<i>1,6</i>	<i>1,8</i>
<i>Variation de stock (1)</i>	<i>-0,1</i>	<i>-1,2</i>	<i>-0,6</i>	<i>0,5</i>	<i>0,1</i>	<i>-0,6</i>	<i>-0,6</i>	<i>-1,3</i>	<i>-1,2</i>	<i>-1,7</i>
Exportations	9,5	-4,5	8,7	11,1	11,3	7,0	4,4	-2,0	-9,2	-10,9
Importations	13,4	-2,7	13,6	14,4	14,2	11,3	5,6	-0,6	-6,8	-8,5
<i>Exportations nettes (1)</i>	<i>-0,9</i>	<i>-0,1</i>	<i>-1,0</i>	<i>-0,9</i>	<i>-0,9</i>	<i>-0,9</i>	<i>-0,4</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>
<i>PIB</i>	<i>4,1</i>	<i>1,2</i>	<i>4,2</i>	<i>5,2</i>	<i>4,4</i>	<i>2,8</i>	<i>2,5</i>	<i>1,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>

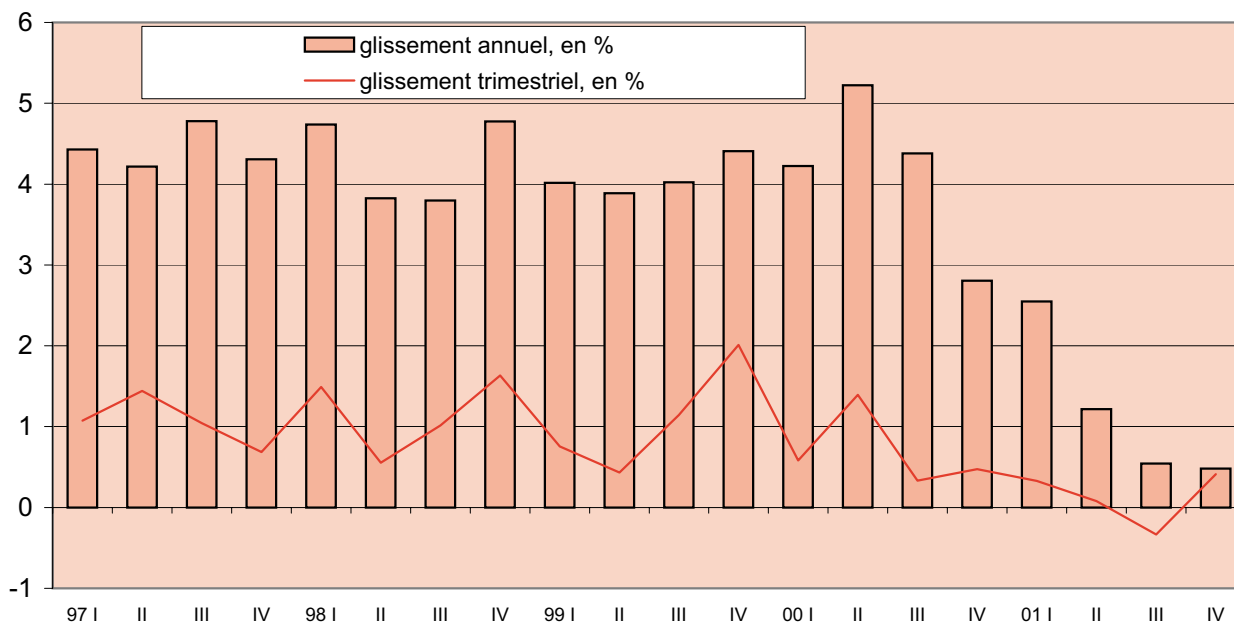
(1) contribution à la croissance du PIB

Source : BEA et calculs MAE.

pal facteur de soutien à l'activité économique. En effet, celle-ci a crû de 3,1 % sur l'ensemble de l'année 2001 tandis que les investissements ont diminué de 2 % sur la même période. Il s'agit principalement d'un recul des investissements des entreprises (-3,2 %), les investissements en logements ayant augmenté de 1,5 %.

Les investissements ont souffert du ralentissement économique mondial mais également de la suraccumulation opérée notamment lors du boom des TIC. Il ne faut toutefois pas perdre de vue d'autres facteurs tels le renchérissement des prix pétroliers, qui combiné avec un dollar fort, a pesé sur les marges bénéficiaires des entreprises. Mais aussi la

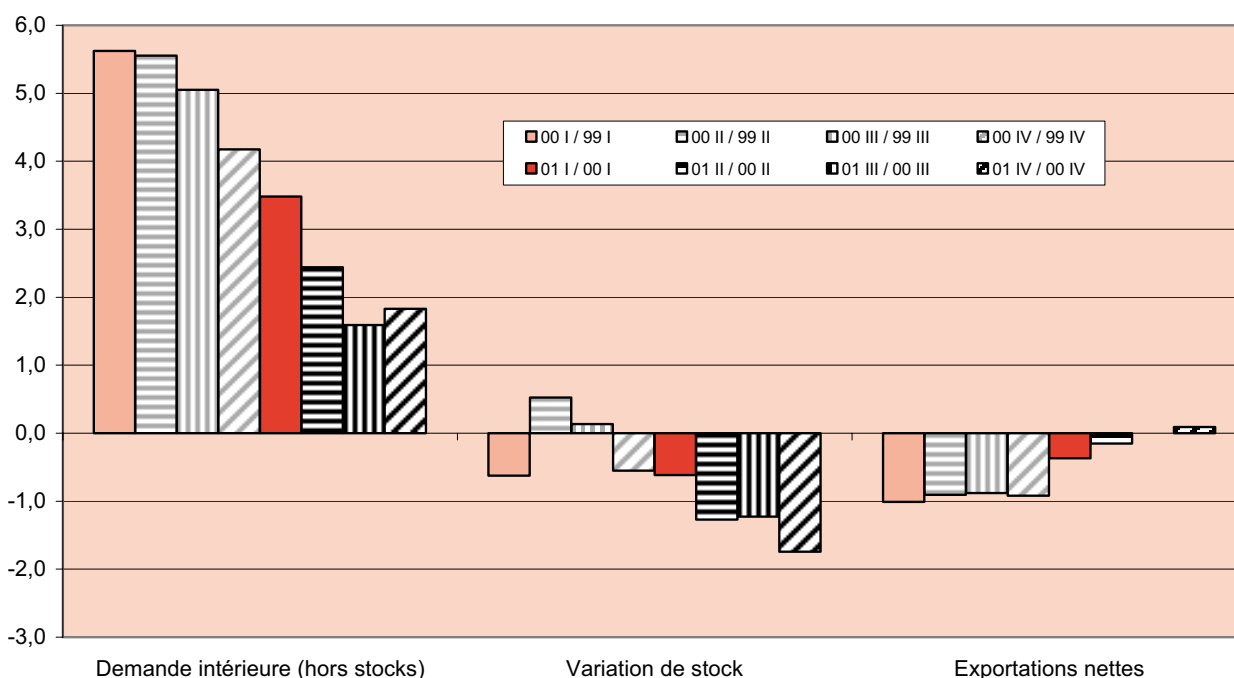
Graphique 9. Evolution du PIB



Source : BEA et calculs MAE.

Graphique 10. Contributions à la croissance annuelle du PIB

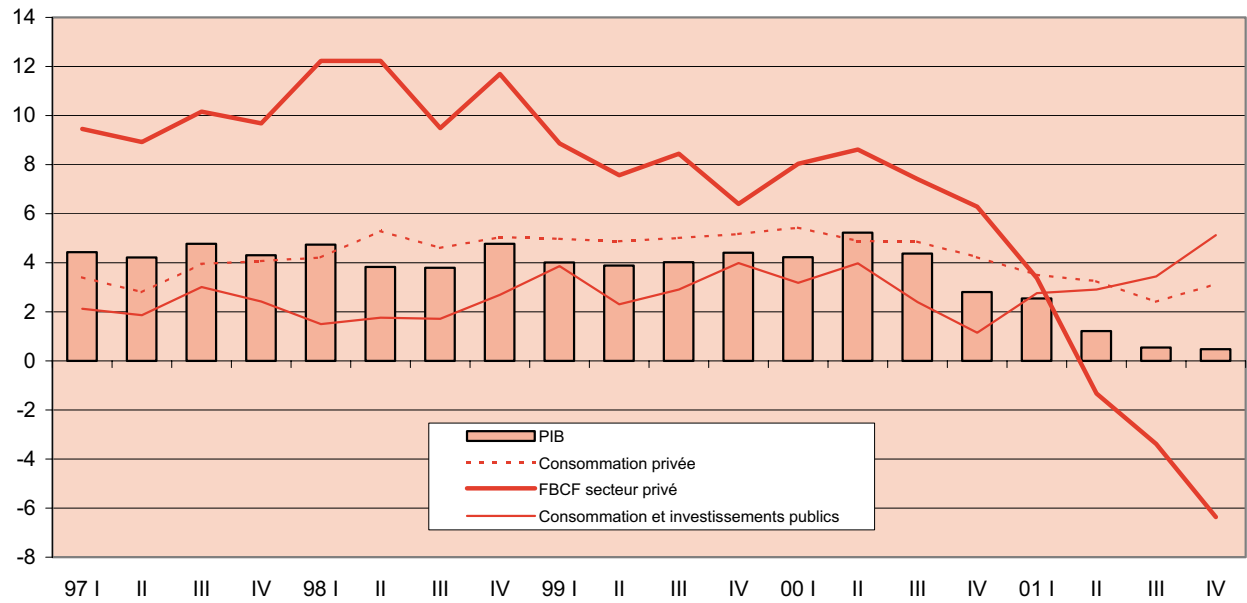
(en point de pourcentage, t/t-4)



Source : BEA et calculs MAE

Graphique 11. PIB et principales composantes de la demande intérieure

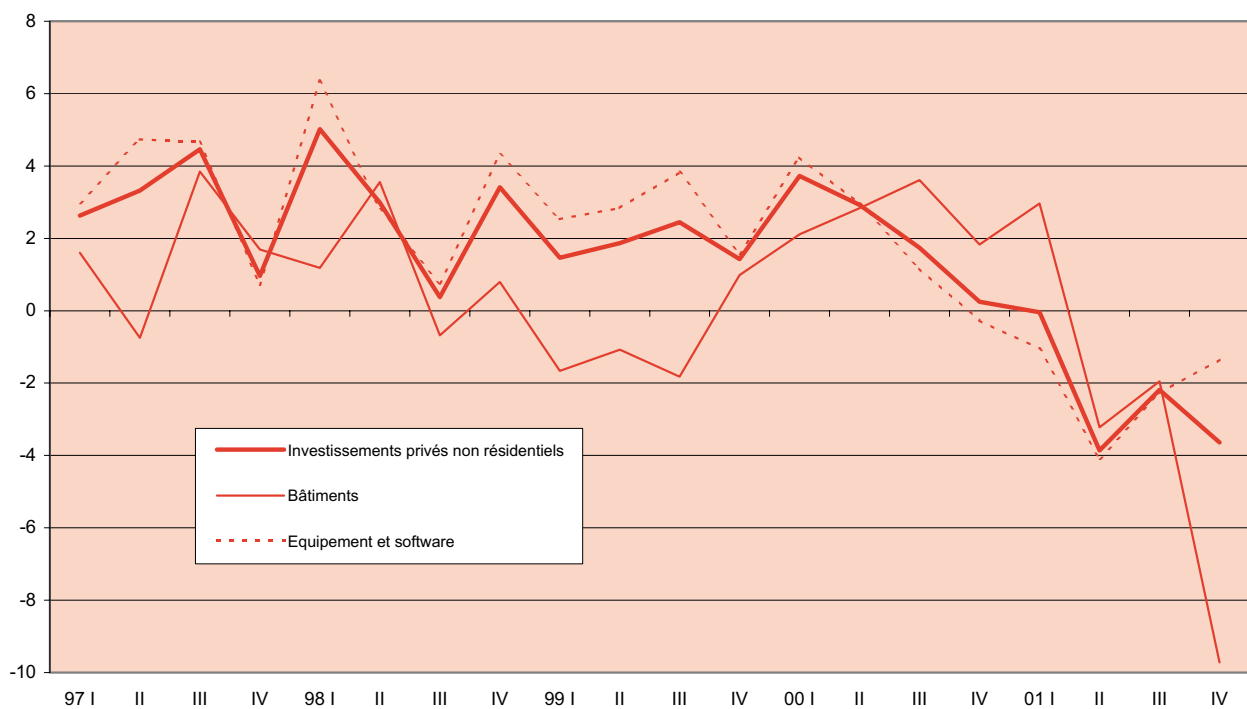
(variation en %, t/t-4)



Source : BEA et calculs MAE.

Graphique 12. Investissements privés non résidentiels

(variation en %, t/t-1)



Source : BEA et calculs MAE.

perte de confiance des entrepreneurs et la hausse du loyer de l'argent suite aux divers relèvements de taux d'intérêt opérés par la Fed entre mi-1999 et mi-2000.

En termes de dynamique, le graphique 12 laisse apparaître, malgré une évolution en dents de scie, le profil descendant des investissements des entreprises. La diminution observée en glissement trimestriel a été plus significative et plus précoce pour les investissements en équipement et en software jusqu'au troisième trimestre 2001. Le dernier trimestre se distingue des précédents par un profil différent entre les investissements en bâtiment et ceux en équipement et software, les premiers accusant une accentuation de la diminution et les seconds une moindre réduction.

Les ménages sont demeurés le principal élément de soutien de l'activité économique de par leur consommation et leurs investissements résidentiels. En effet, ceux-ci ont maintenu leurs dépenses malgré les attentats du 11 septembre qui ont fortement affecté la confiance des consommateurs américains.

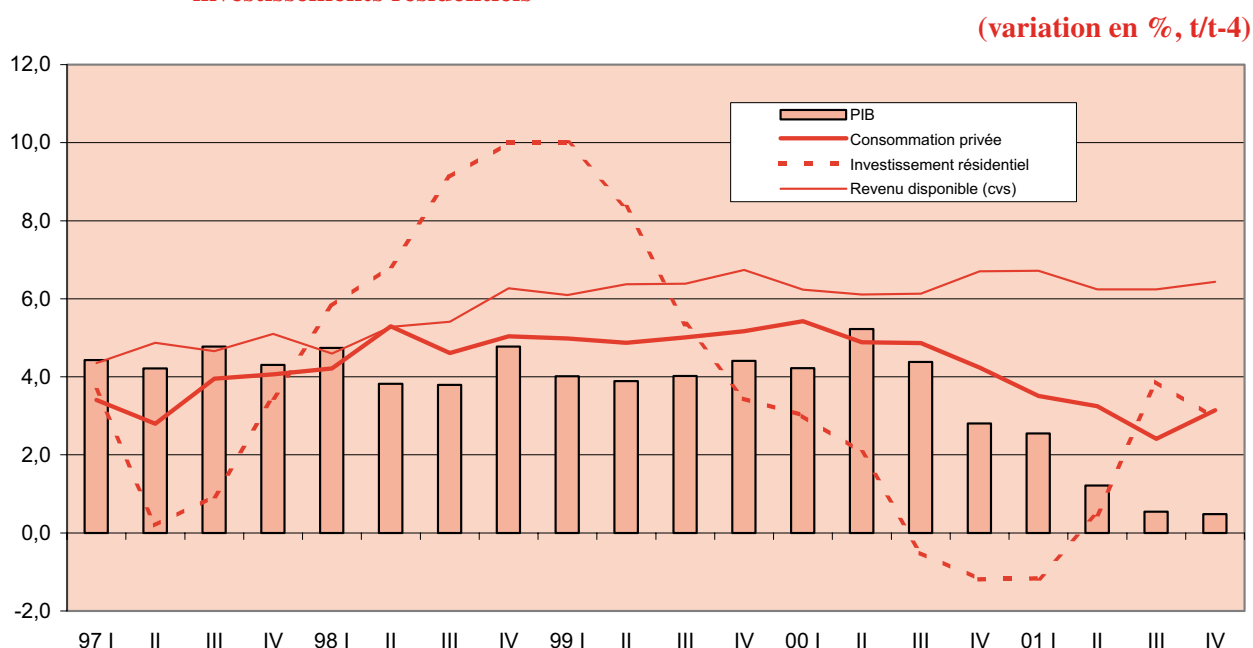
En terme de dynamique, la consommation des ménages qui représente plus des deux tiers du PIB a observé le même profil d'évolution que le PIB en glissement trimestriel. Bien qu'en décélération sur

l'ensemble des trois premiers trimestres de 2001, elle n'en est pas moins demeurée suffisamment consistante pour ensuite rebondir au quatrième trimestre.

Plusieurs facteurs ont joué en faveur du soutien de la consommation à l'économie, tels les effets de richesse liés au bon maintien des prix de l'immobilier, les avantages fiscaux octroyés par le Gouvernement américain, le faible taux d'inflation, la force du dollar, certains incitants octroyés notamment par les concessionnaires automobiles (crédit zéro) et les faibles taux d'intérêt. Par ailleurs, les investissements résidentiels ont également bénéficié de la détente des taux d'intérêt à long terme.

Néanmoins, l'endettement des ménages préoccupe quelque peu les analystes. Qu'advient-il si les ménages ne peuvent plus faire face à leurs engagements ? Certes, l'endettement des ménages est en hausse constante depuis les années 80, voire même en expansion « explosive » depuis une dizaine d'années. Pour la première fois depuis près de 20 ans l'endettement des ménages est supérieur à leur revenu total après impôt (104 % en 2001, contre 64 % en 1982). Eu égard au ralentissement économique survenu, à la hausse du chômage et donc aux moindres revenus, qu'advient-il de la consumma-

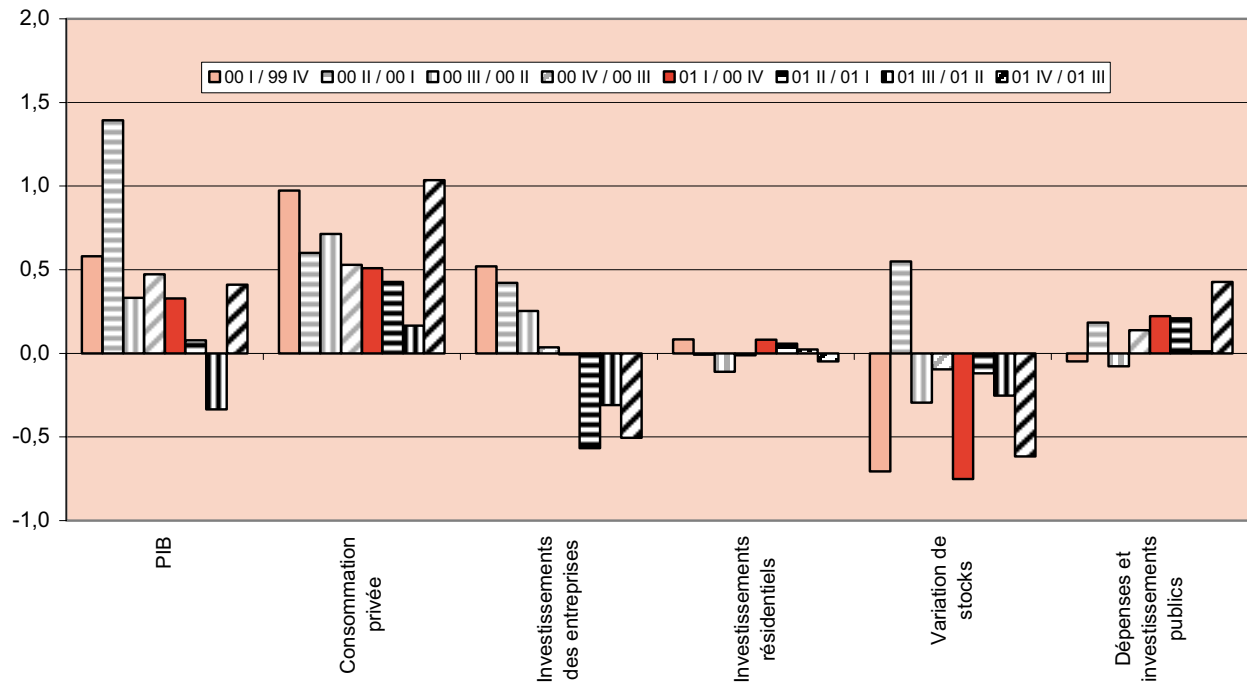
Graphique 13. PIB, consommation privée, revenu disponible et investissements résidentiels



Source : BEA et calculs MAE.

Graphique 14. Contribution de la demande intérieure à la croissance trimestrielle du PIB

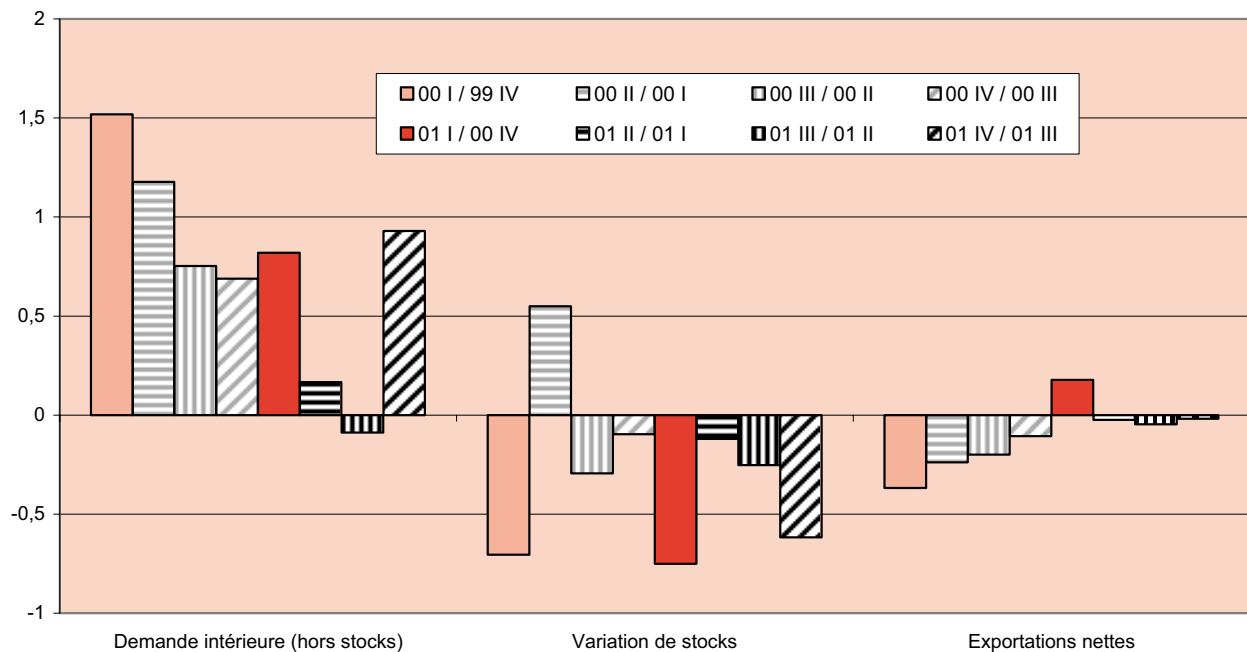
(en point de pourcentage, t/t-1)



Source : BEA et calculs MAE.

Graphique 15. Contributions à la croissance trimestrielle du PIB

(en point de pourcentage, t/t-1)



Source : BEA et calculs MAE.

tion, c'est-à-dire du principal élément de soutien de l'économie, si les ménages ne parviennent plus à maintenir un tel niveau de consommation ? Plusieurs facteurs sont cependant à prendre en considération, tels les baisses successives des taux d'intérêt opérées par la Fed diminuant le coût de financement des dettes, les nombreux refinancements des crédits hypothécaires, la baisse du coût de l'énergie redonnant un meilleur pouvoir d'achat aux ménages, les allègements fiscaux, une confiance des consommateurs qui reste bonne, une récupération en partie de pertes subies sur les marchés boursiers par un rattrapage de certaines actions et l'évolution positive du marché de l'immobilier.

Contrairement à l'an 2000, les exportations et les importations se sont fortement détériorées en 2001. Le ralentissement du commerce mondial, un dollar fort, et une demande intérieure moindre n'y sont pas étrangers.

Ainsi, les exportations ont diminué de 4,5 % en volume en 2001 contre une hausse de 9,5 % en 2000 et les importations ont diminué de 2,7 % en volume en 2001 contre une hausse de 13,4 % un an auparavant.

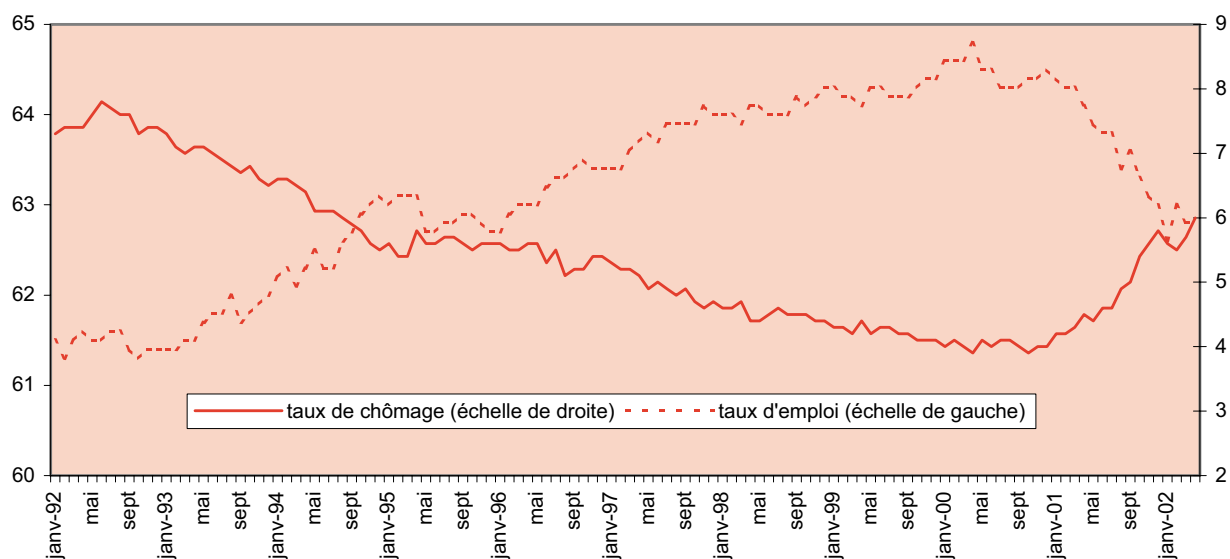
Malgré le ralentissement significatif des échanges extérieurs, l'apport des exportations nettes est passée d'une contribution à la croissance du PIB négative à une contribution quasi nulle. Le déficit commercial américain s'est quelque peu résorbé. Il s'est ainsi élevé à 437,2 milliards de dollars en 2001 (soit 4,3 % du PIB) contre 459,4 milliards de dollars en 2000 (soit 4,7 % du PIB), ce qui correspond à une diminution du déficit de l'ordre de 2,1 % (à prix constants).

La tendance observée depuis plusieurs années sur le marché de l'emploi, à savoir hausse du nombre d'emplois et diminution du chômage, semble s'être inversée en 2001. Le nombre d'emplois est passé de 135,888 millions en décembre 2000 à 134,055 millions en décembre 2001, enregistrant ainsi une diminution de 1,3% tandis que le taux de chômage s'est établi à 5,8 % en décembre 2001 après 4 % en décembre 2000. Le taux d'emploi est passé de 64,5 % en décembre 2000 à 63 % en décembre 2001.

La productivité des entreprises a crû de 2 % et celle de l'industrie de 1,1 % en 2001 contre respectivement 3,4 % et 6,1 % un an auparavant.

Graphique 16. Emploi et taux de chômage

(en milliers et en %)



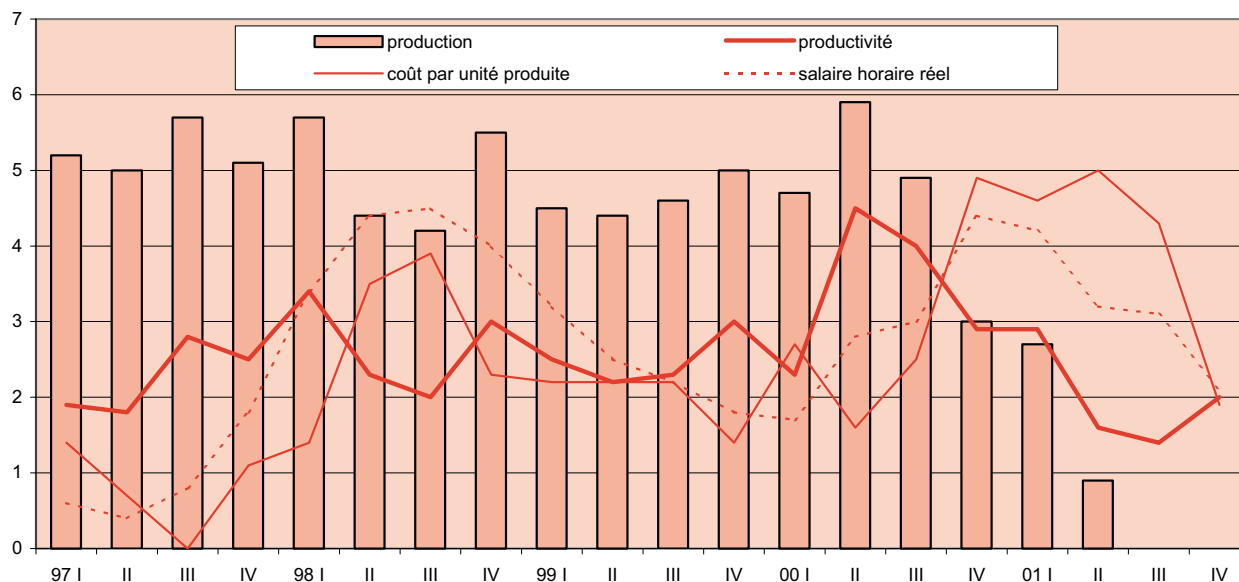
Source : BLS et calculs MAE.

Contrairement au profil de 2000, la hausse de la productivité a été durant la majeure partie de 2001 inférieure à la hausse des salaires réels entraînant ainsi une progression du coût par unité produite, exception faite du dernier trimestre qui

se caractérise par une accélération de la productivité et une décélération des salaires réels. L'inflation quant à elle est restée maîtrisée, permettant aux taux d'intérêt de rester relativement bas.

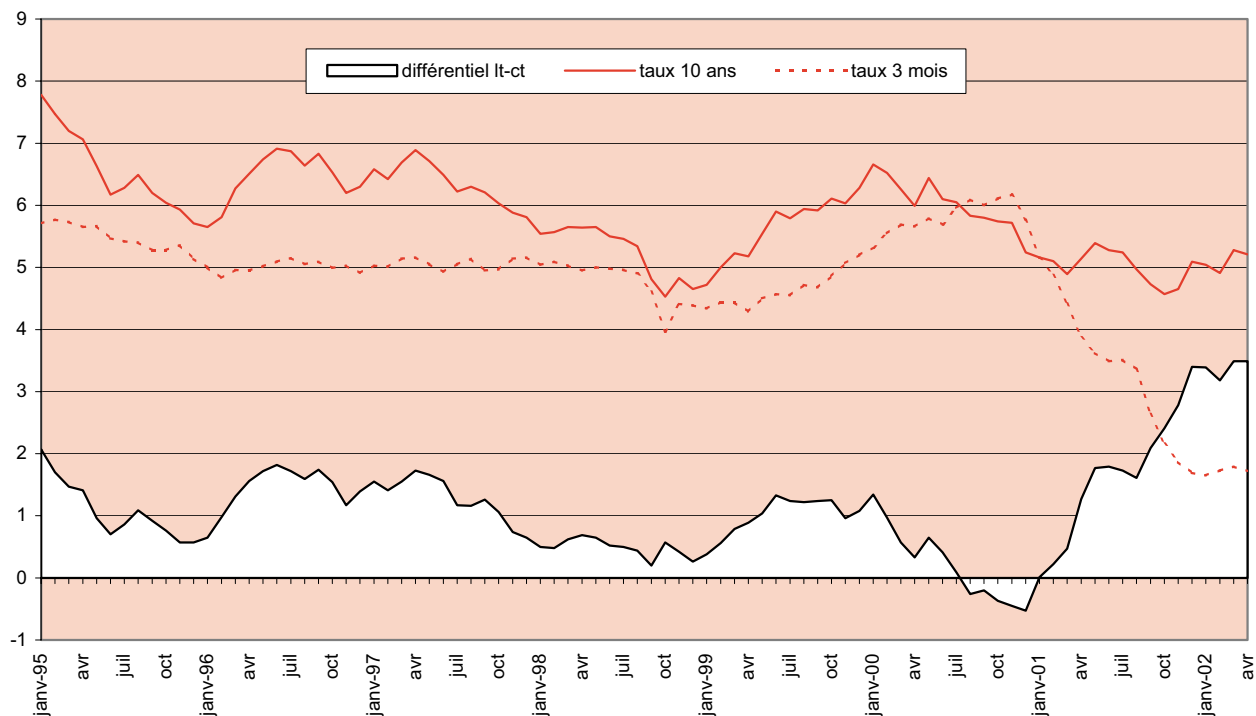
Graphique 17. Productivité et coût par unité produite des entreprises

(variation en %, t/t-4)



Source : BLS et calculs MAE.

Graphique 18. Taux d'intérêt à court terme (3 mois) et à long terme (10 ans)



Source : FED.

II.2 La Zone euro

Le PIB

L'affaiblissement de l'activité économique mondiale, amorcé aux Etats-Unis dès le second semestre de l'année 2000 suite au retournement du cycle d'investissement, s'est poursuivi tout au long de l'année écoulée. La soudaine révision à la baisse des profits escomptés dans le secteur des nouvelles technologies et la dégradation des comptes des entreprises américaines ont accru le ralentissement de l'économie mondiale.

Pour la première fois en vingt ans, les exportations mondiales de biens (à prix constants) ont reculé. En décélération régulière à un an d'écart depuis le troisième trimestre 2000, leur évolution est devenue négative dès le troisième trimestre 2001. Alors qu'elles progressaient encore au premier trimestre de 6,9 % à un an d'intervalle, les exportations mondiales de produits manufacturés se sont contractées de 6,7 % au dernier trimestre de 2001.

A l'instar du ralentissement de l'économie américaine, l'activité européenne a substantiellement ralenti au cours de l'année 2001 : de + 3,4 % en

2000, le rythme de croissance est retombé à +1,5 %. Ce fléchissement dans la phase d'expansion de l'économie européenne amorcée en 1997, traduit principalement le recul exceptionnel du commerce international ainsi que la révision sensible des anticipations des entrepreneurs. En dépit de son degré d'ouverture relativement faible, la zone euro dans son ensemble n'a pas résisté à l'effondrement des flux commerciaux et à la réaction brutale qu'il a engendrée en termes d'investissement et de stockage.

Orientée à la baisse depuis le troisième trimestre 2000, la croissance du PIB réel de la zone euro est passée de 2,4 % sur un an au début de l'année écoulée à 0,6 % en moyenne au dernier trimestre. Le fléchissement de la croissance européenne au terme de l'année reflète un affaiblissement de toutes les composantes de la demande.

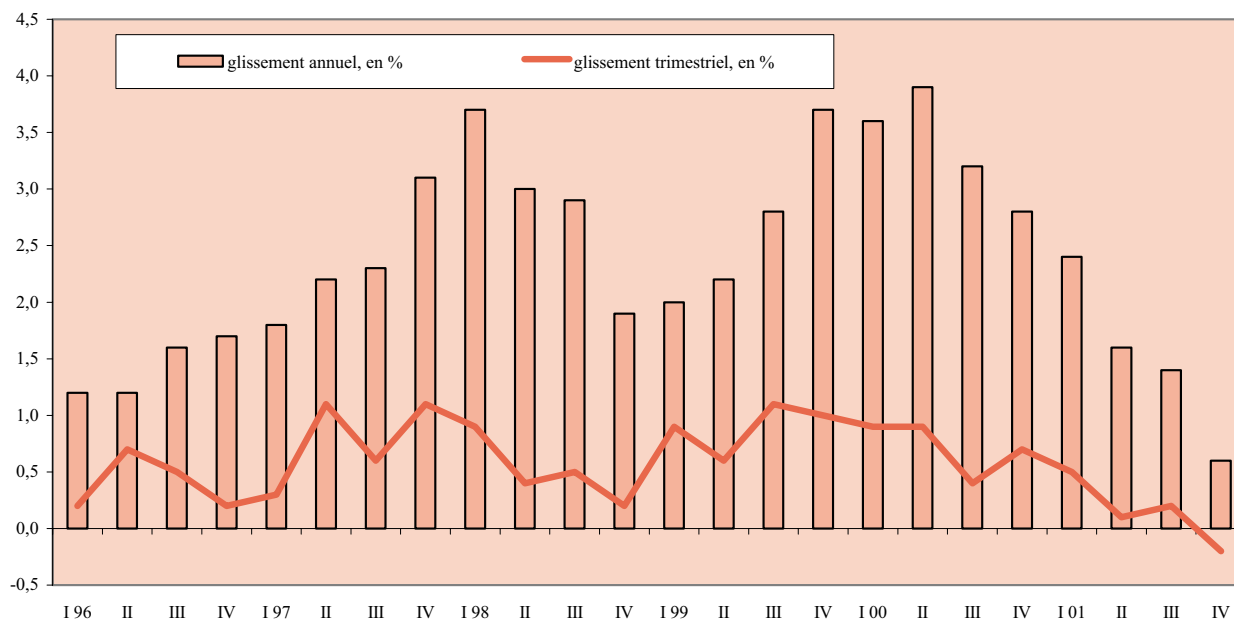
La dégradation de la situation conjoncturelle qui a affecté simultanément l'ensemble des grandes zones économiques, s'est traduite par un repli du PIB réel de l'Union monétaire de 0,2 % au dernier trimestre 2001 par rapport au trimestre précédent. Il s'agit en fait du premier recul de l'activité de la zone euro depuis le premier trimestre 1993.

Tableau 4. Principales composantes du PIB

(variation en %, à un an d'écart)

	2000	2001	II 00	III 00	IV 00	I 01	II 01	III 01	IV 01
Consommation privée	2,5	1,8	3,3	2,4	1,8	2,0	1,7	1,7	1,6
Consommation publique	1,9	2,0	2,2	1,6	1,7	2,0	2,0	2,1	1,8
Formation brute de capital fixe	4,4	-0,3	5,0	4,0	3,4	1,7	0,2	-1,2	-2,0
Demande intérieure	2,8	0,9	3,4	2,7	2,3	1,8	1,1	0,7	-0,1
Exportations de biens et services	12,2	3,4	11,9	12,2	12,1	8,4	5,4	1,7	-1,5
Importations de biens et services	10,9	1,7	10,8	11,3	11,0	6,8	4,2	-0,2	-3,5
<i>Contribution à la croissance</i>									
D.intérieure hors stocks	2,8	1,3	3,4	2,6	2,1	1,9	1,4	1,1	0,9
D.intérieure	2,8	0,8	3,3	2,7	2,2	1,7	1,1	0,7	-0,1
Exportations nettes	0,6	0,7	0,5	0,5	0,6	0,7	0,5	0,7	0,7
PIB	3,4	1,5	3,9	3,2	2,8	2,4	1,6	1,4	0,6

Source : OCDE et calculs MAE.

Graphique 19. Evolution du PIB

Source : OCDE et calculs MAE.

Dans la plupart des Etats membres, l'activité économique s'est inscrite en recul à un trimestre d'écart au terme de l'année. Parmi les trois principales économies (Allemagne, France et Italie), l'Allemagne a été particulièrement affectée, présentant pour le deuxième trimestre consécutif une contraction de son activité. Le rythme d'expansion de son économie a été le plus faible de la zone en 2001, se limitant à +0,6 %, soit une croissance en retrait de 2,4 points de pour-cent sur celle de l'année 2000. En France et en Italie, le PIB ne s'est contracté qu'au dernier trimestre, de sorte que la croissance pour l'année s'est élevée respectivement à 1,9 % et 1,8 %.

La demande intérieure

La demande intérieure a progressé de 0,9 % dans l'ensemble de la zone au cours de l'année écoulée après une croissance de 2,8 % en 2000. De +1,8 % au premier trimestre en glissement annuel, celle-ci a ensuite régulièrement décéléré, s'inscrivant en léger recul les derniers mois de l'année 2001 (-0,1 %). Les troisième et dernier trimestres ont été marqués par des baisses de 0,2 % et de 0,1 % d'un trimestre à l'autre.

Le fléchissement de la demande intérieure dans la zone euro, qui présente une croissance trois fois moins soutenue qu'en 2000, reflète largement la

détérioration des anticipations des entreprises les conduisant à opter pour des comportements très restrictifs. Elles ont rapidement réagi et de manière très marquée au retournement de la conjoncture mondiale en ajustant à la baisse leurs stocks et en gelant des projets d'investissement, accentuant de la sorte les effets de l'affaiblissement du commerce mondial sur l'économie européenne.

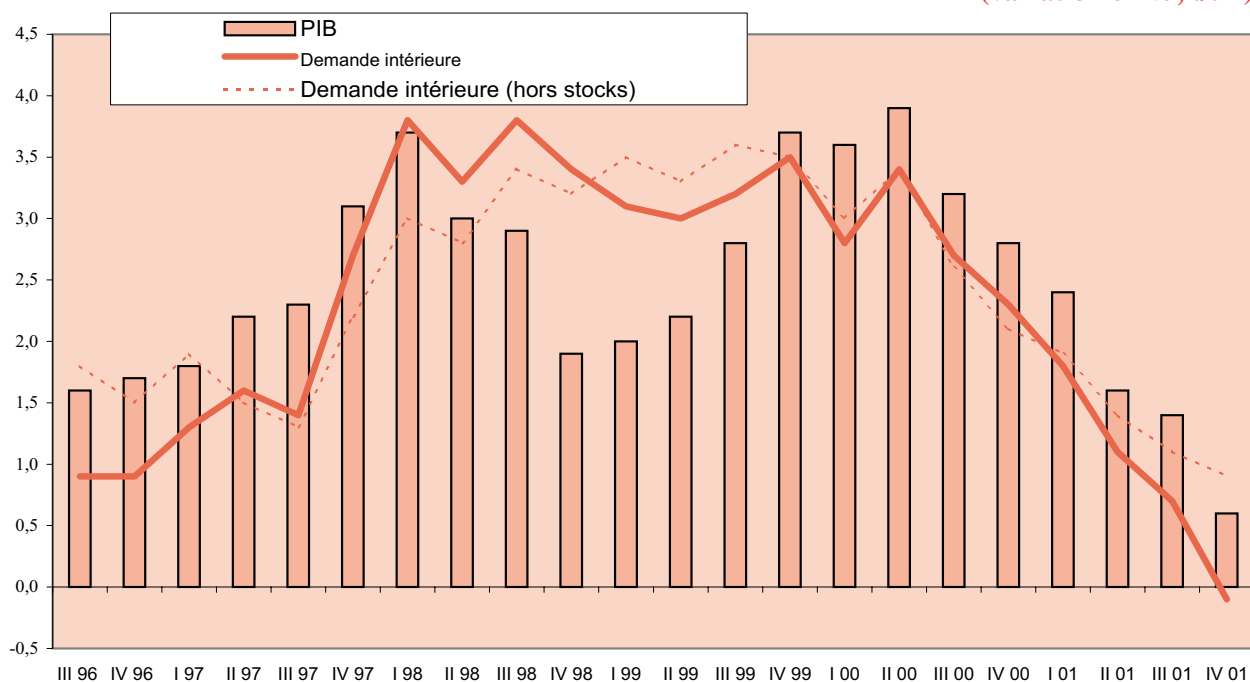
Hors variation des stocks, la croissance de la demande intérieure, en décélération tout au long de l'année, est toutefois restée légèrement positive au dernier trimestre (+0,9 % à un an d'écart). En variation trimestrielle, la seconde moitié de l'année a été caractérisée par une stabilisation.

En 2001, les stocks ont amputé la croissance de l'activité économique de la zone euro de -0,5 point de pour-cent par rapport à l'année 2000. De -0,2 point de pour-cent au premier trimestre à un an d'écart, ce mouvement de déstockage s'est par la suite accentué, conséquence du choc induit par les attentats, pour s'établir à -1 point de pour-cent au dernier trimestre. La contribution des stocks à la croissance française et allemande a été négative au fil des trimestres, le dernier accusant le recul le plus substantiel (respectivement de -1,7 et -1,5 point de pour-cent).

Après un apport positif à la croissance de 0,1 point de pour-cent au deuxième trimestre par rapport au

Graphique 20. Evolution du PIB et de la demande intérieure

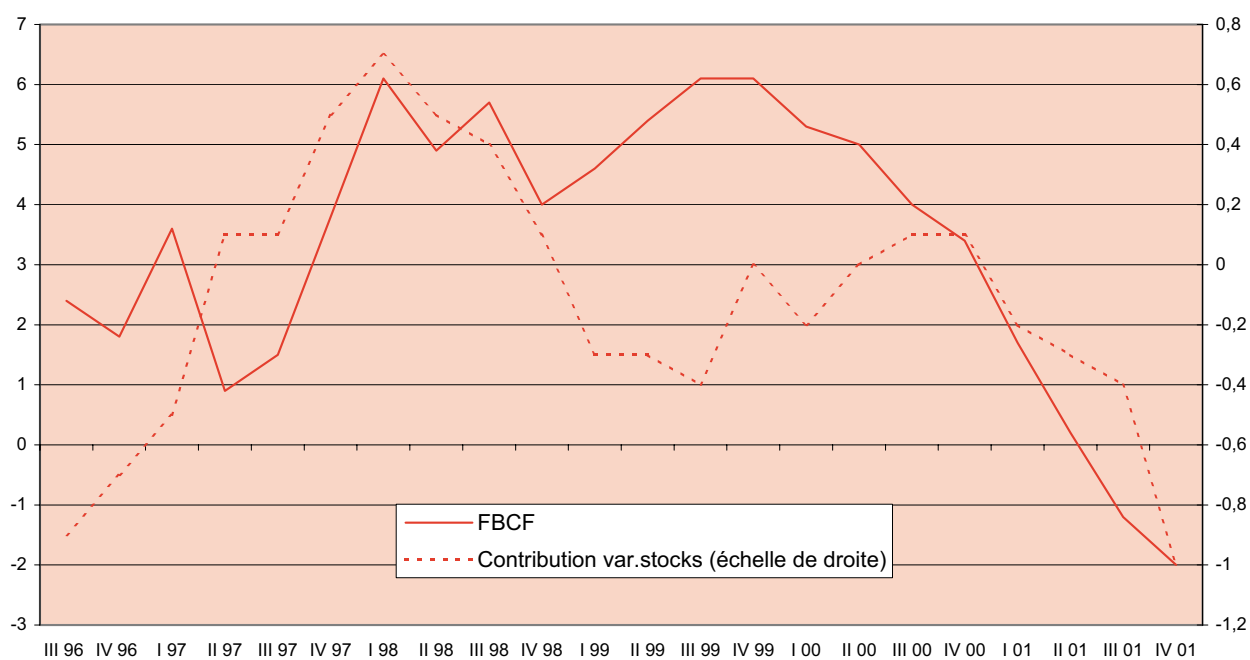
(variation en %, t/t-4)



Source : OCDE et calculs MAE.

Graphique 21. Investissements et variations de stocks

(variation en % et point de pourcentage, t/t-4)



Source : OCDE et calculs MAE.

trimestre précédent, la contribution des variations de stocks de la zone euro a été ramenée à -0,2 point de pour-cent aux troisième et dernier trimestres.

Les investissements

La formation brute de capital fixe (FBCF) a diminué de 0,3 % sur l'ensemble de l'année dernière après avoir progressé de 4,4 % en 2000. L'investissement a baissé en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et au Portugal. La première économie de la zone se distingue par une baisse sensible de 4,8 % tandis que la France, l'Italie et l'Espagne enregistrent encore une progression proche des 2,5 % et que la croissance des investissements en Grèce et au Luxembourg s'élève respectivement à 7,4 % et à 5,9 %.

L'affaiblissement de la FBCF dans la zone euro est significatif : de +3,4 % au dernier trimestre de 2000, le glissement annuel est retombé à -2 % en moyenne au dernier trimestre de 2001. Bien que ce profil d'évolution recouvre des disparités nationales quant à son ampleur, les dépenses d'investissement ont été fortement affectées par la détérioration de l'environnement international. Les répercussions directes et indirectes de l'excès de capital dans le secteur des technologies de l'information et de la communication ainsi que le ralentissement de la demande des ménages induit par l'impact du prélèvement pétrolier ont réduit de manière précoce leurs dépenses d'investissement.

Dans la plupart des pays, l'investissement des entreprises en machine et équipement ne progresse plus en rythme trimestriel au début de l'année 2001. L'Autriche, la France et le Portugal enregistrent même un recul de l'investissement productif et l'Allemagne qui avait déjà inscrit un recul au trimestre précédent le voit se renforcer.

Cette décélération s'observe également en glissement annuel. Alors que l'investissement productif de la plupart des pays était encore orienté à la hausse au premier trimestre, le dernier trimestre enregistre un affaiblissement sensible, reflétant ainsi le synchronisme de la détérioration des anticipations dans l'ensemble des Etats membres.

En Italie, l'investissement productif croît légèrement au dernier trimestre (+0,2 % à un an d'écart), tandis que dans les autres grandes économies de la zone, à savoir, l'Allemagne, la France et l'Espa-

gne, l'investissement recule respectivement de 7,8 %, 0,4 % et 3,1 %.

Après avoir atteint des niveaux souvent historiquement élevés, les enquêtes de conjoncture européenne font état d'une dégradation dès le second semestre 2000, modérée dans un premier temps et de manière plus marquée dès le printemps 2001. Le profil d'évolution dans les principales économies de la zone est largement en phase depuis le début du ralentissement.

Le recul du climat des affaires a été plus prononcé dans l'ensemble de la zone à la suite des événements du mois de septembre, se rapprochant du point bas lors du ralentissement de l'année 1996, mais se stabilisant toutefois au-dessus du niveau observé lors de la récession de 1993.

Dans la majorité des économies de l'Union monétaire, l'appréciation des entrepreneurs sur la demande étrangère atteint au dernier trimestre son point le plus bas depuis 1993.

Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie ne s'élevait plus qu'à 81,8 % au dernier trimestre alors qu'il était encore à 84,4 % au premier trimestre 2001.

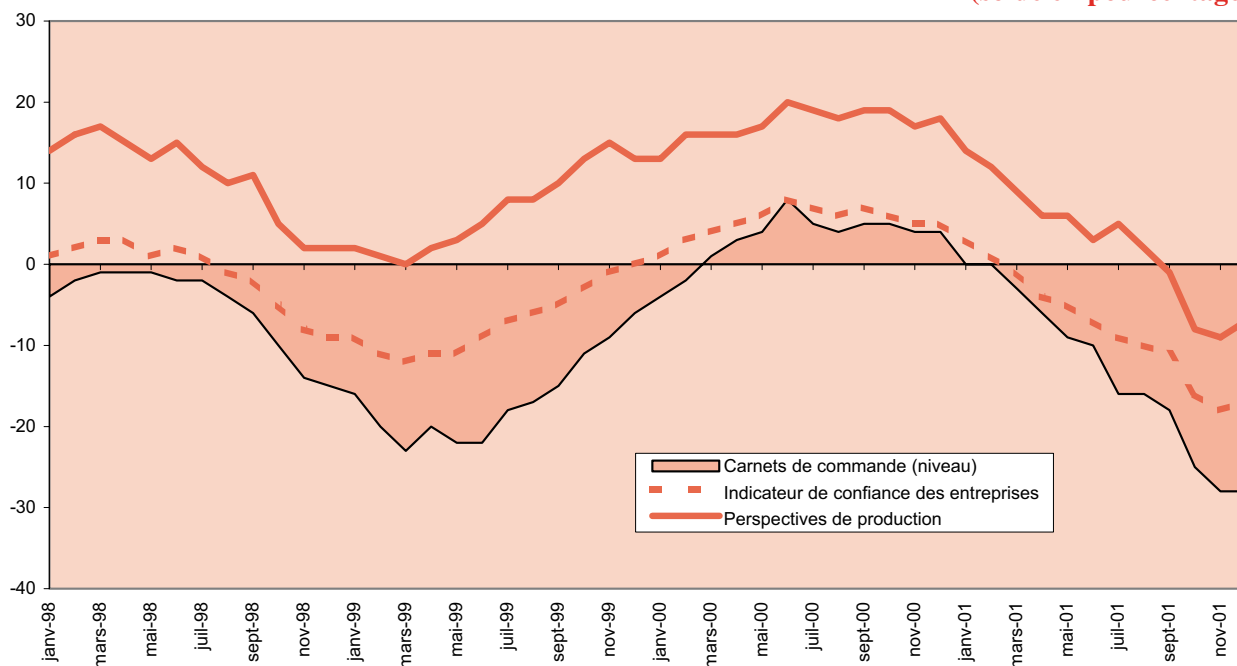
De +8 en juin 2000, la confiance des entreprises s'est ensuite repliée à -4 en avril et à -18 en novembre 2001 ; un pessimisme renforcé à la suite du choc du mois de septembre, lequel a accentué l'incertitude et l'aversion au risque dans un contexte général de recul de la demande des entreprises.

L'indicateur des perspectives de production des industriels est retombé à -9 en novembre 2001 après avoir atteint +20 en juin 2000. Le niveau des carnets de commande qui s'élevait encore à +8 à la mi-2000, est devenu négatif à partir du mois de mars 2001, se stabilisant à -27 en moyenne les trois derniers mois de l'année.

Les données de la production industrielle (hors construction) font état d'un fléchissement de la croissance dès les premiers mois de l'année dernière. De +4,4 % au premier trimestre 2001, la croissance de cet indice est devenue négative la seconde partie de l'année, s'établissant à -0,4 % au troisième trimestre et à -3,7 % au dernier trimestre.

Graphique 22. Opinion des industriels

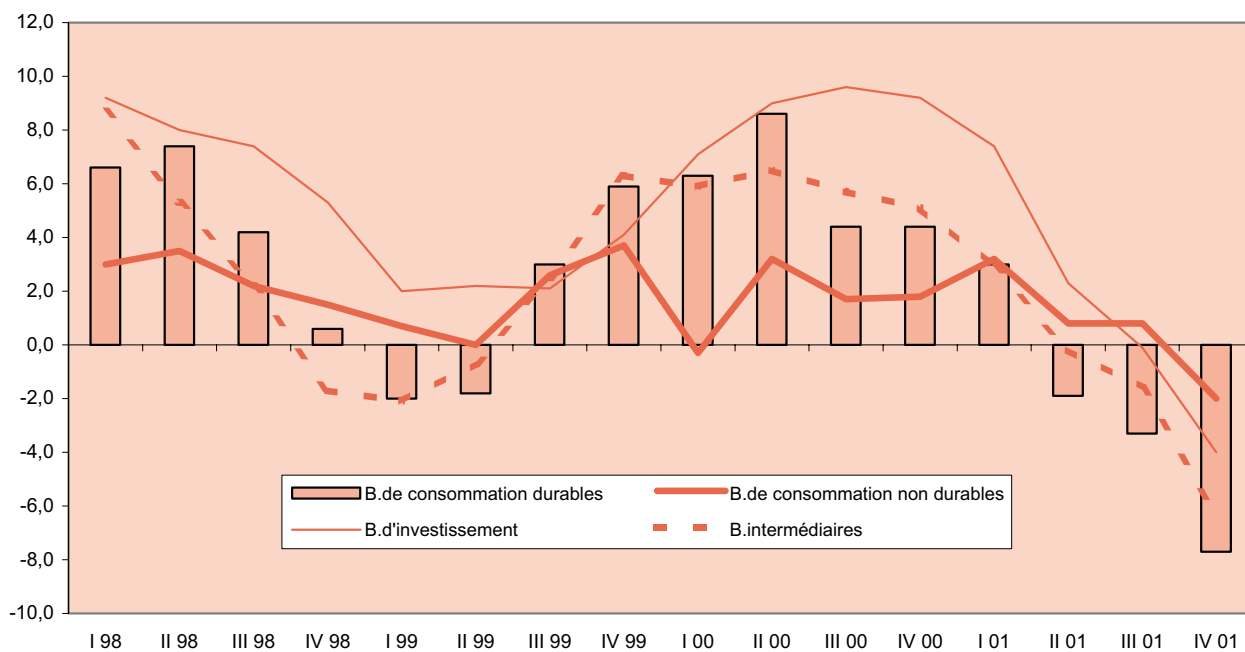
(solde en pourcentage)



Source : OCDE.

Graphique 23. Production par catégorie de produits

(variation en %, t/t-4)



Source : EUROSTAT et calculs MAE.

La ventilation de la production par catégorie de produits montre un ralentissement notable de la croissance des biens d'investissement et de consommation durables. La première catégorie de biens est passée d'une croissance de 9,2 % en glissement annuel au dernier trimestre 2000 à une contraction de 4 % au dernier trimestre 2001. Pour les biens de consommation durables, ces pourcentages s'élèvent respectivement à +4,4 % et -7,7 %. Le ralentissement de la production des biens intermédiaires a été plus précoce au cours de l'année 2000 : après une croissance de 2,9 % au premier trimestre, la production a reculé de 6,3 % au terme de l'année. La diminution de la production des biens non durables s'est limitée à 2 % sur un an au dernier trimestre.

La consommation privée

Alors que les dépenses d'investissement ont amputé la croissance du PIB de la zone considérée globalement de 0,1 point de pour cent l'année dernière, la consommation privée a crû de 1,8 % après 2,5 % en l'an 2000 contribuant pour 1 point à la

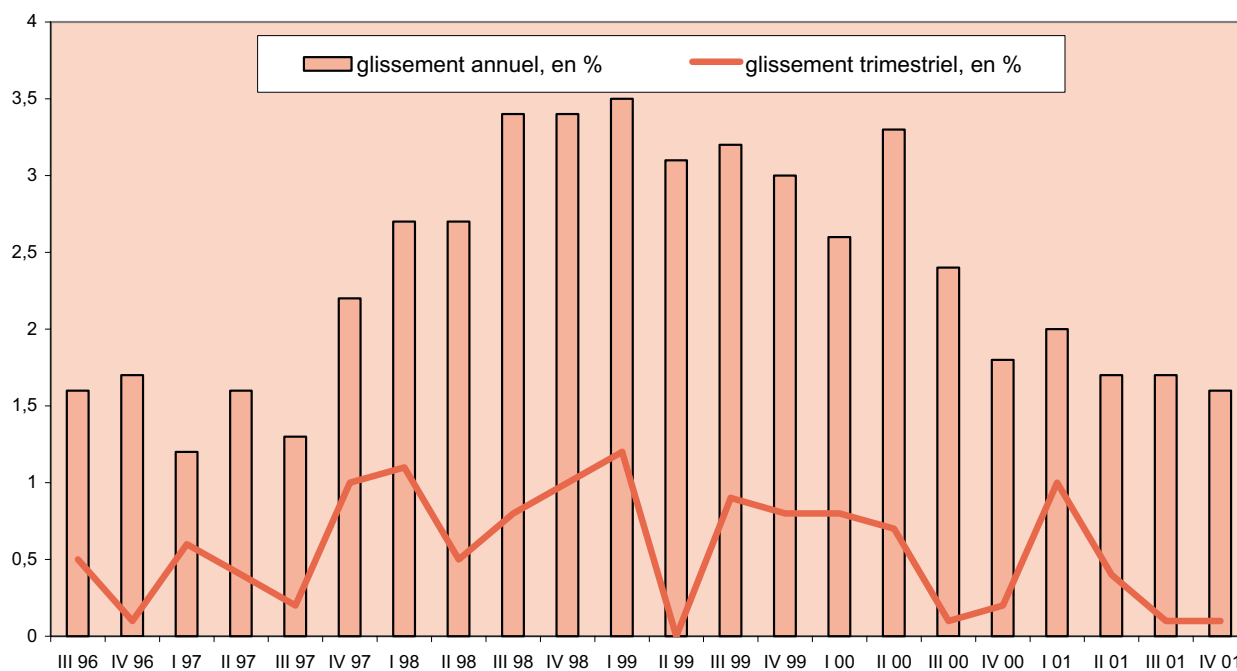
croissance du PIB. A la différence des phases de ralentissement précédentes, les dépenses des ménages n'ont pas été freinées par le niveau élevé des taux d'intérêt réels.

A l'exception de la France et du Luxembourg, la croissance de la consommation privée de toutes les économies de la zone a ralenti au cours de la période sous-revue. La décélération la plus sensible a été observée au Portugal et aux Pays-Bas.

Soutenue la première partie de l'année par l'accélération du revenu disponible des ménages induit par les allègements fiscaux mis en oeuvre dans les principales économies de la zone, la consommation privée dans la zone euro est revenue d'une croissance à un an d'écart de 2 % au premier trimestre à 1,6 % au terme de l'année.

Relativement soutenue au premier trimestre (+1 % en rythme trimestriel), la progression de la consommation privée a été beaucoup plus modérée par la suite : +0,4 % au deuxième trimestre et +0,1 % aux trimestres suivants.

Graphique 24. Evolution de la consommation privée



Source : OCDE et calculs MAE.

L'indicateur de confiance des consommateurs dans la zone euro est en effet passé de +2 en décembre 2000 à -12 en novembre 2001. Pour rappel, le point le plus bas depuis janvier 1990 avait été atteint en août 1993 (-29). Au sein de la zone, les évolutions de la confiance des ménages après les événements du mois de septembre apparaissent extrêmement proches. La seule exception significative est la relative bonne tenue du sentiment des ménages français.

Les échanges extérieurs

Sur le plan du commerce extérieur, la croissance des exportations de biens et services de la zone euro a régulièrement diminué parallèlement à l'exceptionnel recul des échanges internationaux, s'établissant à +3,4 % en moyenne en 2001 après +12 % en 2000.

De +8,4 % à un an d'écart au premier trimestre 2001, les exportations ont diminué de 1,5 % au dernier trimestre. Le recul des flux commer-

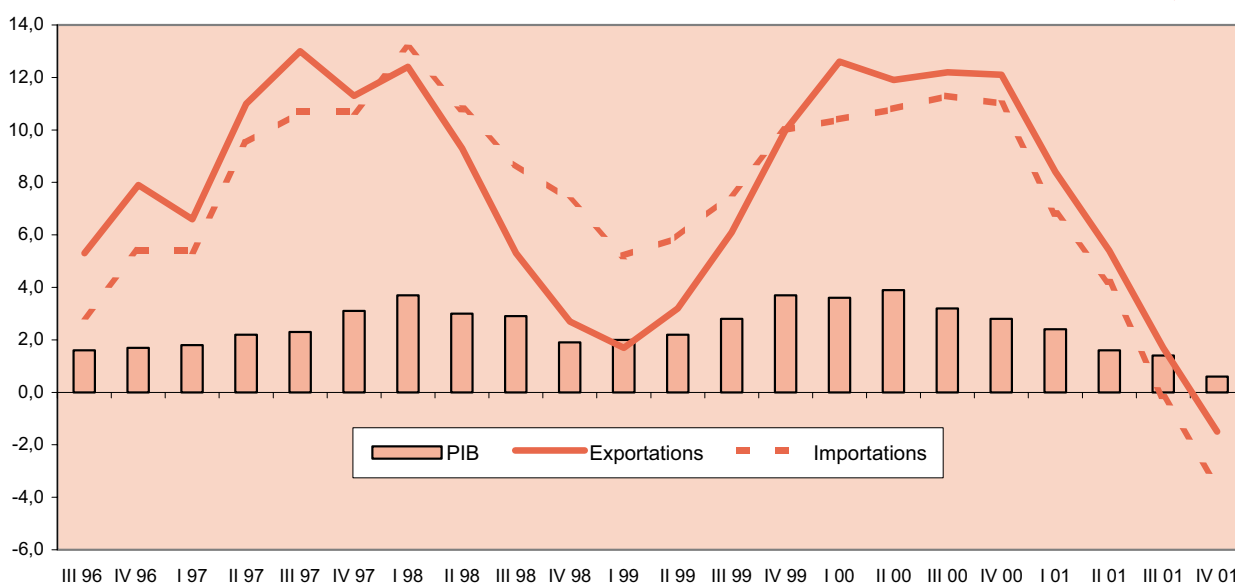
ciaux des grandes économies de la zone euro a été d'autant plus significatif que l'affaiblissement de la demande extérieure à la zone s'est traduit par une nette contraction des échanges intra-européens.

Le repli des échanges interindustriels européens qui a suivi le déstockage significatif a accentué la contraction des exportations de chaque économie de la zone entraînant ainsi une baisse sensible de leurs importations. Sur l'ensemble de l'année 2001, la croissance des importations de biens et services s'est élevée à 1,7 % contre 10,9 % en 2000.

Reflétant la faiblesse de la demande finale de la zone euro, les importations ont reculé plus substantiellement : passant d'une croissance de 6,8 % en glissement annuel au premier trimestre à une diminution de 3,5 % au dernier trimestre de 2001. La contribution des exportations nettes à la croissance annuelle du PIB a atteint 0,7 point de pourcent au dernier trimestre de 2001.

Graphique 25. PIB et composantes de la demande extérieure

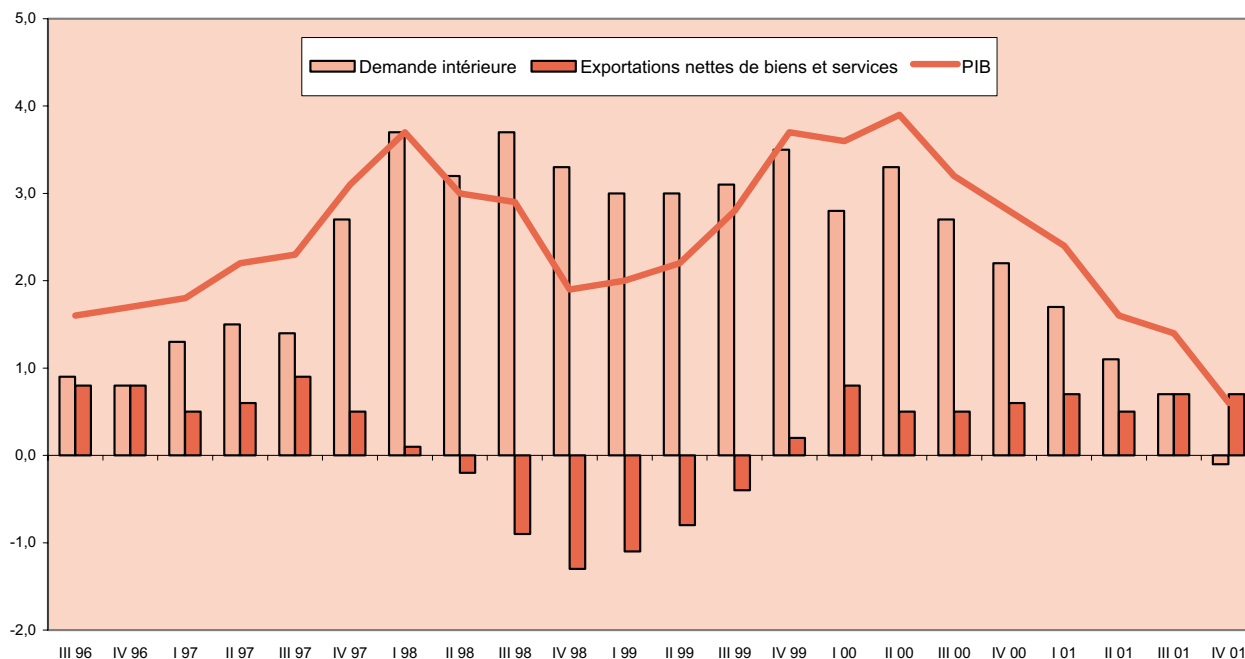
(variation en %, t/t-4)



Source : OCDE et calculs MAE.

Graphique 26. PIB et contribution annuelle des demandes à la croissance

(variation en % et point de pourcentage)



Source : OCDE et calculs MAE.

L'emploi

En ce qui concerne le marché du travail, le taux de chômage de l'ensemble de la zone s'est établi à 8,3 % en 2001 contre 8,8 % en 2000. La tendance à la baisse amorcée en 1997 s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année écoulée. De nouveaux progrès ont été réalisés pour ce qui est des objectifs en matière d'emploi fixés par les Conseils européens de Lisbonne (2000) et de Stockholm (2001), mais ils ont été moins relevants qu'en 2000. Les retombées positives des réformes du marché du travail poursuivies par les Etats membres, y compris dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi se sont traduites par une

croissance plus riche en emplois. Sous l'effet du ralentissement conjoncturel, le taux de chômage a augmenté de 0,1 point de pourcentage au terme de l'année pour se stabiliser à 8,4 %.

A l'exception de l'Allemagne, du Portugal et du Luxembourg qui ont enregistré une stabilisation de leur taux de chômage par rapport à l'année précédente, le taux des autres Etats membres s'est inscrit en recul. L'Espagne qui affiche le taux le plus important de la zone (13 % en 2001) a toutefois enregistré la baisse la plus significative (- 1point de pourcentage par rapport à l'année 2000). Bien que son taux reste supérieur à la moyenne de l'ensemble de la zone, il diminue régulièrement depuis 1995.

III. L'évolution économique en Belgique

L'activité économique en Belgique a poursuivi le ralentissement initié au deuxième trimestre 2000 tout au long de l'année 2001 : au dernier trimestre de l'année le PIB a atteint son niveau le plus bas. Petite économie ouverte et spécialisée au niveau manufacturier dans la production de biens intermédiaires, la Belgique joue généralement le rôle de précurseur, en période de retournement économique.

III.1 Principales catégories de dépenses

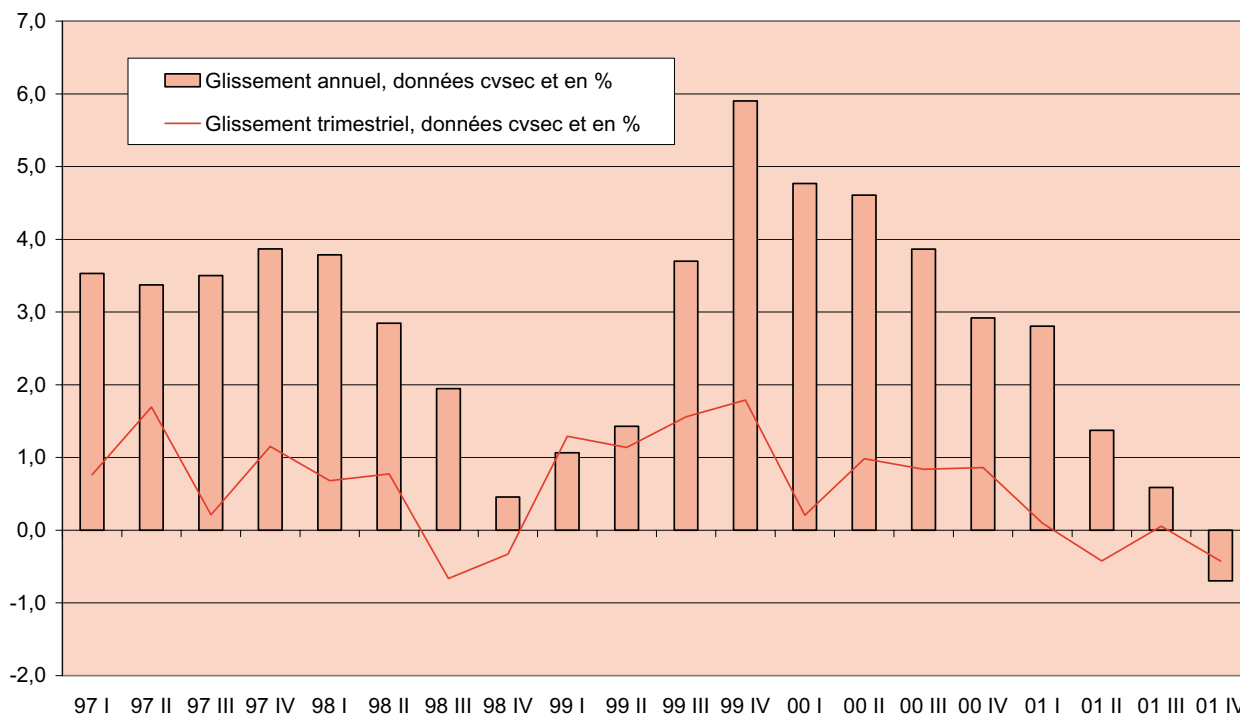
Le commerce mondial s'est fortement détérioré en 2001, principalement en conséquence du ralentissement synchronisé des principales économies. Ceci n'a pas été sans effet sur notre petite écono-

mie ouverte. Par ailleurs, le renchérissement du prix des matières énergétiques combiné à un euro faible, et la hausse de prix de certaines denrées alimentaires ont quelque peu affaibli le pouvoir d'achat des ménages. De sorte que la croissance du PIB a été amputée de près de trois quarts, passant de 4 % de hausse en 2000 à 1 % en 2001, soit la plus faible progression depuis 1993, année où l'activité économique avait reculé de 1 %.

Après avoir culminé au premier trimestre 2000 avec 4,8 % de croissance en glissement annuel³, le PIB n'a cessé de décélérer par la suite : alors qu'au premier trimestre 2001, il affichait encore une croissance de 2,8 % en glissement annuel, le dernier trimestre se soldait par un recul de 0,7 % à un an d'écart.

Graphique 27. Evolution du PIB

(données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires, en %)



Source : ICN et calculs MAE.

³ Les données utilisées ici ne sont pas les données brutes mais bien les données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires (cvsec) qui tiennent compte des jours ouvrables pouvant différer d'une année à l'autre et ce pour le même mois.

**Tableau 5. Evolution des principales composantes du PIB à prix constants
(données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)**

variation en % à un trimestre d'écart	00	01	2000				2001			
			I 00	II 00	III 00	IV 00	I 01	II 01	III 01	IV 01
Consommation privée	3,8	1,6	1,7	0,4	0,7	0,4	1,1	-0,6	0,3	0,0
Consommation publique	2,5	2,3	0,2	0,8	0,9	0,8	0,6	0,3	0,3	0,2
FBCF (hors stocks)	2,6	0,1	4,0	-1,3	-0,7	0,8	2,6	-3,0	0,1	-0,6
FBCF entreprises	3,3	1,4	5,9	-1,8	-1,0	1,3	4,0	-4,3	0,0	2,4
FBCF logements	0,9	1,7	0,3	0,0	0,4	0,3	0,0	0,8	1,0	0,8
FBCF publique	1,5	-14,1	-0,4	-0,4	-1,5	-2,2	-1,6	-3,0	-1,5	-31,3
<i>Demande intérieure (hors stocks) (1)</i>	<i>3,1</i>	<i>1,4</i>	<i>1,7</i>	<i>0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>1,3</i>	<i>-0,9</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,1</i>
<i>Variation de stock (1)</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,9</i>	<i>-0,8</i>	<i>0,1</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,7</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>-1,5</i>	<i>1,9</i>
<i>Exportations nettes (1)</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,7</i>	<i>0,8</i>	<i>0,1</i>	<i>1,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>0,6</i>	<i>1,3</i>	<i>-2,2</i>
Exportations	9,7	-0,8	1,9	2,6	2,3	0,9	-0,6	-0,9	-0,8	-6,4
Importations	9,7	-1,5	3,0	1,7	2,3	-0,4	0,7	-1,7	-2,5	-4,0
<i>PIB</i>	<i>4,0</i>	<i>1,0</i>	<i>0,2</i>	<i>1,0</i>	<i>0,8</i>	<i>0,9</i>	<i>0,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>-0,4</i>

variation en % à un an d'écart	00	01	2000				2001			
			I 00	II 00	III 00	IV 00	I 01	II 01	III 01	IV 01
Consommation privée	3,8	1,6	4,1	4,5	3,5	3,2	2,6	1,7	1,3	0,9
Consommation publique	2,5	2,3	2,3	2,7	2,4	2,7	3,2	2,6	2,1	1,4
FBCF (hors stocks)	2,6	0,1	5,5	2,7	-0,4	2,8	1,4	-0,4	0,5	-0,9
FBCF entreprises	3,3	1,4	6,5	3,4	-0,8	4,4	2,6	-0,1	0,9	2,0
FBCF logements	0,9	1,7	1,8	0,4	0,6	1,0	0,7	1,5	2,2	2,6
FBCF publique	1,5	-14,1	8,5	3,2	-0,8	-4,3	-5,5	-8,0	-8,1	-35,4
<i>Demande intérieure (hors stocks) (1)</i>	<i>3,1</i>	<i>1,4</i>	<i>3,9</i>	<i>3,5</i>	<i>2,3</i>	<i>2,8</i>	<i>2,4</i>	<i>1,3</i>	<i>1,2</i>	<i>0,6</i>
<i>Variation de stock (1)</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,9</i>	<i>1,3</i>	<i>0,5</i>	<i>1,2</i>	<i>-1,1</i>	<i>-0,5</i>	<i>-0,7</i>	<i>-2,5</i>	<i>0,1</i>
<i>Exportations nettes (1)</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>	<i>1,2</i>	<i>0,9</i>	<i>0,7</i>	<i>1,8</i>	<i>-1,4</i>
Exportations	9,7	-0,8	9,4	10,5	11,1	7,9	5,3	1,7	-1,3	-8,5
Importations	9,7	-1,5	10,6	10,5	11,4	6,7	4,4	0,9	-3,8	-7,3
<i>PIB</i>	<i>4,0</i>	<i>1,0</i>	<i>4,8</i>	<i>4,6</i>	<i>3,9</i>	<i>2,9</i>	<i>2,8</i>	<i>1,4</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,7</i>

(1) contribution à la croissance du PIB

Source : ICN et calculs MAE.

D'un trimestre à l'autre, les variations du PIB, bien que faibles voire parfois même négatives, se sont caractérisées par une alternance d'évolutions positives (+0,1 % aux premier et troisième trimestres) et négatives (-0,4 % aux deuxième et quatrième trimestres).

III.2 Contributions respectives des dépenses à la croissance du PIB

Au premier comme au second semestres, l'activité économique a été essentiellement soutenue par la demande intérieure hors stocks, en particulier par la consommation privée mais également par la consommation publique, les investissements des entreprises y contribuant pour peu. Le déstockage massif opéré tout au long de l'année dernière est responsable de la contribution négative des stocks à la croissance du PIB en 2001. La contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB (en rythme annuel) s'est affaiblie au deuxième trimestre, a connu un regain de tonus au troisième trimestre avant de devenir négative au dernier trimestre 2001.

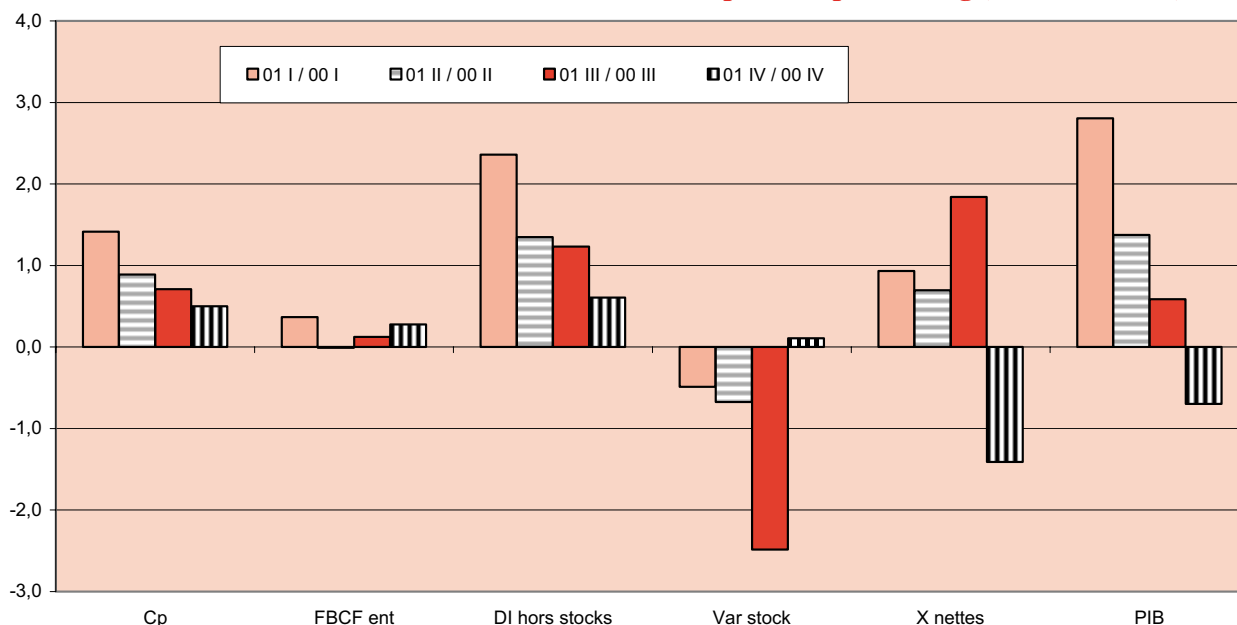
Ainsi, si les exportations et les importations présentaient encore des taux de croissance élevés au premier trimestre 2001, de respectivement +5,3 % et +4,4 % à un an d'écart, ils n'ont cessé de perdre de leur ampleur au cours des trimestres suivants avec toutefois un ralentissement plus important du côté des importations que des exportations expliquant la contribution positive des échanges extérieurs à la croissance du PIB. Seul le dernier trimestre se caractérise par une contribution négative des exportations nettes à la croissance du PIB.

Sur l'ensemble de l'année, les exportations nettes ont contribué à hauteur de 0,5 point de pourcentage à la croissance du PIB, soit pour près de la moitié de la croissance.

La demande intérieure hors stocks est restée l'élément de soutien de la croissance économique avec une contribution de 1,4 point de pourcentage.

Bien qu'ayant décéléré de 2,2 points de pourcentage en 2001 en regard de 2000, la consommation privée a crû de 1,6 % en volume en 2001 par rapport à 2000. Les investissements des entreprises ont

Graphique 28. Contribution des principales composantes à la croissance du PIB
(en point de pourcentage, données cvsec, t/t-4)



Source : ICN et calculs MAE.

également progressé de manière moins significative qu'en 2000, présentant une hausse en volume de 1,4 % en 2001 à un an d'écart contre 3,3 % en 2000. A l'inverse, les investissements en logement se sont accélérés passant d'un taux de croissance de 0,9 % en 2000 à un taux de 1,7 % en 2001 à un an d'écart. Quant aux investissements publics, ils montrent une diminution en 2001, conséquence du cycle électoral des investissements des pouvoirs locaux et des ventes de bâtiments au plan fédéral. La formation brute de capital fixe totale enregistre une hausse de 0,1 % en 2001, soit une décélération de 2,5 points de pourcentage par rapport à 2000.

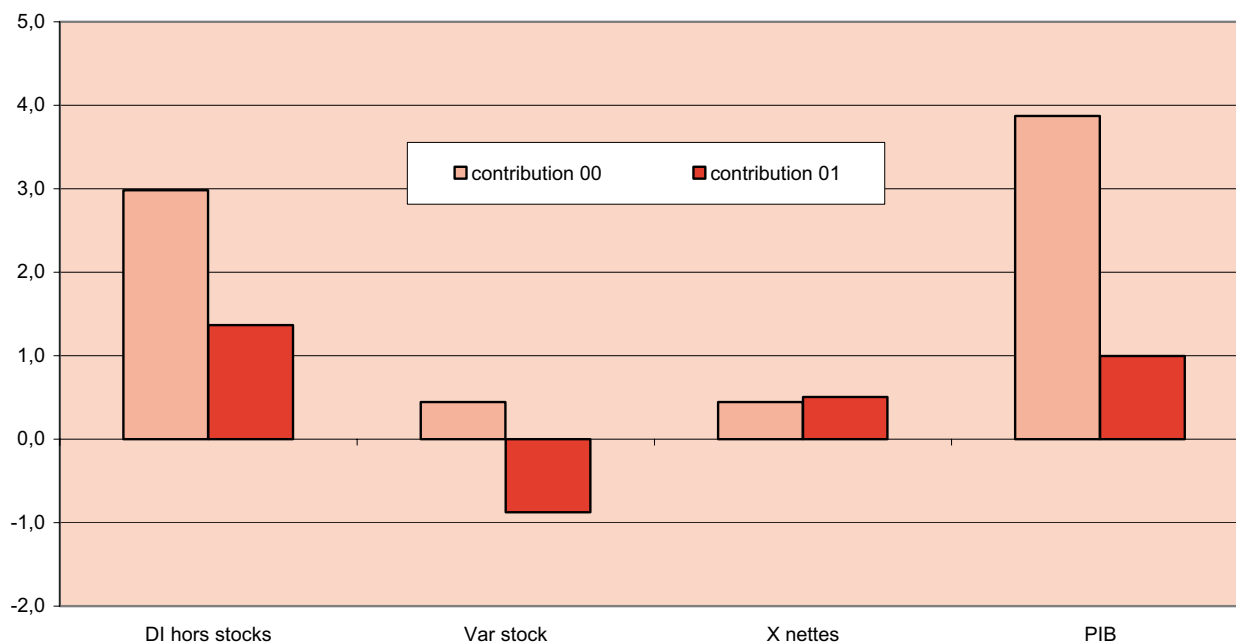
Trimestriellement, au sein de la demande intérieure hors stocks, on observe un mouvement quelque peu inversé entre la dynamique de la consommation privée et celle des investissements des entreprises, la croissance de la consommation privée décélérant au fil des trimestres de 2001 tandis que celle des inves-

tissements des entreprises reprenait un peu d'ampleur au second semestre 2001. Ceci se vérifie également en termes de contribution à la croissance en glissement annuel du PIB, la consommation privée passant d'une contribution de 1,4 point de pourcentage au premier trimestre à une contribution de 0,5 point de pourcentage au dernier trimestre 2001, tandis que celle des investissements des entreprises est passée de 0,4 point de pourcentage au premier trimestre à 0 point de pourcentage au deuxième trimestre pour ensuite se redresser quelque peu et atteindre 0,3 point de pourcentage au dernier trimestre 2001 (cf. graphique 28).

En conclusion, après avoir enregistré un taux de croissance de son activité économique supérieur à celui de la zone euro au premier trimestre 2001, la Belgique a présenté depuis des taux de croissance, en glissement annuel, inférieurs à ceux de la zone euro.

Graphique 29. Contribution des demandes à la croissance du PIB

(en point de pourcentage, données cvsec, t/t-1)



Source : ICN et calculs MAE.

III.3 Principales branches d'activités

La légère croissance en volume de l'activité économique observée en 2001 a été principalement soutenue par les services et plus particulièrement par le secteur des activités financières, immobilières, de location et des services aux entreprises.

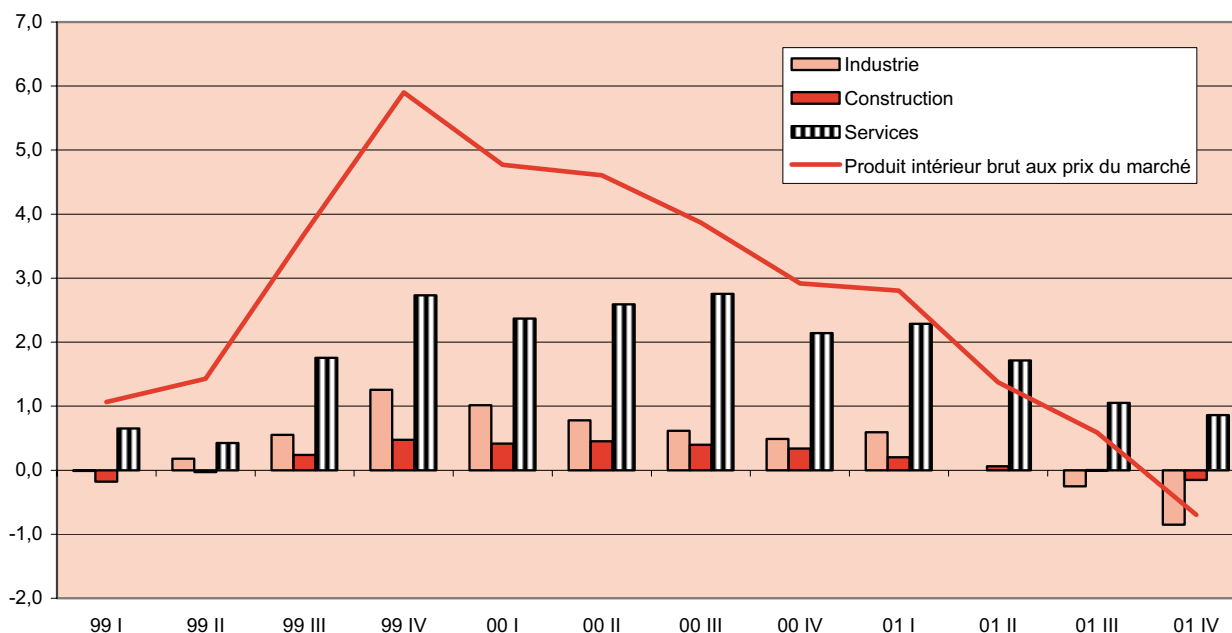
Le secteur de la construction a poursuivi le ralentissement initié au troisième trimestre 2000, enregistrant même un recul au deuxième semestre 2001 à un an d'écart. Sur l'ensemble de l'année 2001, le volume de l'activité du secteur de la construction est cependant resté légèrement supérieur (0,5 %) à celui de 2000. Sa contribution à la croissance de l'activité économique est toutefois nulle pour 2001 après avoir contribué positivement pour 0,4 point de pourcentage en 2000.

L'affaiblissement de la conjoncture trouvant son origine essentiellement dans la demande extérieure, le fléchissement de l'activité a été le plus manifeste dans l'industrie. La valeur ajoutée à prix constants a ainsi été inférieure de 0,6 % en 2001 par rapport à l'année précédente, où elle avait connu une progression de 3,2 %. L'évolution de la valeur ajoutée dans l'industrie s'est rapidement inscrite

en recul, passant d'une croissance de 2,7 % au premier trimestre 2001 par rapport au trimestre correspondant de 2000 à une baisse de 3,8 % au dernier trimestre 2001 (en glissement annuel). La contribution à la croissance de 1 % du PIB pour l'ensemble de l'année 2001 par le secteur de l'industrie a été négative, s'élevant à -0,1 point de pourcentage en 2001 contre +0,7 point de pourcentage en 2000.

Du côté des services, malgré un ralentissement observé dans le rythme de progression, l'activité en 2001 est demeurée supérieure à celle de 2000. La valeur ajoutée a progressé respectivement de 3,8 % et de 2,3 % en valeur à un an d'écart. Ces branches d'activités sont les seules à avoir contribué positivement à la croissance du PIB en 2001 (+1,5 point de pourcentage). En évolution trimestrielle, les services marquent une décélération dans la progression de leur valeur ajoutée du deuxième au dernier trimestres à un an d'écart. Au sein de la branche des services, les «activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises» ont connu la plus forte progression en 2001 (+5,4 %). Cette branche d'activités alimente positivement la croissance du PIB (1,4 point de pourcentage) tandis que les autres y contribuent médiocrement lorsque l'apport est positif ou nul, voire négativement dans le cas inverse.

Graphique 30. PIB et contribution des principales activités à la croissance du PIB
(en point de pourcentage, données cvsec, t/t-4)



Source : ICN et calculs MAE

III.4 Chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA

L'évolution de l'activité décrite dans la section précédente se reflète également dans les indices du chiffre d'affaires en valeur des entreprises déclarantes à la TVA, calculés par l'INS. Après avoir enregistré des taux de croissance à deux chiffres tout au long de l'année 2000, l'indice du chiffre d'affaires n'a cessé de décélérer tant pour les entreprises industrielles que pour les non industrielles au cours des quatre trimestres de 2001 à un an d'écart, exception faite du deuxième trimestre où l'on observe une accélération du chiffre d'affaires pour les entreprises non industrielles. Il est ainsi passé d'une croissance à deux chiffres au premier trimestre 2001 (10,1 % à un an d'écart pour les entreprises dans leur ensemble, 15 % pour les entreprises industrielles et 7,2 % pour les non industrielles) à une progression à un seul chiffre pour présenter ultérieurement un recul au dernier trimestre 2001 : respectivement -2 % pour l'ensemble des entreprises, -2,6 % pour les entreprises industrielles et -1,7 % pour les non industrielles.

Sur l'année, l'indice du chiffre d'affaires pour l'ensemble des entreprises déclarantes à la TVA a été en

2001 supérieur de 4,9 % à la valeur correspondante de 2000 (+6,1 % et +4,3 %, respectivement pour les entreprises industrielles et non industrielles).

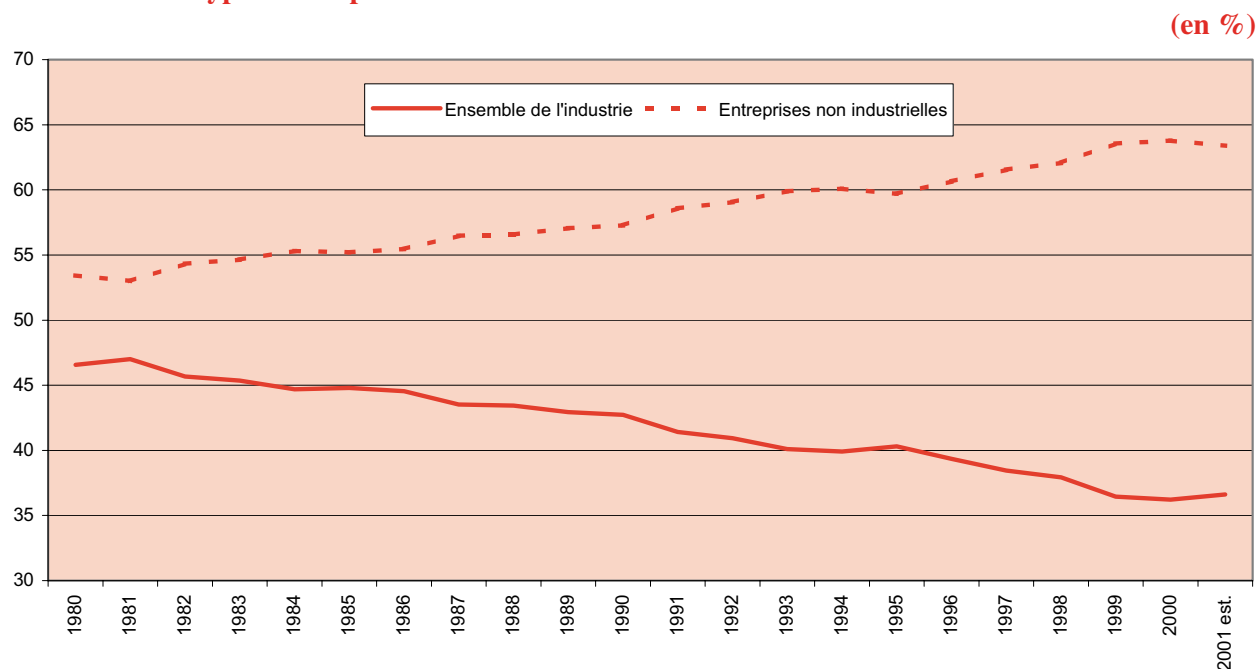
L'analyse sur longue période met en exergue une part du chiffre d'affaires des entreprises non industrielles sans cesse croissante, à l'inverse de celle des entreprises industrielles.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires de certaines industries peut s'être amoindri de par son incorporation dans les centres de coordination (incorporation au siège social), de même le chiffre d'affaires des entreprises non assujetties à la TVA n'est pas pris en compte.

Le graphique 32 met en évidence une diminution de la part du chiffre d'affaires du secteur «commerce, hébergement, restauration, récupération et réparations» dans le chiffre d'affaires total des entreprises non industrielles. Cette diminution s'observe dans tous les sous-secteurs de cette activité à l'exception des intermédiaires du commerce qui voient leur part doubler en vingt ans.

L'élément fondamental que met en exergue le graphique 33 est l'importance prise en termes de chiffre d'affaires par les «institutions de crédit,

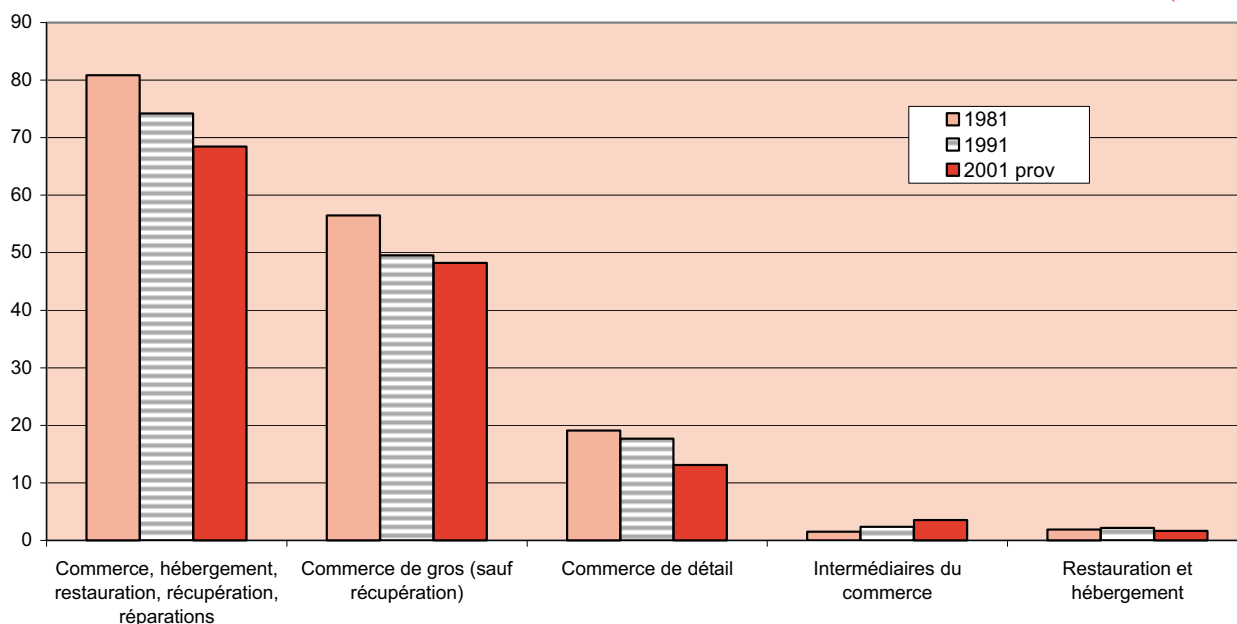
Graphique 31. Répartition du chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA par type d'entreprises



Source : INS et calculs MAE.

Graphique 32. Part du chiffre d'affaires des différentes catégories du commerce dans le chiffre d'affaires total des entreprises non industrielles

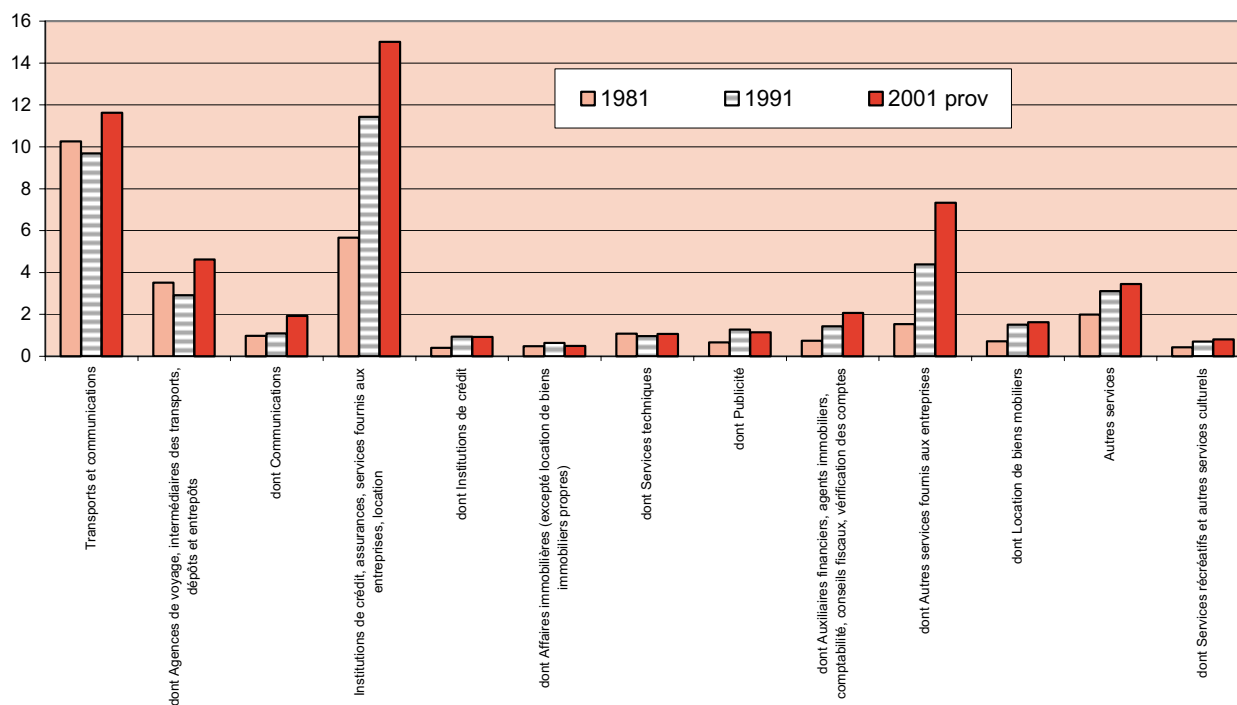
(en %)



Source : INS et calculs MAE.

Graphique 33. Part du chiffre d'affaires de certaines catégories d'entreprises non industrielles dans le total du chiffre d'affaires des entreprises non industrielles

(en %)



Source : INS et calculs MAE.

assurances, services fournis aux entreprises, location» et ce, non seulement au profit du secteur «institutions de crédits», mais bien plus spécifiquement au profit des services fournis aux entreprises, tels les services de publicité, de comptabilité, de conseils fiscaux, etc. et autres services fournis aux entreprises. Cette évolution marque bien la mutation du secteur des services et conforte, comme pour les investissements, l'imputation de résultats commerciaux afférents au secteur industriel à des sociétés de «leasing» et à des centres de coordination répertoriés comme entreprises non industrielles.

Par ailleurs, la proportion du chiffre d'affaires du secteur «des transports et communications» dans le chiffre d'affaires total des entreprises non industrielles a crû, conséquence de l'évolution favorable de la part du chiffre d'affaires des secteurs «agences de voyage, intermédiaires des transports, dépôts et entrepôts» et «communications».

La catégorie «autres services» a également vu croître de manière significative sa part dans le chiffre d'affaires total des entreprises non industrielles au cours des vingt dernières années, principalement sous l'impulsion du développement des «services récréatifs et autres services culturels», reflétant ainsi le rôle sans cesse accru des loisirs et du bien-être dans la société actuelle.

III.5 Production industrielle

Contrastant avec l'année 2000, 2001 s'est avérée mauvaise pour la production industrielle hors construction. En effet, le volume de celle-ci, corrigé des jours ouvrables, a été inférieur de 1 % à sa valeur correspondante de 2000 alors que le secteur de la construction a vu diminuer sa production de 1,7 %. La baisse de la production industrielle hors construction a été la plus marquée en Wallonie avec -2,2 % de variation à un d'écart contre une stabilisation et une diminution de 1,5 % respectivement pour la Flandre et Bruxelles-Capitale. En revanche, pour le secteur de la construction, c'est à Bruxelles-Capitale que la baisse a été la plus forte avec -3,8 % à un an d'écart contre -0,9 % et -3 % respectivement pour la Flandre et la Wallonie.

Suivant la classification par catégorie économique, les biens intermédiaires ont connu en 2001 la plus forte diminution (-3,3 %), suivi de près par les biens de consommation durables (-3,1 %) tandis que les biens d'investissement ont enregistré la plus forte progression avec +11,5 % de hausse à un an d'écart. Les biens de consommation non durables ont également connu une évolution positive de leur production mais nettement moindre avec 1,6 % de hausse sur l'ensemble de l'année 2001 par rapport à 2000.

Au niveau des branches d'activité, seules six sur dix-huit ont enregistré une augmentation de leur production sur l'ensemble de l'année 2001 par rapport à l'année précédente, à savoir, «les industries extractives», «le travail des métaux», «les industries agricoles et alimentaires», «les fabrications métalliques», «la cokéfaction, le raffinage, les industries nucléaires» et «le matériel de transport». Le secteur «du matériel de transport» est celui qui a inscrit la plus forte augmentation (+14,4 %) tandis que le secteur «de la métallurgie» la plus nette diminution (-12 % à un an d'écart).

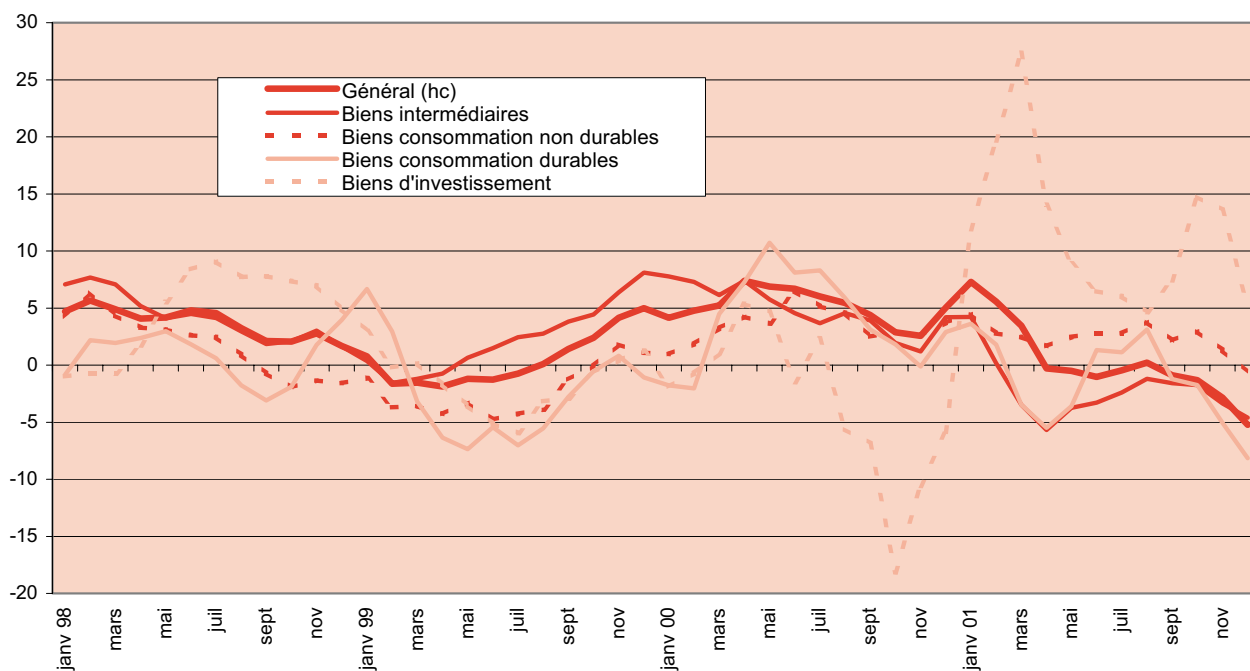
Au fil des trimestres, la production industrielle hors construction n'a cessé de se détériorer en 2001 par rapport à sa valeur correspondante de 2000 enregistrant même des écarts négatifs du deuxième au quatrième trimestre. La construction a également connu une réduction de sa production tout au long de l'année 2001, enregistrant des écarts négatifs sur l'ensemble des différents trimestres par rapport aux trimestres correspondants de l'année antérieure.

Les diverses catégories de biens produits ont connu plus ou moins le même profil d'évolution en 2001 (en glissement annuel) à savoir, une décélération au premier trimestre, suivi d'une accélération au deuxième trimestre, et de deux décélération successives aux troisième et quatrième trimestres 2001, exception faite pour les biens intermédiaires qui ont observé une accélération au troisième trimestre. Les biens d'investissement ont enregistré une évolution inversée, c'est-à-dire une accélération quand les autres secteurs décéléraient et vice-versa. Ils ont par ailleurs connu une hausse de leur production plutôt exceptionnelle (+27,4 %) au premier trimestre. Pour l'ensemble de l'année 2001, la production des biens d'investissement a crû de 11,5 %.

Tableau 6. Production industrielle**(variation en %, à un an d'écart)**

	Total de l'industrie (hors construction)	Construction	Biens intermédiaires	Biens de consommation non durables	Biens de consommation durables	Biens d'investissement
00 I	5,2	7,5	6,1	3,2	4,5	1,0
00 II	6,7	5,8	4,6	6,5	8,1	-1,5
00 III	4,4	1,9	3,9	2,5	3,1	-6,9
00 IV	5,0	3,4	4,2	3,7	2,9	-5,9
01 I	3,5	-1,4	-3,5	2,5	-3,5	27,4
01 II	-1,0	-0,8	-3,3	2,8	1,3	6,5
01 III	-0,9	-1,1	-1,6	2,2	-1,2	7,4
01 IV	-5,2	-3,3	-4,6	-0,6	-8,2	5,2
2001	-1,0	-1,7	-3,3	1,6	-3,1	11,5

Source : INS et calculs MAE.

Graphique 34. Indice de la production industrielle par catégorie de biens**(variation de la moyenne mobile sur trois mois en %, à un an d'écart)**

Source : INS et calculs MAE.

III.6 Investissements selon les déclarations à la TVA

Pendant plusieurs années les investissements des entreprises ont bénéficié de demandes interne et externe dynamiques combinées à des taux d'utilisation de capacité de production élevés. L'année 2001 a été peu favorable aux investissements. La détérioration de l'environnement international, la perte de confiance des entrepreneurs, les perspectives moroses en termes d'ampleur de la reprise attendue, la remontée du chômage pesant sur la confiance des consommateurs et donc indirectement sur la consommation des ménages sont autant de facteurs qui ont contribué à l'atonie des investissements.

Les comptes nationaux trimestriels portant sur les grands agrégats ne nous fournissant que peu d'informations détaillées sur les investissements des entreprises, nous nous baserons pour l'analyse de ceux-ci sur les chiffres fournis par les entreprises déclarantes à la TVA. Si cette approche comporte aussi ses limites, notamment par la non prise en considération des entreprises non assujetties à la

TVA, elle n'en demeure pas moins un outil précieux, les données étant disponibles rapidement.

Après avoir connu une accélération au dernier trimestre 2000, les investissements des entreprises, selon les déclarations faites à la TVA, ont décéléré durant les deux trimestres suivants, passant d'une croissance de 8,1 % en valeur au dernier trimestre 2000 à 2,2 % de hausse au deuxième trimestre 2001 (en glissement annuel). L'accélération du troisième trimestre (+3 %) ne sera de courte durée car, au dernier trimestre 2001, la croissance des investissements marque à nouveau une décélération avec une progression de 2,8 % à un an d'écart.

Si pour les deux premiers trimestres, le profil en décélération des investissements totaux est le même pour les entreprises industrielles et non industrielles, celui-ci diverge pour les deux trimestres suivants. Ainsi, les entreprises industrielles ont-elles connu une accélération dans la progression de leurs investissements selon les déclarations à la TVA au troisième trimestre, suivie d'une décélération au dernier trimestre 2001 à un an d'écart et inversement pour les entreprises non industrielles.

Tableau 7. Evolution de l'indice des investissements selon les déclarations à la TVA (variation en %, à un an d'écart)

	Entreprises industrielles	Entreprises non industrielles	Total des entreprises déclarantes
00 I	4,1	15,4	11,2
00 II	4,4	5,5	5,1
00 III	-0,3	3,2	2,0
00 IV	4,5	10,3	8,1
01 I	2,5	6,1	4,8
01 II	-0,7	3,6	2,2
01 III	2,3	3,4	3,0
01 IV	-4,2	6,8	2,8
2001	-0,4	5,1	3,1

Source : INS et calculs MAE.

Le profil de progression des investissements des entreprises industrielles est plus ou moins similaire à celui observé par l'indice de la production industrielle, si ce n'est qu'au troisième trimestre on retrouve une accélération beaucoup plus marquée pour les investissements que pour la production.

L'analyse de longue période met en exergue une part sans cesse croissante des investissements des entreprises non-industrielles au détriment de ceux des entreprises industrielles.

Il convient toutefois de nuancer cette constatation. En effet, tant les centres de coordination que les sociétés de «leasing» occultent une partie des investissements qui devraient être considérés comme industriels. Ces investissements réalisés par l'intervention desdites sociétés ont été classés par l'administration de la TVA à l'origine de cette statistique comme faisant partie des investissements des entreprises non industrielles.

Eu égard à l'importance des investissements des entreprises non industrielles, une désagrégation de cette catégorie d'investissement par différentes rubriques sera opérée. Seront donc pris en compte les catégories suivantes, à savoir, «commerce», «restauration et hébergement», «transports et

communications», «institutions de crédit, assurances, services fournis aux entreprises» et «autres services».

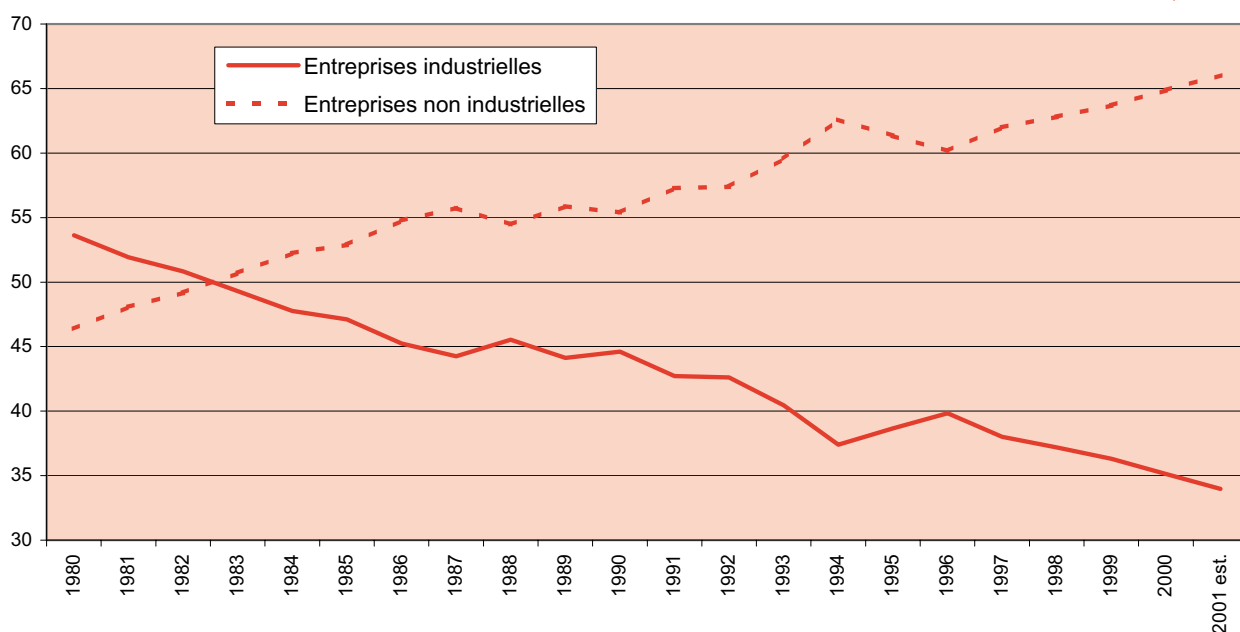
Le graphique 36 met en exergue une diminution de la part des investissements des secteurs «commerce» et «transports et communications» (même si de manière non constante) dans les investissements totaux des entreprises non industrielles et inversement pour les secteurs «des institutions de crédit, assurances, services fournis aux entreprises, location» et «autres services».

Toutes les sous-rubriques du secteur du commerce ont observé une diminution de leur part dans les investissements totaux (non industriels). Pour les transports et communications, bien que la part des investissements soit moindre en 2001 qu'en 1981, le transport routier a quant à lui observé une augmentation de son importance entre 1981 et 2001.

Ce qui ressort essentiellement du graphique 36 est, tout comme pour le chiffre d'affaires, l'importance prise par la rubrique «institutions de crédit, assurances, services fournis aux entreprises, location», qui a vu sa part en termes d'investissements dans les investissements totaux des entreprises non industrielles augmenter sur la période 1981-2001, et

Graphique 35. Répartition des investissements selon les déclarations à la TVA par type d'entreprises

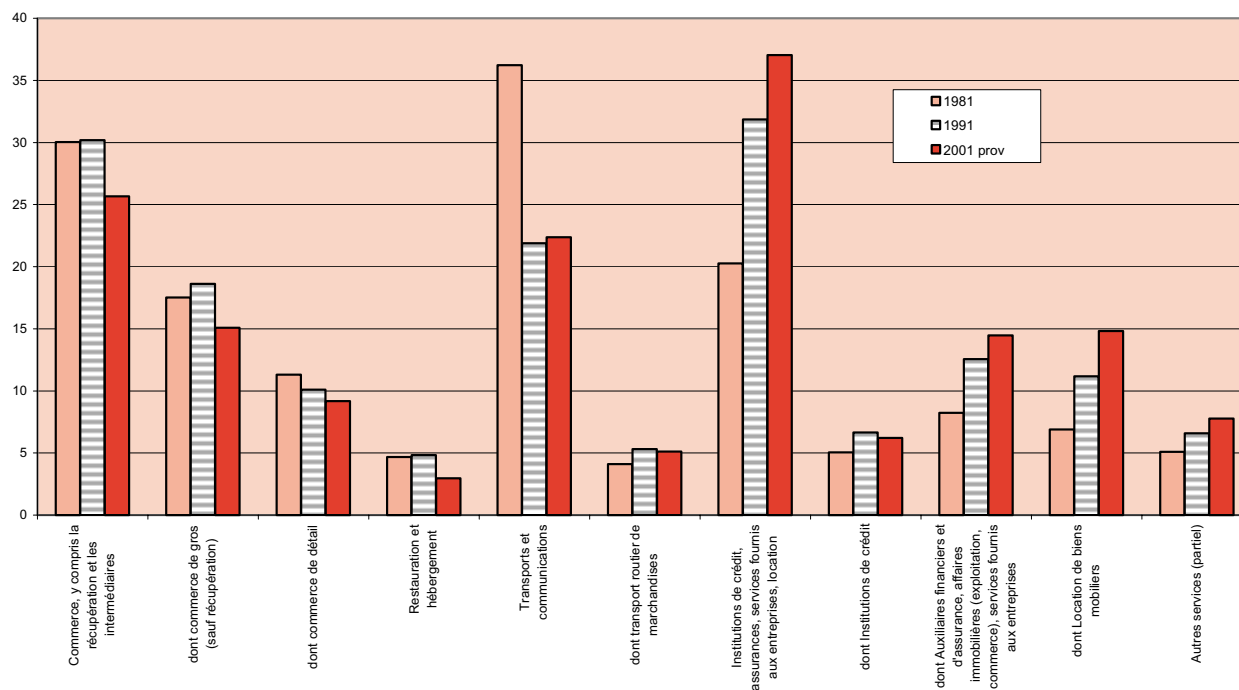
(en %)



Source : INS et calculs MAE.

Graphique 36. Evolution de la part des investissements de certaines catégories d'entreprises non industrielles dans le total des investissements non industriels

(en %)



Source : INS et calculs MAE.

ce, essentiellement au profit des auxiliaires financiers et d'assurances, des affaires immobilières, des services fournis aux entreprises et de la location. Ici encore, la mutation du secteur des services est mise en évidence ainsi que l'imputation de certains investissements afférents aux secteurs industriels à des sociétés de «leasing» et à des centres de coordination non répertoriés comme tels.

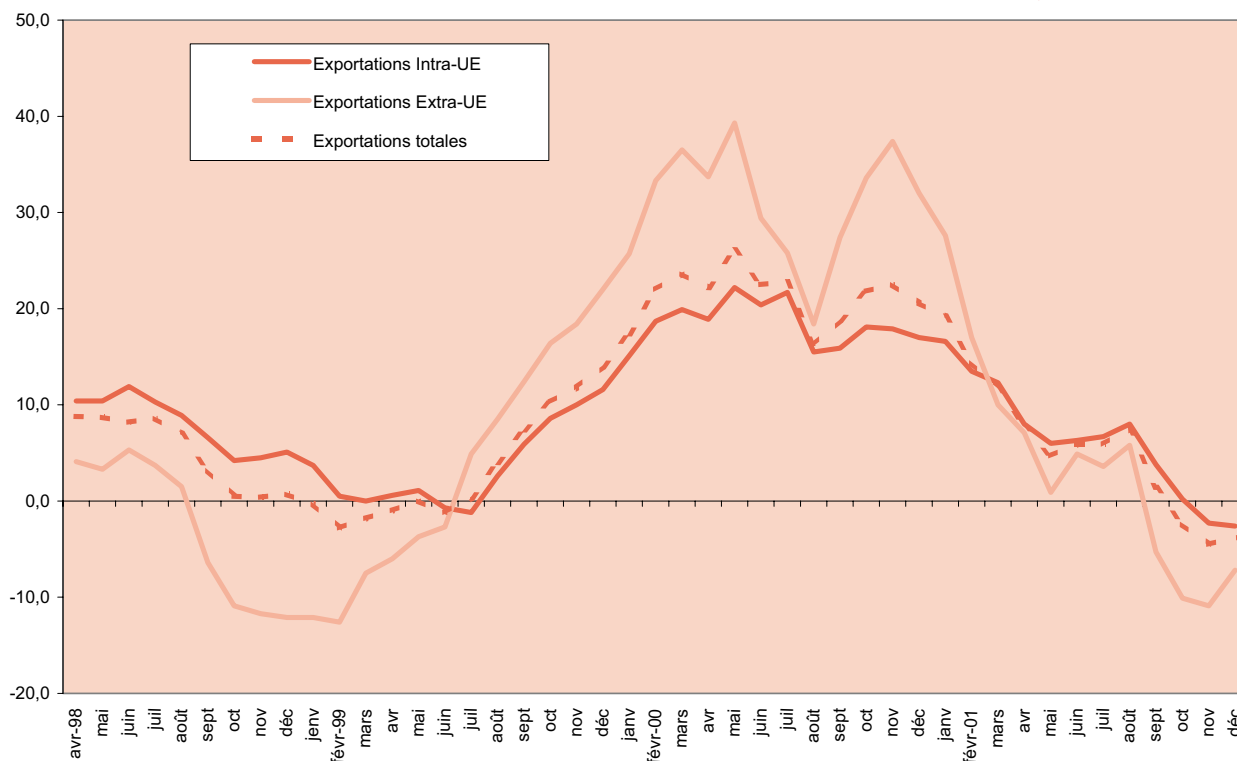
III.7 Commerce extérieur

Suivant les statistiques du commerce extérieur, les exportations de marchandises ont progressé de 3,6 % en valeur en 2001 après avoir affiché une croissance exceptionnelle de 21,3 % à un an d'écart en 2000. De +20,6 % au dernier trimestre 2000, le rythme de croissance des exportations de biens s'est ensuite progressivement affaibli, en ligne avec le tassement du commerce mondial, passant de +11,8 % au premier trimestre à un recul de -3,8 % à un an d'intervalle au dernier trimestre. Conséquence de la faiblesse persistante de

l'activité mondiale et de la demande étrangère qui en a résulté, la quantité de biens exportés s'est contractée de 1,1 % au quatrième trimestre après avoir progressé de 6,2 % à un an d'écart au premier trimestre 2001.

L'infléchissement de la croissance des exportations de marchandises au cours de l'année écoulée reflète un affaiblissement général de la demande importée adressée à la Belgique.

Les expéditions vers les partenaires européens ont reculé de 2,6 % en glissement annuel au dernier trimestre après avoir crû de 12,3 % au premier trimestre. Ces pourcentages s'élèvent respectivement à -7,2 % et +10,0 % pour les exportations à destination des pays situés en dehors de l'Union européenne. Sur l'ensemble de l'année dernière, les exportations intra-UE qui absorbent environ 75 % de nos exportations ont progressé de 4,8 % contre 18,3 % en 2000 tandis que la progression des exportations extra-UE s'est limitée à 0,2 % par rapport à l'année précédente (après un bond de 31,2 % en 2000).

Graphique 37. Exportations totales, intra-UE et extra-UE**(variation de la moyenne mobile sur 3 mois en %, à un an d'écart)**

Source : ICN et calculs MAE.

La dégradation du climat conjoncturel international a principalement affecté l'industrie manufacturière. D'après les enquêtes de conjoncture de la BNB, l'indicateur lissé de l'évolution des commandes à l'exportation dans ce secteur s'est inscrit à la baisse à partir de mars 2000 pour atteindre un minimum de -13,8 points en juin 2001, soit un niveau comparable à celui enregistré au début de l'année 1999.

Contrairement aux précédentes périodes de ralentissement de l'activité économique, les industriels ont révisé à la baisse leurs stocks et infléchi leurs importations dès les premiers signes de dégradation de la situation économique. Sous l'influence du fléchissement concomitant des échanges intra-européens et de la demande intérieure, en particulier du comportement restrictif des entreprises, les importations de marchandises se sont accrues de 3,7 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2001 après avoir augmenté de 24,3 % en valeur en 2000. Cet ajustement à la baisse s'est traduit par une contraction de 5,0 % au dernier trimestre en glissement

annuel après une croissance moyenne de 13,3 % au cours des trois premiers mois de l'année.

Alors que l'excédent commercial intra-UE s'améliore, le déficit extra-UE augmente régulièrement depuis 1998. En 2001, le solde de la balance commerciale a affiché un surplus de 12,1 milliards d'euros contre 11,8 milliards d'euros en 2000.

L'analyse du commerce selon la classification par grandes catégories économiques (CGCE) indique que les biens intermédiaires (près de 60 % du total des exportations) et les biens d'équipement (11 % des exportations) ont été les plus touchés par l'affaiblissement des échanges.

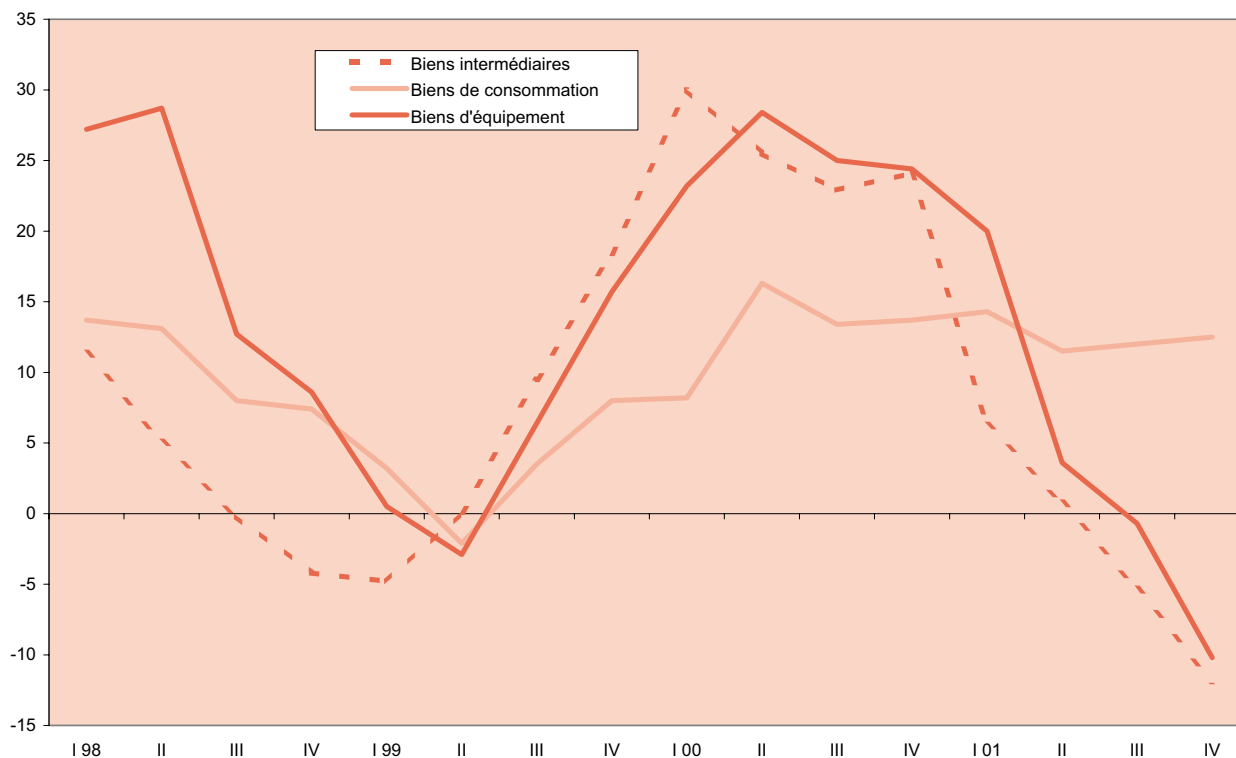
La croissance des exportations de biens d'équipement est ainsi passée de +25,3 % sur base annuelle en 2000 à +2,4 % en 2001 alors que celle des biens intermédiaires a été ramenée de +25,5 % à -2,7 % au cours de la période considérée. Le mouvement mondial et brutal de déstockage dans l'industrie a

largement affecté les biens intermédiaires dont le glissement annuel a atteint -11,9 % au dernier trimestre 2001 après +6,3 % en début d'année et +24,1 % au dernier trimestre 2000. Les approvisionnements industriels en produits de base et trans-

formés, lesquels constituent les trois quarts des exportations de cette branche, ont diminué de 7,3 % sur un an au dernier trimestre 2001 après une hausse de 16,9 % pour la période correspondante de l'année précédente.

Graphique 38. Exportations par grandes catégories économiques

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs MAE.

Tableau 8. Ventilation des exportations selon les pays partenaires

(variation en %, à un an d'écart)

	Union européenne	Allemagne	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie	Asie	Amérique	dont Etats-Unis	Autres pays européens	Afrique
2000	18,3	15,9	19,3	20,1	19,7	20,5	27,6	36,6	36,2	29,2	22,0
2001	4,8	10,9	2,5	-0,8	5,1	8,0	-4,3	1,5	-0,8	2,3	3,5
Part dans le total des exportations (en %)	75,3	18,1	17,4	12,1	10,1	5,8	8,5	7,4	5,6	5,9	1,9

Source : ICN et calculs MAE.

Le repli substantiel des biens d'investissement est survenu plus tardivement : -10,2 % au dernier trimestre contre encore +20,0 % au premier trimestre.

Soutenus par l'augmentation significative des exportations des «autres biens de consommation non durables», les biens de consommation ont mieux résisté, enregistrant une croissance de 12,5 % en 2001 contre 12,9 % un an auparavant.

Dans un contexte de demande industrielle dégradée, l'affaiblissement de la demande étrangère de produits belges a été général quelle que soit la région de provenance.

Comme il apparaît au tableau 8, les exportations à destination du continent américain ont enregistré la décélération la plus sensible, notamment sous l'impact de la chute considérable des exportations vers les Etats-Unis (-0,8 % après une croissance de +36,2 % en 2000).

La ventilation géographique de nos échanges selon nos principaux partenaires commerciaux européens souligne un affaiblissement plus marqué de nos exportations à destination des Pays-Bas et de la France.

III.8 Prix à la consommation

L'inflation mesurée par la croissance de l'indice global des prix à la consommation à un an d'écart s'est élevée à 2,47 % en 2001 après 2,55 % en 2000.

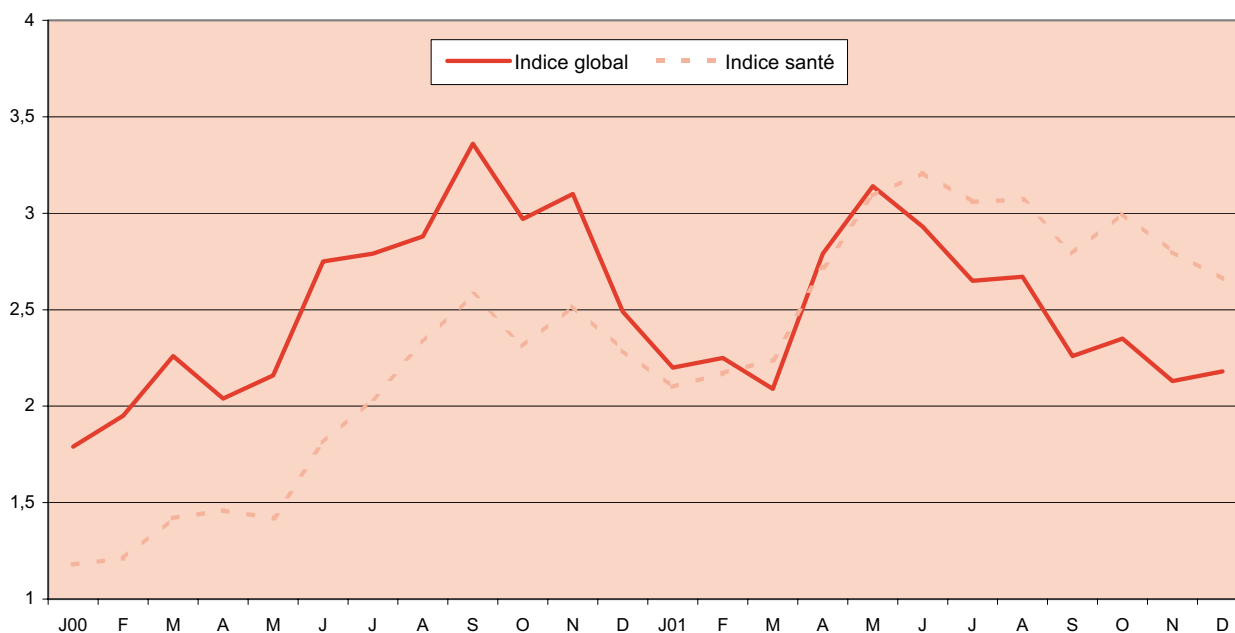
Après avoir atteint un plafond au mois de mai (+3,14 %), l'inflation a ralenti parallèlement au repli des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux pour s'établir à +2,13 % en novembre et +2,18 % en décembre. Le niveau général des prix est retombé à +2,22 % en moyenne au dernier trimestre après une croissance de 2,95 % au deuxième trimestre et de 2,53 % au trimestre suivant.

L'indice santé (utilisé pour l'indexation des salaires et l'adaptation des loyers), qui exclut le tabac, les boissons alcoolisées, l'essence ainsi que le diesel, a progressé en rythme annuel de 1,88 % en 2000 à 2,74 % en 2001.

Reflétant en partie la baisse des prix des produits pétroliers, la croissance sur un an de l'indice global des prix à la consommation a été inférieure durant la seconde moitié de l'année écoulée à celle de l'indice santé. L'écart de croissance entre les deux indices s'est amplifié, passant de 0,05 point de pour-

Graphique 39. Indice des prix à la consommation

(variation en %, t/t-12)



Source : MAE.

cent au deuxième trimestre à 0,60 point de pourcentage en moyenne au dernier trimestre.

La ventilation en quatre groupes de l'indice global annuel montre que la décélération sensible des prix des produits non-alimentaires (+1,73 % en 2001 contre +3,87 % en 2000) a contreba-

lancé la croissance plus substantielle des prix des produits alimentaires, des services ainsi que des loyers.

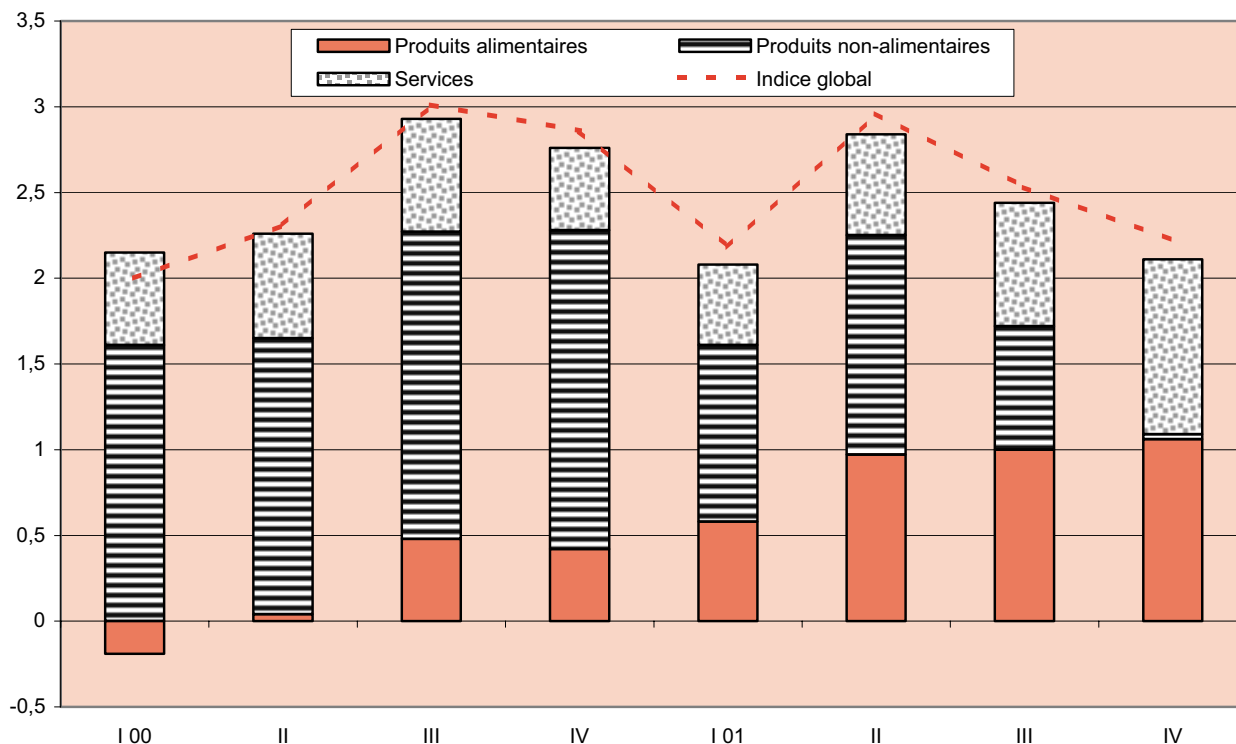
Le profil d'évolution de quelques indices ayant influencé les principales catégories de biens et services de manière significative est à épingle.

Tableau 9. Classification fonctionnelle des prix à la consommation
(variation en %, à un an d'écart)

Classification fonctionnelle	III 01	IV 01	2000	2001
Produits alimentaires	4,66	4,97	0,87	4,22
Produits non-alimentaires	1,62	0,07	3,87	1,73
Services	2,50	3,58	2,01	2,45
Loyers	1,88	2,09	1,45	1,90
Indice global	2,53	2,22	2,55	2,47

Source : MAE.

Graphique 40. Contribution des principaux groupes à l'inflation
(en point de pourcentage, t/t-4)



Source : MAE.

Comme il ressort du tableau 9, **les prix des produits non-alimentaires** ont été contenus au cours de la seconde partie de l'année sous l'effet combiné du fléchissement des prix des produits pétroliers et énergétiques : +0,07 % au dernier trimestre contre encore +2,89 % au deuxième trimestre en glissement annuel.

Conséquence de l'affaiblissement de l'activité industrielle mondiale et de la forte contraction de la consommation d'énergie par les compagnies aériennes à la suite des événements du mois de septembre, les prix des produits pétroliers se sont inscrits en recul durant la deuxième moitié de l'année. Dès le mois de septembre, la baisse de leurs prix a été substantielle, contribuant négativement (pour 0,8 point de pour-cent) à l'inflation du dernier trimestre 2001.

Les prix des produits pétroliers ont diminué à un an d'écart de 16,02 % en octobre et de 18,54 % en novembre alors qu'au début de l'année ils étaient encore supérieurs de 7,55 % à leur niveau de janvier 2000.

Les prix des produits alimentaires ont par contre sensiblement augmenté, atteignant +4,97 % au dernier trimestre 2001 contre +2,71 % au premier trimestre. Tout au long de l'année 2001, ils ont oscillé dans une fourchette comprise entre +2,35 % (en février) et +5,65 % (en octobre).

Cette accélération des prix alimentaires s'explique notamment par les crises successives dans le secteur de la viande et par les mauvaises conditions climatiques.

Le renchérissement des prix des légumes frais, du poisson, des fruits frais, de la viande et des pommes de terre a particulièrement influencé la remontée des prix des denrées alimentaires au cours de l'année.

Ainsi, l'indice des légumes frais a progressé de 8,87 % au premier trimestre et de 16,97 % au trimestre suivant sous l'impulsion du redressement substantiel des prix des poireaux, de la laitue, des carottes et des chicons. La hausse des prix des fruits frais (+10,33 % au troisième trimestre et +15,83 % au dernier trimestre) a principalement été alimentée par l'augmentation des prix des agrumes.

La croissance **des prix des services** a également été plus prononcée au fil des trimestres, traduisant en partie les effets différés des redressements antérieurs des prix des produits pétroliers. Comme le met en évidence le graphique 40, la contribution relative des services à l'inflation a été significative au dernier trimestre (1,02 point de pour-cent contre 0,47 point de pour-cent pour les trois premiers mois de l'année). Elle représentait ainsi 22 % de la croissance de l'indice général au premier trimestre et 46 % les trois derniers mois. Les services ont le plus alimenté l'inflation en novembre (1,11 point de pour-cent) et en décembre (1,04 point de pour-cent). En revanche, la contribution des produits non-alimentaires, groupe dont la pondération est la plus importante, s'est limitée à 0,03 point de pour-cent au dernier trimestre.

De +1,66 % en glissement annuel au premier trimestre, les prix des services ont progressé de 3,58 % au quatrième trimestre à la suite notamment du relèvement significatif des prix *de la distribution d'eau, de l'entretien et des réparations* (des véhicules personnels), des *hôtels, cafés et restaurants*, et des prix des *loisirs*.

Le mouvement de hausse de l'indice *loisirs et culture* est largement imputable à l'augmentation substantielle des prix des journaux et périodiques ainsi que des voyages à l'étranger qui ont crû respectivement de 6,67 % et 9,12 % au dernier trimestre.

III.9 Marché du travail

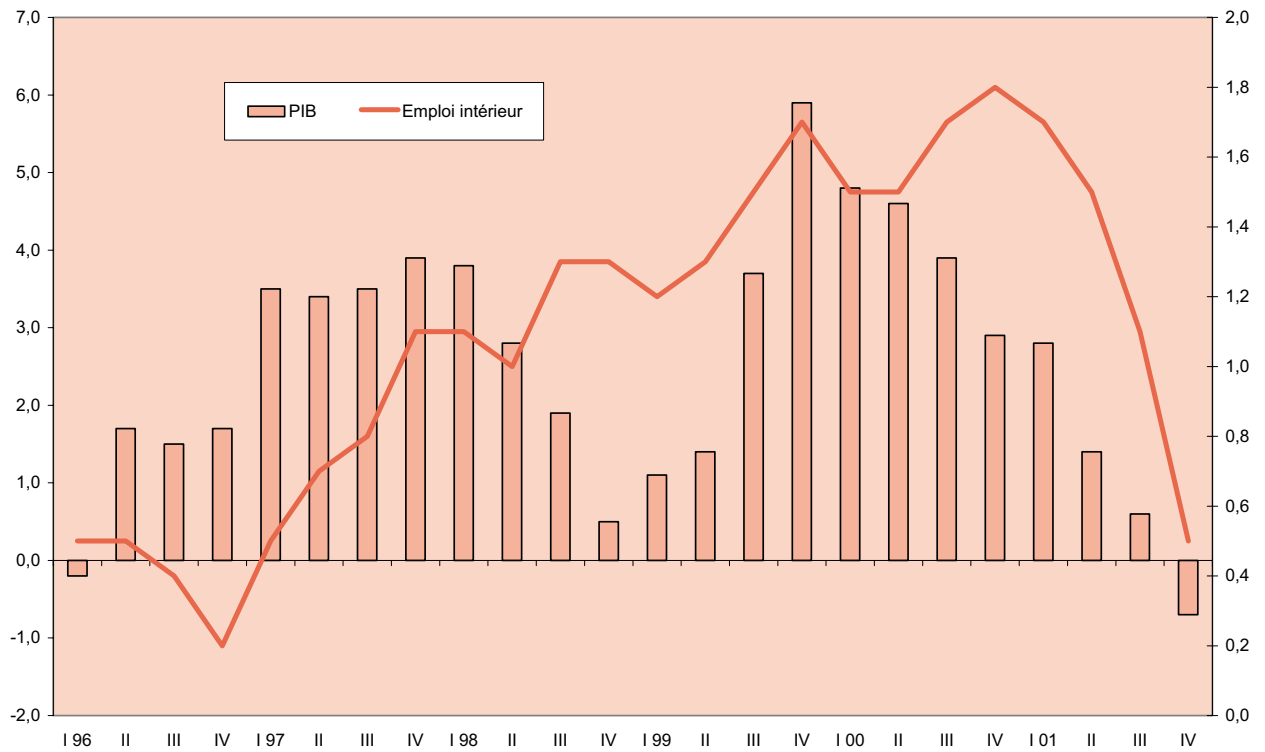
Au cours de la seconde moitié des années nonante, la croissance de l'emploi intérieur s'est régulièrement renforcée jusqu'à atteindre 1,6 % en 2000. Elle s'est quelque peu infléchie à 1,2 % en 2001.

Selon les données publiées par l'Institut des Comptes Nationaux, le nombre de nouveaux postes de travail créés a été ramené de 62.000 unités en 2000 à environ 46.000 unités en 2001.

Cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre de salariés (+1,5 % par rapport à l'année précédente contre +2,0 % en 2000), le nombre d'indépendants (environ 17 % de l'emploi total) enregistrant un recul pour la cinquième année consécutive.

Graphique 41. Evolution du PIB et de l'emploi

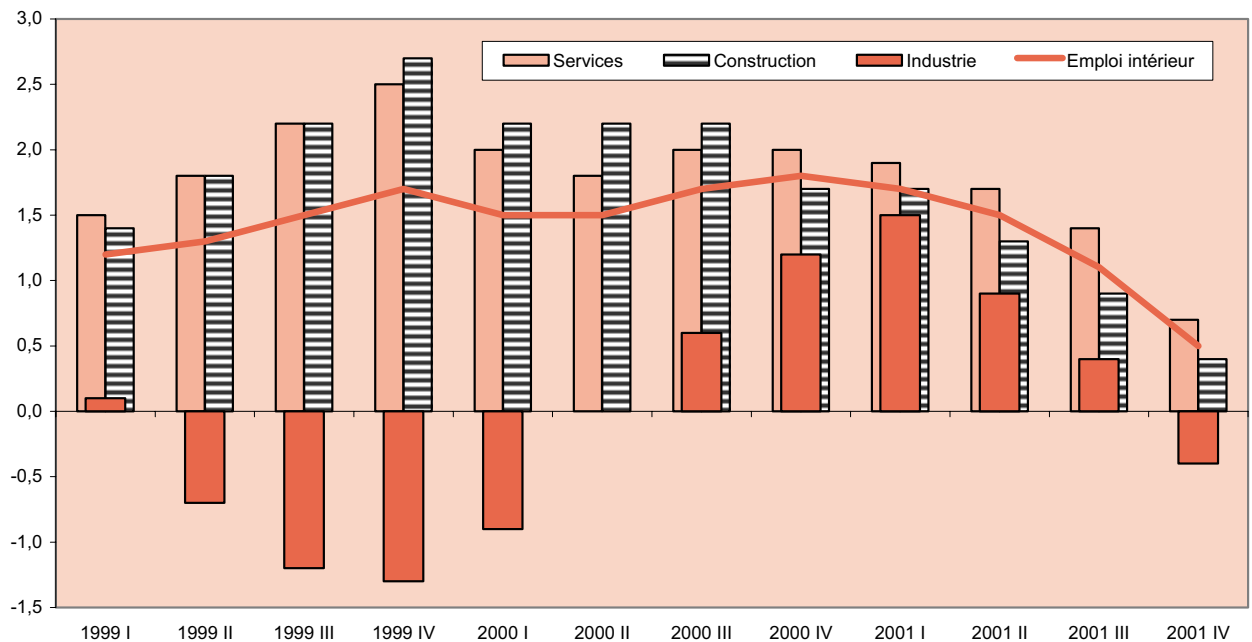
(variation en %, à un an d'écart)



Source : ICN.

Graphique 42. Evolution de l'emploi par branche d'activité

(variation en %, à un an d'écart)



Source : ICN et calculs MAE.

En phase avec l'évolution de l'activité économique mais avec un décalage de deux à trois trimestres, la croissance de l'emploi intérieur qui était encore soutenue la première partie de l'année (+1,6 % à un an d'écart) est retombée à +0,8 % en moyenne au second semestre.

Après une progression de 1,8 % au dernier trimestre 2000, l'augmentation du nombre de personnes occupées a, par la suite, progressivement fléchi, s'établissant à +0,5 % au dernier trimestre 2001, soit la hausse la plus faible à un an d'intervalle depuis le premier trimestre 1997.

L'affaiblissement des effectifs au cours de la deuxième moitié de l'année a caractérisé l'ensemble des branches d'activité. Dans l'industrie, qui représente 17,5 % de l'emploi intérieur, le nombre de personnes occupées s'est contracté de 0,4 % au dernier trimestre après avoir crû de 1,5 % en rythme annuel au premier trimestre 2001. Dans les services (près de 75 % de l'emploi intérieur), le fléchissement est également sensible : la croissance de l'emploi a été ramenée de 1,9 % au premier trimestre à 0,7 % au dernier trimestre.

Au sein de ces activités, l'accroissement des effectifs dans «*le commerce, les transports et les communication*» - activités concentrant la majorité de l'emploi intérieur (30,5 % de l'emploi total dans les services)- s'est réduit de moitié, revenant de 2,4 % à un an d'écart au premier trimestre à 1,2 % au dernier trimestre. La progression de l'emploi dans les «*activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises*», l'«*administration publique et éducation*» ainsi que les «*autres services*» s'est limitée respectivement à 0,3 %, 0,5 % et 0,8 % au dernier trimestre 2001.

Suivant les enquêtes sur les forces de travail (EFT), le taux d'emploi, défini par les personnes actives occupées en pourcentage de la population de 15 à 64 ans, est passé de 60,5 % en 2000 à 59,9 % en moyenne en 2001. De 59,8 % au troisième trimestre 1999, il a ensuite régulièrement augmenté jusqu'au troisième trimestre 2000 (61,1 %) avant de se replier à 59,5 % au dernier trimestre 2001.

Les hommes occupés représentaient 68,8 % de la population masculine âgée de 15 à 64 ans en 2001,

tandis que le taux d'occupation des femmes s'est élevé à 50,8 %. Ces pourcentages atteignaient respectivement 69,5 % et 51,5 % en 2000.

Dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi, des efforts importants doivent être consentis pour accroître la participation au marché du travail : les objectifs européens visent un taux d'emploi total de 67 % en 2005 (70 % en 2010) en moyenne et en particulier de 57 % (60 %) pour les femmes et de 50 % pour les personnes âgées de 55 à 64 ans à l'horizon 2010.

Depuis le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000), un nouvel objectif indique qu'«*en vue d'augmenter les taux d'emploi, de promouvoir la cohésion sociale et le progrès social, d'améliorer la productivité et le fonctionnement du marché du travail, les Etats membres s'efforcent de veiller à ce que les politiques mises en œuvre contribuent à maintenir et améliorer la qualité des emplois*».

Selon les données de l'EFT, la population ayant un emploi s'est contractée de 38.604 unités en 2001, enregistrant un léger recul de 0,9 % par rapport à l'année 2000. Après avoir crû de 0,4 % sur une base annuelle au premier trimestre, le nombre d'emplois a diminué à partir du printemps. Le recul des effectifs a toutefois été moins prononcé la seconde moitié de l'année, revenant de -1,9 % au deuxième trimestre à -1,1 % au dernier trimestre à un an d'écart.

Après des années d'évolution très lente, la population en âge d'activité a particulièrement augmenté en 2001. L'apport de main d'œuvre consécutif à l'opération de régularisation d'un nombre important de ressortissants étrangers ne disposant pas d'un permis de séjour (de l'ordre de 44.000 unités) explique en partie cette évolution.

La ventilation par grands groupes d'âge montre que le taux d'emploi des personnes de 25 à 49 ans s'est réduit de 1,1 point de pour-cent sur un an, s'établissant à 79,0 % sur l'ensemble de l'année 2001. La participation au marché du travail des seniors (50-64 ans) s'est stabilisée à 40,4 % tandis que le taux d'emploi des 15-24 ans a progressé de 0,6 point de pour-cent pour atteindre 29,7 % en 2001. Comme il ressort du tableau 10, l'évolution en glissement annuel du taux d'emploi des personnes de 25 à

Tableau 10. Taux d'emploi par groupes d'âge

	2000	2001	II 00	III 00	IV 00	I 01	II 01	III 01	IV 01
Total	60,5	59,9	60,9	61,1	60,2	60,0	59,7	60,3	59,5
De 15 à 24 ans	29,1	29,7	30,3	29,6	29,2	28,9	28,5	33,1	28,1
De 25 à 49 ans	80,1	79,0	81,0	80,1	79,6	79,5	78,7	79,1	78,5
De 50 à 64 ans	40,4	40,4	39,2	42,6	40,2	40,1	40,8	39,5	41,0

Source : INS, EFT.

Tableau 11. Taux d'emploi salarié temporaire

	Total	Hommes	Femmes
II 00	9,0	6,6	12,1
III 00	9,1	7,0	11,7
IV 00	9,2	7,3	11,8
I 01	7,9	5,4	11,2
II 01	8,8	6,3	12,0
III 01	9,5	6,9	12,9
IV 01	8,7	6,7	11,2

Source : INS, EFT.

Tableau 12. Nombre d'heures prestées dans le secteur du travail intérimaire

	Ouvriers		Employés		Total	
	t/t-1 en %	t/t-4 en %	t/t-1 en %	t/t-4 en %	t/t-1 en %	t/t-4 en %
I 01	-1,9	-2,6	0,6	3,3	-1,3	-0,7
II 01	-5,8	-10,5	-0,6	0,9	-4,1	-7,0
III 01	-0,2	-6,7	1,4	4,6	0,2	-3,2
IV 01	-7,8	-15,6	-2,0	-1,5	-5,9	-11,4

Source : FEDERGON.

49 ans a été négative au fil des trimestres, présentant une diminution de 0,2 point de pour-cent au premier trimestre et de 1,1 point de pour-cent au quatrième trimestre de l'année écoulée.

Dans cette tranche d'âge, le fléchissement du taux d'emploi a été plus significatif chez les femmes (69,7 % en 2001 contre 71 % en 2000) contre respectivement 88,0 % et 88,9 % pour le taux d'occupation masculine. Les femmes ont enregistré une baisse de leur taux d'occupation à un an d'écart dès le premier trimestre. Par ailleurs, le recul du taux d'emploi a été plus prononcé chez les hommes au dernier trimestre.

Dans le groupe des 15-24 ans, le taux d'emploi s'est élevé à 29,2 % et à 28,1 %, respectivement aux derniers trimestres 2000 et 2001. Au cours de cette période, la baisse a été plus sensible chez les hommes (-1,8 point de pourcentage au quatrième trimestre sur un an contre -0,4 point de pourcentage pour les femmes).

Si l'on se réfère toujours aux données de l'EFT, la part de l'emploi salarié à temps partiel dans l'emploi salarié total s'est élevé à 19,5 % en 2001 contre 19,9 % en 2000. Le nombre de salariés travaillant dans le cadre du régime de travail à temps partiel a diminué de 1,4 % par rapport à l'année 2000 après une croissance de 5,2 % un an auparavant. De 20,3 % au premier trimestre de l'année écoulée, le taux de travail salarié à temps partiel est retombé à 19,3 % au dernier trimestre. Les hommes ont été principalement affectés : leur nombre s'est réduit de 5,6 % à un an d'écart au premier trimestre et de 12,4 % et 3,6 % respectivement aux troisième et dernier trimestres.

En raison du climat d'incertitude sur l'ampleur et la durée du ralentissement conjoncturel, les entreprises ont moins recouru aux formes de travail flexible.

Le nombre de personnes sous contrat temporaire, qu'il s'agisse de contrats à durée déterminée, d'intérim ou d'étudiant réagit plus rapidement à l'évolution conjoncturelle. Les perspectives d'évolution de la demande restent incertaines, l'emploi temporaire ne représentait plus que 8,7 % de l'ensemble des salariés en 2001 contre 9,1 % en 2000.

Les données de la Fédération des partenaires de l'emploi (FEDERGON) indiquent que le nombre d'heures de travail intérimaire prestées en 2001 a, pour la première fois depuis 1994, baissé par rapport à l'année précédente (-4,6 %).

Reflète de la sensibilité du secteur intérimaire au retournement de la conjoncture, le volume d'activité s'est graduellement détérioré tout au long de l'année écoulée. Le dernier trimestre a été marqué par un repli substantiel du nombre d'heures prestées, tant à un an d'écart (-11,4 %) qu'à un trimestre d'écart (-5,9 %). La catégorie des ouvriers (61,6 % du total), plus sensible aux variations de l'activité économique, enregistre au quatrième trimestre une diminution du nombre d'heures prestées de 15,6 % à un an d'intervalle et de 7,8 % à un trimestre d'écart tandis que celle des employés voit le nombre d'heures prestées diminuer de respectivement 1,5 % et 2 %.

D'après les statistiques de l'Office National de l'Emploi, le nombre de demandeurs d'emplois inoccupés (DEI) - qui reprend les chômeurs complets indemnisés, mais également les autres demandeurs d'emploi inoccupés inscrits soit obligatoirement soit volontairement - est reparti à la hausse à partir du mois de septembre après cinq années de baisse ininterrompue. En effet, le nombre de DEI était en baisse constante à un an d'écart depuis juin 1996 sous l'effet d'une conjoncture économique favorable et des retombées des réformes du marché du travail.

Après une baisse de 7,1 % à un an d'intervalle en 2000, le nombre de chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCIDE) a diminué de 3,7 % en moyenne en 2001 pour s'établir à 359.791 unités.

Traduisant partiellement le ralentissement du rythme d'embauche, la baisse du nombre de CCIDE a été de moins en moins prononcée au fil des trimestres, se limitant à 0,9 % sur base annuelle au dernier trimestre après un recul de 6,5 % au premier trimestre.

Cette évolution est toutefois influencée par la nouvelle méthode de comptabilisation des demandeurs d'emploi inoccupés introduite par le FOREM (service public de placement en région wallonne) en novembre 2001 en vue de s'aligner sur celle retenue par le VDAB en région flamande. La variation

du nombre de CCIDE pour les deux derniers mois de l'année a été modifiée à la baisse, rendant la comparaison à un an d'intervalle moins pertinente.

Au terme de l'année 2001, le nombre de CCIDE s'est élevé à 350.966 unités, dont 193.638 femmes et 157.328 hommes. Sur base de cette statistique, le chômage a diminué de 1,1 % par rapport à décembre 2000 après une baisse de 2,6 % en novembre 2001.

Le nombre de chômeurs âgés de plus de 50 ans, non repris dans les CCIDE, atteignait 161.982 unités au mois de décembre ; si l'on considère l'ensemble des CCIDE et des chômeurs âgés, le chômage a crû de 0,6 % par rapport à décembre 2000.

Alors que la baisse du nombre de CCIDE est devenue de moins en moins significative tout au long de l'année écoulée, l'augmentation du nombre de chômeurs âgés a été plus contenue en rythme annuel dès le mois de mars 2001. De +6,2 % en

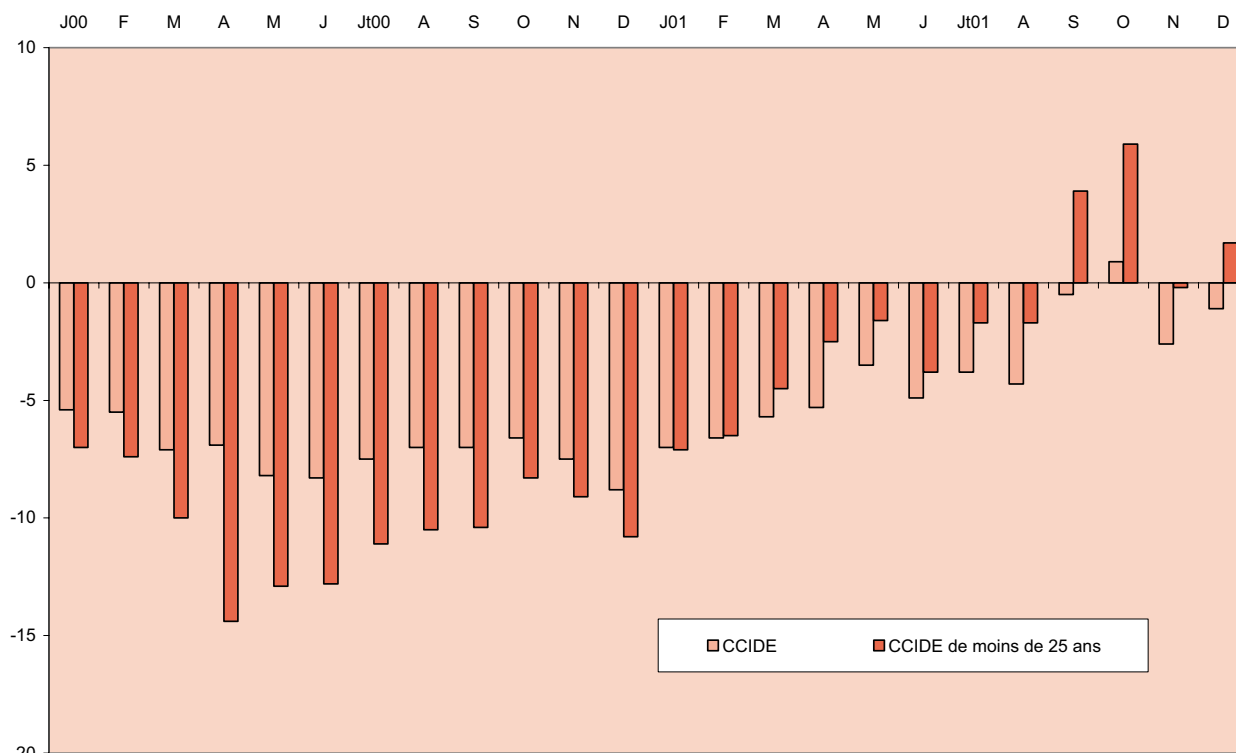
moyenne pour les trois premiers mois de l'année, le nombre de chômeurs âgés a progressé sur un an de 4,9 % au dernier trimestre.

Sur l'ensemble de l'année 2001, le nombre de jeunes chômeurs (environ 17 % du total des CCIDE) ne s'est contracté que de 1,5 % par rapport à l'année précédente après avoir reculé de 10,4 % en 2000. Le nombre moyen de chômeurs de moins de 25 ans était de 63.760 unités en 2001, soit 960 de moins que la moyenne en 2000 et 8.479 de moins que la moyenne de 1999. Après avoir baissé de 6,1 % à un an d'écart au premier trimestre, leur nombre a progressé de 0,1 % et 2,5 % en moyenne aux troisième et quatrième trimestres.

Bien que des mesures particulières aient permis aux jeunes de bénéficier d'une première expérience professionnelle (le plan Rosetta), le marché de l'emploi de cette tranche d'âge demeure déficient.

Graphique 43. Evolution du Chômage

(variation en %, un an d'écart)



Source : ONEm.

Bibliographie

- ARTUS Patrick – Totale asymétrie Etats-Unis/Europe – Libération, 19 novembre 2001
- AVOUYIDI-DOVI - Les problèmes de mesure de sensibilité du cycle réel au cycle financier – Bulletin de la Banque de France, n°95, Novembre 2001
- BCE – Les informations fournies par les indicateurs composites du cycle conjoncturel de la zone euro – Bulletin mensuel, Novembre 2001
- BESSION Jean-Louis et ECHINARD Yann – L’Euroland : une zone monétaire optimale ? – 1998
- Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank – Vues nouvelles et anciennes sur les mouvements conjoncturels – n°35, 19 décembre 1997
- COUDERT Virginie et MOJON Benoît – Asymétries financières en Europe et transmission de la politique monétaire – Centre d’Etudes Prospectives et d’Informations Internationales, Septembre 1995
- DALSGAARD Thomas, ELMESKOV Jorgen et PARK Cyn-Young – Ongoing changes in the business cycle : Evidence and causes – OCDE, WP n° 315 - 2002
- DANIEL Jean-Marc - Clément Juglar, l’inventeur des cycles – Le monde, 13 novembre 2001
- DE COINTET Olivier – Le cycle économique – 1997
- DUPUIS Henri – Tout dépend de chacun - Trends Tendances, 20 septembre 2001
- Encyclopédies Hachette multimédia et Agora – Les cycles et les crises économiques
- GIANNINI Giancarlo – Crises et cycles économiques – 1997
- INSEE – Rôle des flux des capitaux dans la transmission du choc américain à la zone euro – note de conjoncture internationale, Décembre 2001
- MUNDELL Robert A. – A theory of optimum currency areas – International Economics, 1968
- NOELS Geert – De la tempête parfaite à la dépression parfaite – Trends Tendances, 27 septembre 2001
- NOELS Geert – Une excuse pour la première récession du 21ème siècle – Trends Tendances, 20 septembre 2001
- OECD – Ongoing changes in the business cycle – WP1(2002)5
- Parlement européen – Ajustement aux chocs asymétriques – direction générale des études, ECON 104FR, Mars 2001
- PRUDHOMME Cécile – Robert Mundell, un précurseur de l’euro- Le monde, 14 novembre 2001
- ROMER Christina D. et David H. – What ends recessions ? – National Bureau of Economic Research, WP n° 4765, June 1994
- SCANDELLA Luigi – Le Kondratieff et la mode – l’Echo,
- VERBERNE Guy et DE GROOT Elwin - Quand il pleut aux Etats-Unis, il dégoutte sur la zone euro - Vecteur, Mai 2001
- VERFAILLE Guy et DANDELLOT Fabienne – Belgique : le consommateur à la rescousse de l’économie ? – Vecteur, Mars 2001

2^{ème} partie

Aspects structurels de l'économie belge

IV. Aspects structurels

IV.1 Le produit intérieur brut par tête, indicateur de la richesse collective

Le produit intérieur brut par tête de la Belgique, mesuré en parité de pouvoir d'achat afin de permettre une comparaison internationale, est un des plus élevés du monde occidental. Suivant les calculs d'Eurostat, il se montait en 2000 à 24 062 euros (voir tableau 13).

La Belgique se classe ainsi à la huitième place parmi les pays d'Europe de l'Ouest après le Luxembourg, la Norvège, la Suisse, le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas et l'Autriche. Les «grands pays européens» se classent en deçà, tandis que les Etats-Unis précèdent largement les pays européens autres que le Luxembourg et demeurent la référence du monde occidental industrialisé.

Le PIB par tête, qui ne doit pas être confondu avec le revenu des personnes ou des ménages, est d'abord un indicateur de la richesse nationale collective produite au cours d'une année. Le PIB est en effet la valeur totale des biens et services produits sur le territoire national. Le PIB par tête est donc avant tout révélateur de la valeur créée par l'activité productrice, en particulier par le travail.

Ainsi, le produit intérieur brut rapporté non plus au nombre d'habitants mais au nombre d'emplois intérieurs (tableau 13), met davantage en exergue la performance de l'économie belge. Selon cet indicateur, la Belgique se place à présent en quatrième

position, derrière le Luxembourg, la Norvège et les Pays-Bas. A nouveau le Grand Duché apparaît isolé en tête et les Etats-Unis demeurent une référence. Ce nouveau classement reflète l'efficacité du système productif belge qui se traduit par une productivité ou quantité de biens et services produite par unité de travail, très élevée.

Quoique la position de l'économie belge en termes de PIB par tête apparaisse remarquable, envisagée dans la durée, son évolution peut être source d'interrogation. En effet, rien qu'au cours des cinq dernières années, la position relative de la Belgique s'est quelque peu dégradée : en 1995 la Belgique occupait la cinquième place derrière le Luxembourg, la Suisse, la Norvège et le Danemark. Depuis lors, l'Irlande, les Pays Bas et l'Autriche sont venus s'intercaler entre le Danemark et notre pays. De plus l'écart absolu qui séparait notre pays du Grand Duché de Luxembourg en 1995 (10 000 euros) a pratiquement doublé en faveur du Luxembourg.

Outre le développement économique important qu'ont connu ces dernières années les pays qui ont dépassé la Belgique, il importe d'identifier les raisons internes à l'économie belge qui ont entraîné ce «déclassement» relatif. Celles-ci ne peuvent être vraisemblablement que multiples. Néanmoins, à défaut d'être exhaustif, un premier repérage est tenté dans les sections qui suivent. Il débute par un examen de ce qui apparaît être au premier plan, soit le volume ou la quantité de travail mis en œuvre dans l'économie belge.

Tableau 13. Produit intérieur brut aux prix et PPA courants (euro)

		Par habitant				Par personne occupée					
		1995		2000		1995		2000			
1	LUX	30,151	1	LUX	44,308	1	LUX	58,160	1	LUX	74,562
2	CHE	23,284	2	NOR	31,424	2	BEL	24,245	2	NOR	71,846
3	NOR	21,139	3	CHE	27,811	3	NLD	52,631	3	NLD	63,929
4	DNK	20,842	4	DNK	27,261	4	NOR	50,930	4	BEL	62,924
5	BEL	19,880	5	IRL	26,694	5	FRA	50,309	5	AUT	60,067
6	AUT	19,463	6	NLD	25,976	6	AUT	47,998	6	IRL	59,723
7	DEU	19,418	7	AUT	24,998	7	ITA	46,425	7	FRA	50,477
8	NLD	19,277	8	BEL	24,062	8	IRL	46,117	8	ITA	56,544
9	FRA	18,319	9	DEU	23,751	9	CHE	43,136	9	DNK	52,629
10	ITA	18,252	10	FIN	23,228	10	FIN	42,786	10	FIN	52,614
11	SWE	18,101	11	ITA	23,013	11	DEU	42,418	11	CHE	51,040
12	FIN	17,107	12	SWE	22,957	12	DNK	41,685	12	DEU	50,436
13	GBR	17,025	13	GBR	22,886	13	ESP	41,560	13	ESP	49,219
14	IRL	16,472	14	FRA	22,280	14	SWE	39,075	14	GBR	49,155
15	ESP	13,801	15	ESP	18,593	15	GBR	38,290	15	SWE	47,940
16	PRT	12,447	16	PRT	16,537	16	GRC	31,848	16	GRC	42,182
17	GRC	11,638	17	GRC	15,572	17	PRT	25,581	17	PRT	33,721
	USA	25,890		USA	32,228		USA	56,534		USA	67,261
	UE-15	17,644		UE-15	22,510		UE-15	43,299		UE-15	52,736

Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE.

IV.2 Le taux d'emploi

Le taux d'emploi de la Belgique, nombre d'emplois rapporté à la population en âge de travailler et exprimé en pour cent de celle-ci, demeure un des plus faibles de l'Union européenne, soit 60,5 p.c. en 2000 contre 63,3 p.c. en moyenne pour l'Union européenne (tableau 14).

En outre, même si le taux d'emploi a progressé sensiblement entre 1995 et 2000 (+4,4 points de pour cent), son augmentation demeure largement inférieure à celle des deux pays membres de l'Union ayant le plus crû au regard de cet indicateur, l'Irlande (+10,8 points de pour cent) et les Pays-Bas (+8,9 points de pour cent).

**Tableau 14. Taux d'emploi
(comparaison européenne)**

	2000
Belgique	60,5
Danemark	76,3
Allemagne	65,4
Grèce	55,7
Espagne	54,8
France	62
Irlande	65,2
Italie	53,7
Luxembourg	62,7
Pays-Bas	72,9
Autriche	68,4
Portugal	68,3
Finlande	67,3
Suède	70,8
Royaume-Uni	71,5
UE-15	63,2

Source : Eurostat.

Comme mis en avant notamment par le Conseil supérieur de l'Emploi, «le handicap de la Belgique en matière de taux d'emploi, trouve son origine dans la faiblesse de l'occupation des personnes appartenant aux tranches d'âge extrêmes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 30 p.c., contre près de 40 p.c. en moyenne dans l'UE ; pour les aînés âgés de 55 à 64 ans, le taux d'emploi se situe autour de 25 p.c. en Belgique, 10 points de pourcentage plus bas que le taux européen. En revanche pour les personnes issues de la catégorie d'âge intermédiaire, la Belgique enregistre une performance égale en moyenne à celle observée dans l'Union euro-

péenne, avec un taux d'emploi de 82 p.c. Même dans cette catégorie d'âge intermédiaire, c'est en particulier l'emploi des plus âgés qui est insuffisant, car le taux d'emploi des hommes comme des femmes de moins de quarante ans est supérieur à celui observé en moyenne dans l'Union»⁴.

Au printemps 2000, le Conseil européen de Lisbonne avait défini un objectif de plein emploi dans la perspective de faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale, grâce à une stratégie globale visant à moderniser le modèle social européen en investissant dans les ressources humaines et en luttant contre l'exclusion sociale» : soit un taux d'emploi proche de 70 p.c. de la population en âge de travailler (15-64 ans) à l'horizon 2010 pour la moyenne européenne (60 p.c. pour les femmes). Ultérieurement, à Stockholm en mars 2001, des objectifs intermédiaires à l'horizon 2005 furent précisés : un taux d'emploi moyen pour l'Union de 67 p.c. pour l'ensemble, dont 57 p.c. pour les femmes. En outre pour 2010, le taux d'emploi des personnes de 55 à 64 ans devrait s'élever à 50 p.c. en moyenne dans l'Union.

En regard des objectifs européens, il convient de relativiser l'écart apparemment important de la Belgique par rapport à ses partenaires dans la mesure où il est approché par des indicateurs statistiques appelant à être interprétés. Ainsi calculé en «équivalent temps plein» le taux d'emploi global de la Belgique se monte à 57,5 % (population de 15 à 64 ans) contre 57,9 % pour la moyenne de l'Union européenne présentant dès lors un écart négatif minime (-0,4 point de pourcentage) alors que selon la définition primaire, le taux d'emploi global de la Belgique, comme mentionné plus haut, se monte à 60,5 % contre 63,3 % dans l'UE (écart de -2,8 points de pourcentage). Au demeurant, l'objectif demeure un renforcement des taux d'emploi spécifiques aux extrêmes des groupes d'âge tant pour les hommes que pour les femmes.

⁴ Conseil Supérieur de l'Emploi, Rapport 2001, Bruxelles 2002. P I-18. Disponible sur le site web du Ministère Fédéral de l'Emploi et du Travail à l'adresse URL, www.meta.fgov.be.

Tableau 15. Taux d'emploi par âge, sexe et région en 2000

		15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Région flamande	H	37,1	91,6	36,8
	F	30,2	71,6	14,7
	T	33,7	81,8	25,6
Région wallonne	H	28,2	82,8	34,6
	F	18,7	60,9	17,1
	T	23,6	71,9	25,5
Région de Bruxelles-Capitale	H	21,4	76,4	40,2
	F	19,2	61,8	29,2
	T	20,3	69,1	34,5
Pays	H	32,8	87,3	36,4
	F	25,3	67,2	16,6
	T	29,1	77,4	26,3
Union européenne	H	43,8	87,2	47,9
	F	36,8	65,9	27,9
	T	40,3	76,6	37,7

Source : CSE, Plan d'action national 2002.

La faiblesse du taux d'emploi constitue indéniablement l'un des facteurs explicatifs déterminant la détérioration de la position relative de la Belgique.

IV.3 La productivité

Outre le volume de l'emploi, le développement de la richesse collective dépend tout aussi essentiellement de l'augmentation de la productivité et en particulier de la productivité du travail. L'augmentation de l'emploi ne peut se faire au détriment de la productivité. La hausse concomitante de l'emploi et de la productivité s'avère nécessaire au développement de la richesse collective. C'est ce qui

a caractérisé la forte croissance de l'économie des Etats-Unis au cours de la seconde moitié des années nonante⁵.

La productivité varie à travers les phases du cycle conjoncturel : décélération en période de ralentissement conjoncturel et au contraire accélération lors du redéploiement de l'activité. Aussi convient-il de l'observer sur moyenne période plutôt qu'au cours d'une année.

Comme il ressort du tableau 16, tant le niveau que l'augmentation de la productivité du travail en Belgique sont parmi les plus élevés de l'Union Européenne.

⁵ Rapport 2002 sur la compétitivité européenne.

Tableau 16. Productivité du travail

Pays	UE = 100	Variation moyenne 1996 - 2000 en %
Belgique	120,2	1,7
Danemark	101,8	1,5
Allemagne	97,7	1,1
Grèce	81,6	3,0
Espagne	91,9	0,9
France	109	1,3
Irlande	116,4	4,0
Italie	113,9	0,9
Luxembourg	205,8	2,1
Pays-Bas	98,7	1,1
Autriche	97,7	2,1
Portugal	65,1	3,5
Finlande	101,9	2,7
Suède	92,9	2,2
Royaume-Uni	94,7	1,5
UE-15	100	1,3
Etats-Unis	118,2	2,1

Source : Eurostat Structural indicators, European Economy, n°2, 2002.

Si l'on prend comme référence le niveau du PIB réel par personne occupée de l'Union européenne, la Belgique avec un indice de 120,2 se classe en deuxième position après le Luxembourg, largement au dessus de la moyenne européenne.

De même l'augmentation de la productivité du travail au cours de la période 1996-2000, avec une moyenne annuelle de 1,7 %, est supérieure en Belgique à celle de ses proches voisins, à l'exception du Luxembourg, et de la moyenne européenne de

1,3 %. La croissance plus élevée de la productivité observée dans certain pays de l'Union peut s'expliquer principalement par le rattrapage de niveau de productivité que ces pays doivent opérer.

Ainsi l'évolution de la productivité apparente du travail considérée globalement, soit pour l'ensemble de l'économie, demeure l'un des points forts de l'économie belge et ne permet pas d'expliquer le changement de position relative du PIB par habitant au cours des cinq dernières années.

IV.4 La productivité multifactorielle

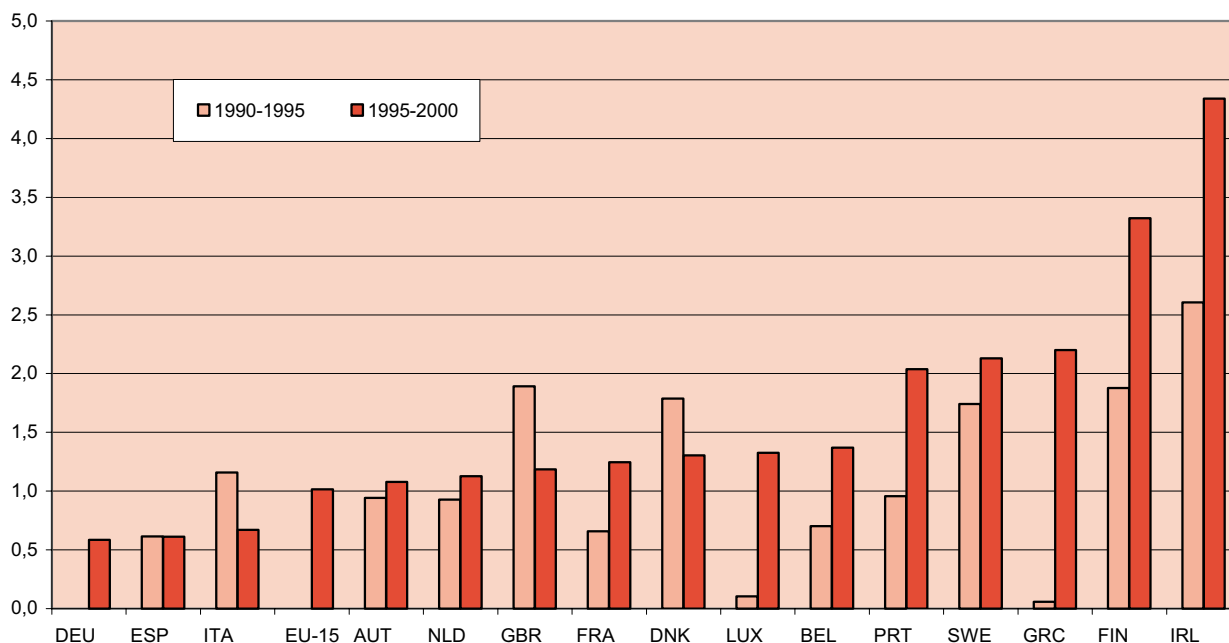
La production de biens (ou de services) peut être considérée comme résultant de l'apport d'une «quantité de travail» (le nombre de personnes ou, mieux, d'heures de travail mises en œuvre à cette fin de production) et d'une «quantité analogue de services fournis par le capital (les équipements)». L'identification de l'apport de chacun de ces «facteurs de production» à la production peut être «modélisé» par une «fonction de production». Celle-ci prend la forme d'une équation mathématique dont deux composantes représentent l'apport singulier des différents facteurs à la production. Mais il est évident que la production ne résulte pas simplement de la somme de l'apport de ces deux seuls facteurs de production «idéalisés» que sont le «travail» et le «capital», et qu'une «autre composante du processus de production» doit figurer dans la «fonction explicative», assumant en quelque sorte des éléments autres que le travail et le capital. C'est ce troisième terme qui est régulièrement appelé

productivité «totale ou globale» des facteurs (PTF ou PGF). Souvent, ce troisième terme est identifié au «progrès technique». Récemment toutefois, l'OCDE a attiré très justement l'attention sur la portée plus large de ce troisième terme et a proposé de le nommer «productivité multifactorielle (PMF)» afin d'éviter de le réduire au progrès technique exclusivement⁶.

Ainsi, la PMF mesure en quelque sorte «l'efficacité» du processus de production et donc l'interaction réussie du capital et du travail mais également l'apport du progrès technique non déjà «incorporé» dans le travail (l'amélioration de la qualification de la main-d'œuvre) et dans le capital (qualité inhérente à de nouvelles générations d'équipement).

Dans la décomposition du processus de production effectuée selon la méthodologie de la «comptabilité de croissance», la PMF est obtenue par différence entre la croissance observée et celle «estimée» par la seule utilisation du travail et du capital considérés séparément.

Graphique 44. Productivité totale des facteurs



Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE.

⁶ P. Schreyer et D. Pilat, Mesure de la productivité in Revue économique de l'OCDE, n°33, 2001/II.

Les résultats de ces «calculs», quels que soient le soin et le raffinement apportés à leur élaboration, doivent être considérés avec «circonspection» et sont avant tout «indicateurs» de tendance de fond, appelant une interprétation.

Comme il ressort des estimations de la Commission, reprises au graphique 44, la Belgique s'inscrit parmi les pays ayant une progression de la productivité totale des facteurs largement au-dessus de la moyenne européenne au cours de la seconde moitié des années nonante. Par ailleurs, en ce qui concerne la Belgique, ces estimations rejoignent celles effectuées par le Bureau fédéral du Plan⁷. On se gardera cependant de satisfaction démesurée en raison, d'une part, de la fragilité de ces calculs qui peuvent donner des résultats parfois sensiblement différents suivant les périodes d'estimation prises en compte (expansion ou contraction de la conjoncture) ou la spécification des variables (ainsi production par travailleur ou par heure travaillée), comme rappelé ci-dessus, et, d'autre part, en évitant une interprétation unilatérale de l'indicateur qu'est la productivité totale des facteurs.

La productivité totale des facteurs est en effet souvent considérée comme reflétant l'apport de progrès technique à l'économie et, en particulier, ces dernières années, l'apport des technologies de l'information et de la communication (TIC). Plus la croissance de la PTF est élevée, meilleur serait le développement et l'intégration des TIC dans l'économie, gage d'un développement macro-économique assuré. De ce point de vue, le rythme de croissance plus élevé de la PTF au cours de la période 1995-2000 (1,4 %) que celui de la période 1990-1995 (0,7 %) peut être interprété comme l'indication d'une intégration accrue des TIC dans l'économie belge.

Si l'on peut se réjouir des résultats de ces calculs en ce qui concerne la Belgique, l'interprétation doit néanmoins demeurer ouverte et «multi-dimensionnelle» comme déjà mentionné ci-dessus⁸, en y voyant avant tout le signe de processus de production efficaces et efficients.

Par ailleurs les performances supérieures en matière de PTF, dont témoignent plusieurs petits pays, sont indicatrices de l'existence d'une marge à la hausse disponible et de la possibilité pour l'économie belge d'accroître son efficacité vraisemblablement par une diffusion et une intégration davantage poussée des TIC.

IV.5 Aspects sectoriels des productivités

La productivité macro-économique de l'économie n'est en définitive que la somme pondérée des productivités de chacune des activités et, en bout de chaîne, des entreprises. Par ailleurs, elle se doit d'être mise en relation avec le stock de capital par travailleur qui constitue le vecteur par lequel la productivité peut être influencée, soit par substitution du capital au travail, soit par intégration du progrès technique conduisant à une production accrue pour la même quantité d'input de travail.

L'attention est portée ci-après aux activités suivant la classification en 31 branches de la comptabilité nationale. Le secteur agricole et les services non marchands ne sont pas pris en considération ainsi que l'une ou l'autre branche d'activité en raison de caractéristiques spécifiques non significatives dans ce contexte, comme leur hétérogénéité ou leur poids limité dans la valeur ajoutée totale des entreprises.

Les productivités du travail ont été calculées sur base du nombre de travailleurs salariés et non des heures travaillées du fait de l'absence de données officielles disponibles pour ces dernières. Le stock de capital brut est également calculé par travailleur salarié et résulte des calculs récents de l'ICN dans le cadre de la comptabilité nationale. Le tableau 17 synthétise les résultats pour la période d'observation 1995-2000.

Deux secteurs d'activité affichent des performances nettement supérieures en termes de hausse de productivité du travail, d'équipement par travailleur et de productivité totale des facteurs : l'industrie

⁷ Chantal KEGELS et Mary van OVERBEKE, ICT, Productivity and Economic Growth : Preliminary Evidences for Belgium., avril 2002, Bureau fédéral du Plan, document présenté lors d'une matinée d'étude organisée par le Service Scientifique, Technique et Culturel sur base d'un contrat de recherche du Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique.

⁸ P. Schreyer et D. Pilat., op.cit.

textile et de l'habillement ainsi que la fabrication d'équipements électriques et électroniques. Ces activités représentent par ailleurs 1,4 % et 2,1 % de la valeur ajoutée totale des entreprises en 2000. Les gains de productivité annuels moyens y sont très élevés (respectivement +9,2 % et +8,9 %) et sont sans nul doute liés à un fort développement de l'intensité en capital équipement du processus productif (+7,1 % et +6,5 % en moyenne par an). En outre, l'augmentation très forte de la productivité totale

des facteurs (+6,9 % et +7,8 % respectivement) constitue vraisemblablement l'indice d'une utilisation intense des TIC dans ces activités.

Même s'il ne constitue qu'une activité relativement marginale dans la valeur ajoutée des entreprises (0,4 %), le secteur du bois se caractérise également par une forte croissance de la productivité (+6,2 %). De même, l'augmentation de la productivité totale des facteurs (+5,1 % en moyenne l'an) se doit d'être relevée.

Tableau 17. Productivité du travail, stock de capital brut par salarié et productivité totale des facteurs par branche d'activités

(variation annuelle moyenne, 1995-2000)

Activités	Productivité du travail	Stock de capital par salarié (a)	Productivité totale des facteurs
Industries agricoles et alimentaires	-0,4	3,8	-1,8
Industrie textile et habillement	9,2	7,1	6,9
Industrie du bois et fabrication d'articles en bois	6,2	3,8	5,1
Industrie du papier, carton, édition et imprimerie	0,4	5,1	-1,6
Industrie chimique	5,5	2,9	1,5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	2,3	1,0	1,6
Autres produits minéraux non-métalliques	-0,3	2,9	-1,2
Métallurgie et travail des métaux	3,4	2,1	2,8
Fabrication de machines et équipements	4,4	4,8	3,8
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	8,9	6,5	7,8
Fabrication de matériel de transport	4,0	0,6	2,6
Autres industries manufacturières	4,5	4,3	3,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5,5	4,4	4,4
Construction	1,5	4,8	0,2
Transports et communications	1,8	3,6	0,8
Activités financières	3,1	-1,2	2,9
Immobilier, location et services aux entreprises	-0,5	-8,1	0,5
Ensemble des entreprises	1,9	3,0	0,8

(a) Produits métalliques et machines, et autres produits.

Source : ICN et calculs MAE.

Un deuxième groupe d'activités présente des augmentations également appréciables de la productivité du travail : la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau (+5,5 % en moyenne par an), l'industrie chimique (+5,5 %), la fabrication de machines et équipements (+4,4 %), la fabrication de matériel de transport (+4,0 %), la métallurgie et le travail des métaux (+3,4 %), l'ensemble résiduaire des «autres industries manufacturières» (+4,5 %) et les activités financières (+3,1 %). Ces deux dernières catégories méritent une attention particulière. La première, en raison de la diversité des activités répertoriées, apparaît comme «témoin représentatif» d'une industrie manufacturière belge caractérisée non seulement par un «niveau» de productivité élevé mais également par des «gains» appréciables. La seconde catégorie - les activités financières - appartient au secteur des services où les gains de productivités sont plus difficiles à réaliser. L'ensemble des activités de ce deuxième groupe intervient pour 25 % de la valeur ajoutée des entreprises.

Un troisième groupe d'activités se caractérise par des hausses de productivité du travail faibles : l'industrie du caoutchouc et des plastiques, les services de transports et communications, la construction, l'industrie du cuir et de la chaussure ainsi que l'industrie du papier, du carton, l'édition et l'imprimerie. Le poids de ce troisième groupe d'activités n'est pas négligeable puisqu'il représente près de 20 % des activités des entreprises. Il faut cependant à nouveau souligner que les mesures de productivité par «salarié» présentées ici sont relativement sommaires et peu adéquates pour certaines activités en particulier dans les services où la productivité par heure travaillée eut été nettement préférable. Mais la contrainte des données disponibles ne pouvait être actuellement levée. A cela s'ajoute les difficultés et incertitudes connues, liées à l'évaluation correcte du «volume» de la production et de la valeur ajoutée de certains services dans le cadre de la comptabilité nationale.

Les remarques formulées ci-devant sont particulièrement d'application pour plusieurs activités appartenant à un dernier groupe, à savoir celles présentant une évolution négative de la productivité par travailleur salarié sur la période 1995-2000. Tel est le cas des branches d'activités comme le commerce y compris la réparation d'automobile, les hôtels et restaurants ou encore les activités liées à l'immobilier, la location et les services aux entreprises. Enfin on relèvera la mauvaise prestation en productivité de l'industrie de l'alimentation et des boissons sur la période d'observation caractérisée par la «crise alimentaire».

En conclusion, sur la période 1995-2000, l'augmentation de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière s'est montée à 3,9 % en moyenne par an, tandis que la croissance de la productivité totale des facteurs s'élevait à 2,3 %, signe d'une combinaison efficiente du travail et du capital dans le processus de production tandis que le stock brut de capital par salarié progressait de 4,2 % par an tout comme, en particulier, l'équipement en machine et autres produits que les matériels de transport ou la construction. Si l'on ajoute à ces activités, la construction, les utilités et les services non marchands de manière à former l'ensemble des entreprises non-agricoles, on observe une progression de la productivité du travail de 1,9 %, une hausse de la productivité totale des facteurs de 0,8 % accompagnée d'une augmentation du stock de capital par emploi salarié de 2,1 % dont 3 % pour les seuls équipements en machines et produits autres que les moyens de transport et la construction. Considérée à l'aune des performances de l'industrie manufacturière, une marge de manœuvre à la hausse existe dans plusieurs activités de service. On relèvera toutefois la bonne performance des activités financières dont les croissances de productivité du travail et de productivité totale des facteurs se comparent avantageusement avec celles de l'industrie manufacturière.

IV.6 Compétitivité globale : coût salarial et productivité

Essentiellement, la compétitivité de l'économie belge peut être considérée selon deux dimensions : la structure des produits offerts par l'économie belge et le coût de la production. Seule la seconde dimension est abordée ci-après à la fois du point

de vue global, - le coût salarial unitaire mesuré sur l'ensemble de l'économie et comparé à celui de nos partenaires commerciaux -, et du point de vue sectoriel.

Comme il ressort du tableau 18, l'augmentation du coût salarial unitaire nominal⁹, sur la période 1996-2000, a été largement inférieure en Belgique (+0,8 %)

Tableau 18. Coût salarial unitaire : comparaison internationale
(ensemble de l'économie – variation annuelle moyenne en %, 1996-2000)

	Coût salarial unitaire nominal (a)	Coût salarial unitaire réel (b)	Coût salarial unitaire relatif (c)
Belgique	0,8	-0,5	-2,7
Danemark	2,1	-0,3	-1,1
Allemagne	0,0	-0,5	-4,3
Grèce	4,7	-0,4	0,1
Espagne	2,2	-0,7	-0,9
France	1,0	0,0	-2,5
Irlande	1,2	-2,8	-2,2
Italie	1,9	-0,9	0,9
Luxembourg	0,8	-1,8	:
Pays-Bas	1,9	-0,2	-1,4
Autriche	-0,1	-1,1	-2,6
Portugal	1,8	-1,6	1,1
Finlande	0,2	-1,3	-3,8
Suède	2,2	1,1	1,0
Royaume-Uni	2,9	0,2	6,3
Union européenne-15	1,4	-0,5	-3,7
Etats-Unis	1,7	0,0	4,1
Japon	-1,2	-0,4	-2,6

(a) revenu salarial par tête divisé par productivité (Pib en volume divisé par emploi total).

(b) coût salarial unitaire nominal divisé par le déflateur du Pib.

(c) taux de change réel effectif ou coût salarial unitaire par rapport à celui de 22 pays industrialisés (en USD).

Source : European Economy, n°2, 2002.

⁹ Revenu salarial par tête divisé par productivité (Pib en volume divisé par emploi total)

à celle de la moyenne de l'Union européenne (+1,4 %). Son évolution est toutefois supérieure à celle de l'Allemagne, l'un de nos principaux partenaires commerciaux, mais identique à celle du Luxembourg et inférieure à celles de la France (1,0 %) et des Pays-Bas (1,9 %). En termes réels¹⁰, la variation du coût salarial unitaire en Belgique devient négative (-0,5 % en moyenne par an) comme dans la plupart des pays de l'Union, et est identique à celle de l'Union dans son ensemble (-0,5 %). Sous cet angle, le désavantage par rapport à l'Allemagne disparaît, ce qui signifie qu'il devient «égal» pour l'entreprise «représentative» de produire en Belgique ou en Allemagne en regard de l'évolution des coûts salariaux. Par contre, et ceci mérite d'être relevé, en regard de l'évolution des coûts salariaux réels, l'Irlande surclasse largement tous les pays de l'Union, la projetant à une position de leader concurrentiel sans égal. Relativement à un échantillon de 22 pays industrialisés¹¹, si la position compétitive de la Belgique (-2,7 %) en terme d'évolution salariale réelle compte tenu des taux de change demeure globalement favorable sur moyenne période, un désavantage important apparaît à nouveau par rapport à l'Allemagne (-4,3 %) tandis que l'avantage irlandais (-2,2 %) se délite quelque peu. A noter par ailleurs, que l'évolution du coût de la production exprimé dans une même unité monétaire (USD) apparaît nettement plus avantageuse en Europe (-3,7 %) qu'aux Etats-Unis (4,1 %). En regard de ce dernier indicateur on se souviendra que l'euro, monnaie commune à plusieurs pays de l'Union, ne fut effectif sous sa forme scripturale que le 1^{er} janvier 1999.

En conclusion, par rapport à ses partenaires commerciaux, en général, et ses voisins en particulier, l'évolution du coût salarial unitaire en Belgique a été sur la période 1996-2000 plutôt favorable. Ceci n'exclut pas l'existence de désavantages soit momentanés, soit sectoriels, ces derniers n'apparaissant pas explicitement dans l'indicateur macro-économique ici considéré.

IV.7 Compétitivité sectorielle : coût salarial unitaire

Le coût salarial par unité produite¹² constitue un indicateur de la couverture des coûts de production salariaux par la productivité et par là, de la profitabilité de l'activité productrice. Cet indicateur n'est évidemment adéquat que pour les secteurs où la part des rémunérations salariales est décisive et, à l'inverse, ne constitue guère une information relevante pour les activités où d'autres types de revenus, comme ceux des indépendants, prédominent.

Comme relevé au chapitre précédent, l'évolution du coût salarial en Belgique au cours de la période 1995-2000 a été des plus modérée.

Entre 1995 et 2000, le coût salarial nominal par unité produite des grands secteurs exportateurs a diminué, parfois même fortement. Tel fut le cas dans l'industrie chimique (-2,7 % en moyenne l'an), la fabrication de matériel de transport (-2,4 %), la métallurgie et le travail des métaux (-1,1 %), l'industrie textile (-4,9 %), la fabrication de machines et d'équipement (-1,6 %) ou encore la fabrication d'équipements électriques et électroniques (-5,6 %). Le cas de cette dernière branche d'activité mérite d'être relevé parce qu'il illustre l'influence du progrès technique et de la concurrence internationale sur les prix des produits : le déflateur (indice des prix) de la valeur ajoutée de cette branche d'activité a en effet diminué de 25 % entre 1995 et 2000, soit l'équivalent de la baisse du coût salarial unitaire nominal durant cette période. Le gain réalisé du côté des coûts de production salariaux a été contrebalancé par l'évolution des prix sur les marchés, et l'activité apparaît, sous cet angle, tout juste rentable (l'augmentation annuelle moyenne du coût salarial unitaire réel¹³ est de 0 %) en moyenne période.

¹⁰ Coût salarial unitaire nominal divisé par le déflateur (indice des prix) du Pib

¹¹ Coût salarial unitaire relatif à celui de 22 pays industrialisés(Eur-14 hors Luxembourg, Suisse, Norvège, Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Mexique et Nouvelle-Zélande)

¹² Coût salarial par unité produite : rémunération salariale par tête divisée par la valeur ajoutée brute en volume par tête (indicateur de la production) de la branche d'activité.

¹³ Coût salarial unitaire réel : coût salarial unitaire nominal divisé par le déflateur (indice des prix) de la valeur ajoutée brute de la branche d'activité.

D'une manière générale, les activités manufacturières orientées vers les marchés extérieurs présentent des variations négatives du coût salarial par unité produite, témoignant par là d'une bonne adaptation au contexte international. Tel semble être également le cas des activités financières, dont la

variation de signe négatif des coûts salariaux unitaires tranche avec celle d'autres activités davantage orientées vers le marché intérieur, comme le commerce ou l'immobilier et les services aux entreprises pour lesquelles des variations non négligeables de signe positif sont observées.

Tableau 19. Coût salarial par unité produite† : classement par branche d'activité (variation annuelle moyenne en %, 1995-2000)

Activités	Coût salarial par unité produite (a)	Coût salarial réel par unité produite (b)
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	-5,6	0,0
Industrie textile et de l'habillement	-4,9	-1,8
Industrie chimique	-2,7	-0,7
Fabrication de matériel de transport	-2,4	0,4
Autres industries manufacturières	-2,1	-3,0
Fabrication de machines et équipements	-1,6	-1,9
Production, distribution d'électricité, de gaz et d'eau	-1,3	1,1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-1,1	-0,9
Métallurgie et travail des métaux	-1,1	0,0
Activités financières	-0,9	-2,4
Industrie du caoutchouc et des plastiques	0,5	0,5
Construction	1,0	-0,3
Transports et communications	1,2	1,1
Industrie du papier et du carton	2,0	-1,1
Industries agricoles et alimentaires	2,7	0,5
Fabrication d'autres produits minéraux non-métalliques	2,9	0,6
Hôtels et restaurants	3,0	-0,9
Commerce, réparation d'automobiles et d'articles domestiques	4,0	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	7,0	5,1

(a) Coût salarial par unité produite : rémunération salariale par tête divisée par la valeur ajoutée brute en volume par tête ou productivité.

(b) Coût salarial réel par unité produite : idem ci-dessus divisé par le déflateur de la valeur ajoutée brute.

Source : ICN et calculs MAE.

IV.8 Structures de la production

Les données de la comptabilité nationale suivant le SEC95 présentent outre la valeur ajoutée brute des branches d'activité selon une ventilation à 31 branches, les valeurs de la production et des consommations intermédiaires, soit les valeurs des input du processus de production autres que les services fournis par le «travail» et le «capital». La production se ventile ainsi entre consommation intermédiaire et valeur ajoutée.

La valeur ajoutée ou l'apport propre de l'activité ou de l'entreprise dans le processus de production se partage entre rémunérations des services du travail (rémunération des salariés) et du capital (excédent net d'exploitation et revenus mixtes dont les revenus des indépendants), la consommation de capital ou amortissement, ainsi que certaines subventions et certains impôts liés à la production.

Consommation intermédiaire et production

Comme il ressort du tableau 20, ce sont évidemment les activités de service qui présentent les consommations intermédiaires les plus faibles et réciproquement les parts de valeur ajoutée les plus élevées. Une situation inverse caractérise les industries manufacturières comme il apparaît au tableau 21.

Il n'est pas possible à ce stade de l'analyse de présenter un critère d'optimalité des consommations intermédiaires. Celui-ci devrait résulter vraisemblablement d'une comparaison internationale au niveau de chaque branche d'activité. On se contentera de relever que les activités dont la part de la consommation intermédiaire dans la production est inférieure à 50 % et donc réciproquement dont la valeur ajoutée est élevée, représentent quelques 35 % de la production. Dans ce groupe figurent outre les services d'administration publique et les services aux personnes, les activités financières, les services aux entreprises ainsi que les utilités (électricité, gaz et eau). Les activités dont la consommation intermédiaire est inférieure à 70 % et supérieure à 50 %, interviennent pour 40 % de la production. Parmi les secteurs les plus importants en terme de production, on y relève en particulier le commerce, les transports et communications, et la construction. Enfin les activités dont la consommation intermédiaire est supérieure à 70 %, ensem-

ble constitué exclusivement de la grande majorité des industries manufacturières contribuent pour 20 % à la production.

En ce qui concerne l'industrie, 16 % de la production industrielle fait appel à une consommation intermédiaire située entre 55 et moins de 70 % de la production de la branche : tels sont notamment l'industrie du papier et du carton, l'édition et l'imprimerie ainsi que la fabrication de machines et d'équipement ; 47 % de la production de l'industrie résultent d'une consommation intermédiaire de 70 % à 75 %. Les deux «poids lourds» que sont l'industrie chimique et la métallurgie et le travail des métaux, encadrent ce groupe. Enfin le dernier groupe, soit les activités représentant 37 % de la production industrielle ont une consommation intermédiaire située entre 75 et 85 %. Deux industries importantes y figurent : l'industrie alimentaire et la fabrication de matériel de transport.

Partage de la valeur ajoutée

Le tableau 22 présente un classement des activités suivant l'importance des salaires dans la valeur ajoutée. On y a fait figurer la part de l'excédent net d'exploitation (profit des entreprises) et des revenus mixtes (revenus des indépendants) ainsi que dans la troisième colonne l'importance des branches d'activité, mesurée par le poids de la valeur ajoutée de chacune d'entre elles dans le PIB.

Si l'on excepte l'enseignement et l'administration publique où par définition des comptes nationaux la valeur ajoutée est constituée essentiellement des salaires, l'industrie présente une part nettement plus élevée des salaires dans la valeur ajoutée que les services marchands.

Au sein de l'ensemble industriel, les écarts s'avèrent néanmoins sensibles : hormis quelques activités d'importance limitée, la part des salaires dans la valeur ajoutée varie de 52,8 % dans l'industrie chimique à 73,4 % dans la fabrication de matériel de transport. Ces deux branches d'activité se caractérisent également par des positions inverses quant à la part de l'excédent net d'exploitation dans la valeur ajoutée : l'industrie chimique présente un ratio de 21,6 % en regard de ce critère contre seulement 6,9 % pour la fabrication de matériel de transport. L'activité apparaît ainsi davantage bénéf-

Tableau 20. Consommation intermédiaire et production
(classement par ordre croissant de la consommation intermédiaire)

Activités	Consommation intermédiaire en % de la production de la branche d'activité	Production de la branche d'activité en % du total des branches
Services domestiques	0,0	0,2
Education	11,0	2,9
Administration publique	25,4	4,4
Santé et action sociale	36,9	4,1
Immobilier, location et services aux entreprises	42,5	15,7
Activités financières	45,2	5,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	47,7	2,1
Pêche et aquaculture	51,6	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	54,8	2,3
Extraction de produits non énergétiques	55,6	0,1
Agriculture, chasse et sylviculture	57,8	1,3
Hôtels et restaurants	60,1	1,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	64,6	1,2
Transports et communications	65,3	8,2
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	67,3	1,9
Commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques	67,3	15,1
Construction	67,7	6,5
Fabrication de machines et équipements	68,6	1,5
Industrie chimique	70,0	4,9
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	70,7	2,3
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	71,2	0,4
Autres industries manufacturières	72,0	0,8
Industrie du caoutchouc et des plastiques	73,7	1,2
Industrie du cuir et de la chaussure	74,3	0,1
Métallurgie et travail des métaux	74,5	4,6
Industrie textile et habillement	75,5	1,8
Industries agricoles et alimentaires	75,7	4,2
Fabrication de matériel de transport	81,5	3,8
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	86,8	1,5

Source : ICN et calculs MAE.

ficiaire dans la première que dans la seconde. De ce point de vue on épinglera également la bonne prestation de la fabrication de machines et d'équipement dont l'excédent net d'exploitation se monte à 21,1 % de la valeur ajoutée de ces activités alors que la masse salariale y représente quand même 66,8 % de celle-ci. Enfin, les activités diverses reprises dans «autres industries manufacturières» présentent également un excédent net d'exploitation relativement élevé (19,6 %) tandis que la part des salaires y est appréciable (61 %).

Les salaires dans le secteur de la construction représentent 55,7 % de la valeur ajoutée tandis qu'en raison de la forte présence dans ce secteur d'en-

trepreneurs indépendants l'excédent net d'exploitation et les revenus mixtes s'élèvent à 34,7 %. Par contre, dans les activités du commerce et de la réparation d'automobiles et d'articles domestiques, secteur qui comprend également nombre d'indépendants, alors que la part des salaires est un peu moindre (54,4 %) que dans la construction, l'ensemble formé par l'excédent d'exploitation et les revenus mixtes n'atteint que 28,4 % de la valeur ajoutée de la branche. Enfin on relèvera les activités financières dont la part des salaires représentent 52,9 % de la valeur ajoutée et l'excédent net d'exploitation 37,9 % de celle-ci. Ce dernier ratio comprend également les revenus mixtes des indépendants du secteur.

Tableau 21. Industrie : consommation intermédiaire et poids dans la production industrielle (classement par ordre croissant de la consommation intermédiaire)

Activités	Consommation intermédiaire en % de la production de la branche d'activité	Production de la branche industrielle en % du total des industries manufacturières
Extraction de produits non énergétiques	55,6	0,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	64,6	3,9
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	67,3	6,4
Fabrication de machines et équipements	68,6	5,1
Industrie chimique	70,0	16,2
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	70,7	7,5
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	71,2	1,5
Autres industries manufacturières	72,0	2,8
Industrie du caoutchouc et des plastiques	73,7	3,9
Industrie du cuir et de la chaussure	74,3	0,2
Métallurgie et travail des métaux	74,5	15,1
Industrie textile et habillement	75,5	5,9
Industries agricoles et alimentaires	75,7	13,8
Fabrication de matériel de transport	81,5	12,6
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	86,8	4,8

Source : ICN et calculs MAE.

Tableau 22. Partage de la valeur ajoutée entre salaires, excédent net d'exploitation et revenus mixtes (classement des activités par importance des salaires dans la valeur ajoutée)

Activités	Salaires en % de la valeur ajoutée brute	Excédent net d'exploitation et revenus mixtes en % de la valeur ajoutée brute	Valeur ajoutée brute des activités en % du PIB
Agriculture, chasse et sylviculture	12,8	66,4	1,3
Immobilier, location et services aux entreprises	27,1	44,1	21,6
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	31,2	54,8	0,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	36,3	21,9	2,6
Extraction de produits non énergétiques	41,5	32,3	0,2
Pêche et aquaculture	47,7	10,2	0,0
Hôtels et restaurants	49,7	31,4	1,6
Industrie chimique	52,8	21,6	3,5
Activités financières	52,9	37,9	6,7
Commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques	54,4	28,4	11,8
Construction	55,7	34,7	5,0
Services collectifs, sociaux et personnels	56,6	36,5	2,5
Industries agricoles et alimentaires	56,7	21,0	2,4
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	60,3	17,4	1,5
Autres industries manufacturières	61,0	19,6	0,6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	61,2	13,6	1,0
Industrie du caoutchouc et des plastiques	62,5	17,8	0,7
Industrie textile et habillement	63,3	14,8	1,0
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	66,0	18,2	0,3
Fabrication de machines et équipements	66,8	21,1	1,2
Transports et communications	67,0	2,8	6,8
Métallurgie et travail des métaux	68,8	11,8	2,8
Santé et action sociale	69,9	30,6	6,2
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	72,4	13,9	1,6
Fabrication de matériel de transport	73,4	6,9	1,7
Industrie du cuir et de la chaussure	76,6	9,5	0,0
Administration publique	84,0	0,0	7,9
Education	92,3	0,3	6,3

Source : ICN et calculs MAE.

IV.9 Les exportations

Economie ouverte, la Belgique l'est assurément. La part des exportations de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL), c'est-à-dire des ventes de produits en dehors de l'Union Européenne, s'élevait en 2000 à 19 % du PIB. Parmi les pays de l'Union, seule l'Irlande où la part des exportations extra-européennes représente 29,8 % du PIB, apparaît davantage ouverte sur les marchés extérieurs à la Communauté (graphique 45). L'ensemble de l'Union européenne présente un taux d'ouverture nettement moindre que ces deux «leader». Au passage, on observera que la dispersion des taux d'ouverture entre pays de l'Union est importante puisqu'elle va de 4,5 % pour le Portugal à 29,8 % pour l'Irlande.

L'ouverture appréciable de l'économie belge au commerce international en dehors de l'Union la rend évidemment plus sensible que ses partenaires européens aux mouvements qui affectent ces échanges. Ceci ne constitue cependant pas nécessairement un handicap dans la mesure où la Belgique

peut par là tirer profit de la synchronisation imparfaite des cycles économiques qui prévaut généralement dans le monde.

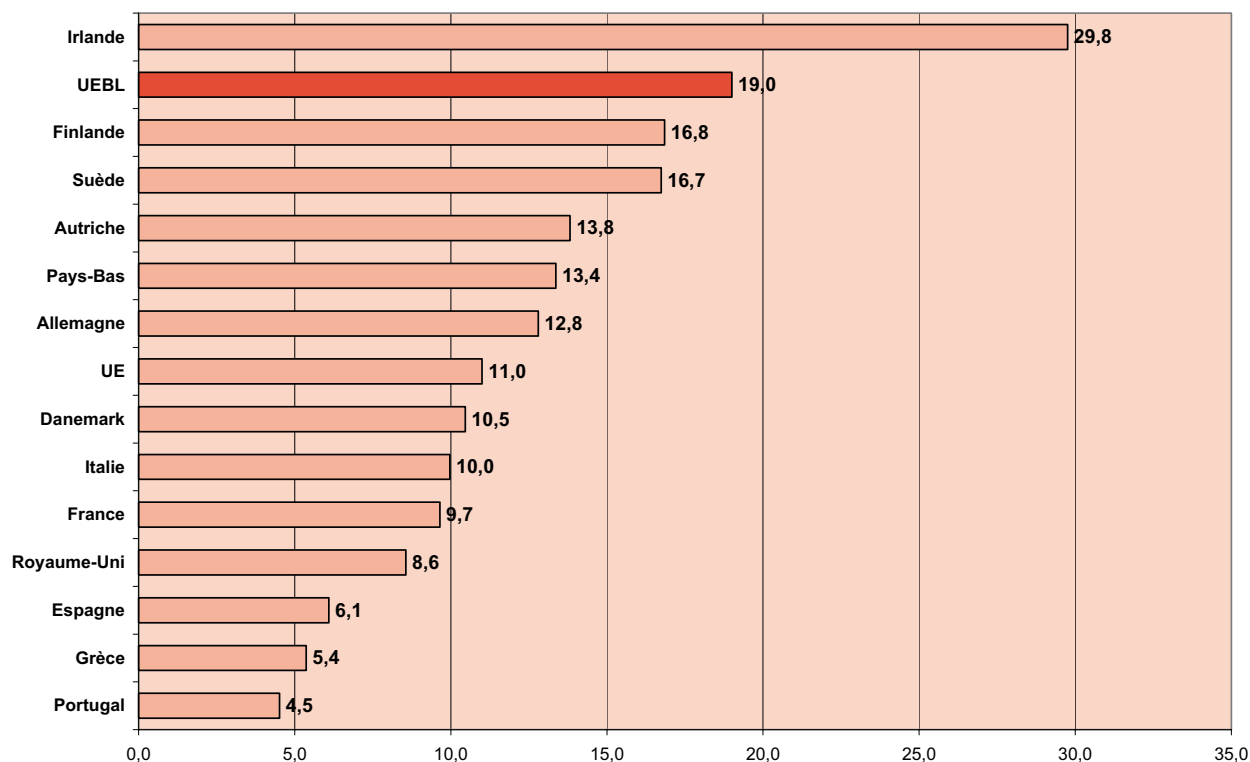
Economie ouverte vers l'extérieur de la Communauté, la Belgique l'est également vers les marchés communautaires : les livraisons (expéditions) de produits de l'UEBL aux pays de l'Union européenne représentent 58,1 % du PIB de l'UEBL (graphique 46) tandis qu'elles atteignent 50,8 % pour l'Irlande et 49,5 % pour les Pays-Bas.

Cette forte intégration de l'UEBL dans les échanges intra-communautaires entraîne une grande dépendance de l'économie belge aux mouvements qui affectent les économies des pays partenaires de l'Union. Ainsi, la question d'une trop grande dépendance à l'égard des pays de l'Union mérite certainement d'être posée.

Y aurait-il à cet égard un «équilibre» à atteindre quant à la complémentarité entre les deux degrés d'ouverture de l'économie belge à savoir sur le «monde» et vers les pays de l'Union ? Une étude

Graphique 45. Exportations extra-UE

(en % du PIB)



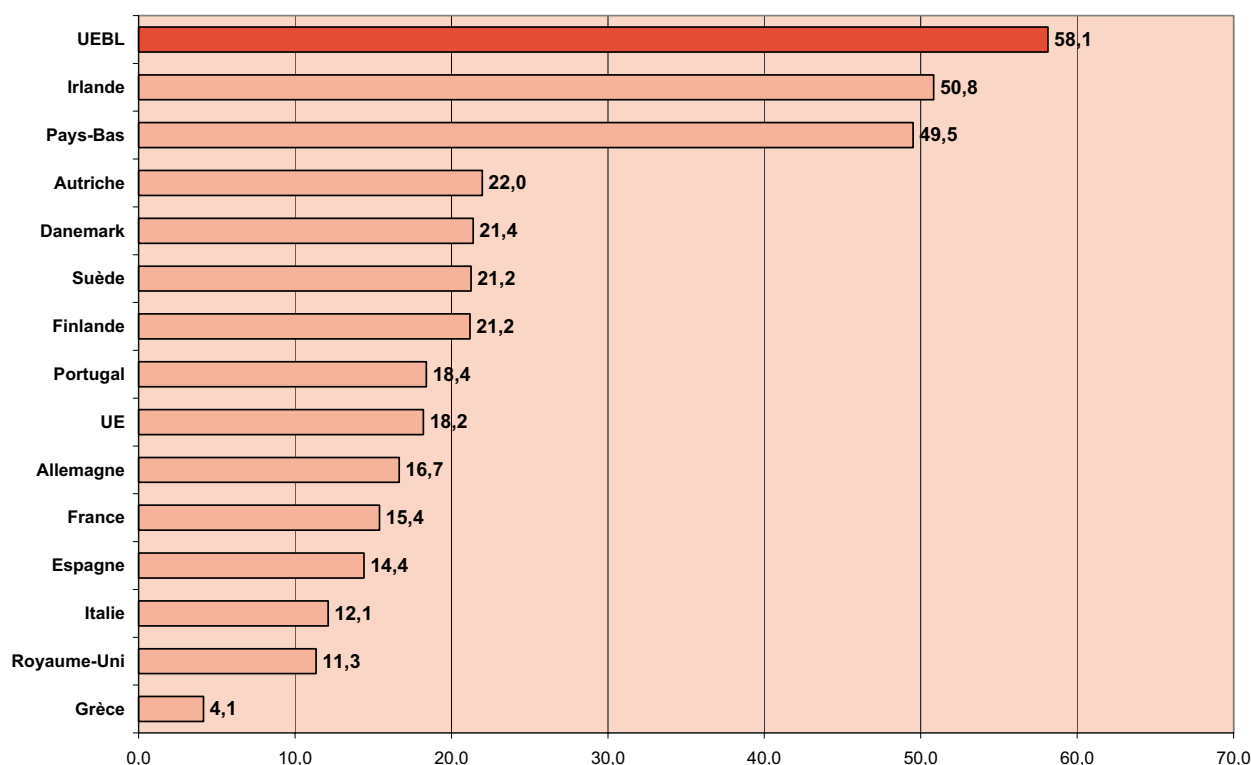
Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE et calculs MAE.

du Bureau fédéral du Plan¹⁴ portant sur les performances à l'exportation de la Belgique conclut dans ce sens au terme d'une décomposition des différents effets qui peuvent affecter les exportations d'un pays. Les effets identifiés par l'application de la méthode des «analyses à parts de marché constantes», sont la «compétitivité» (aspect prix des exportations), les «marchés à l'exportation» (destinations des exportations), «les produits exportés» et un «effet résiduaire» concentrant les facteurs décisifs de second ordre. Cette analyse porte sur la période 1991-1997 et compare les performances à l'exportation de la Belgique ainsi que de plusieurs autres partenaires commerciaux. Certes, le terme de la période d'observation sur laquelle porte cette

analyse, au lendemain de la «crise asiatique», n'est pas indifférent aux résultats obtenus. Mais l'effet dominant est bien identifié : la diminution des parts de marché à l'exportation de la Belgique résulte essentiellement de sa forte orientation vers les marchés de l'Union européenne¹⁵. Les conclusions sont également claires en invitant à une plus grande diversification des marchés notamment vers les pays européens en transition et les autres économies émergentes¹⁶. L'élargissement proche de l'Union constitue sans conteste une opportunité à saisir pour ce faire tandis que la promotion des échanges avec des pays éloignés de l'Union et en développement pourrait conduire à un meilleur équilibre des risques liés à la dépendance.

Graphique 46. Expéditions intra-européennes

(en % du PIB)



Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE et calculs MAE.

¹⁴ D. Simonis « Belgium's export performance ». A constant market shares analysis, Working Paper 2-00, Federal Planning Bureau, Brussels, march 2000.

¹⁵ «In the period under review, the decrease in Belgium's global export market share (data covering the Belgium-Luxembourg Economic Union area) was mainly the result of the negative contribution of Belgian market specialisation. The contribution of the competitiveness effect and of the product specialisation effect were of lesser importance ... The main reason behind the negative contribution of the market effect is related to the importance of exports from Belgium to the other countries of the European Union in a period during which the EU rate of growth was lower than the total world growth rate», op. cit. p.2.

¹⁶ «In the long run, Belgium should nonetheless remain aware that the geographical concentration of trade is a source of vulnerability due to the sensitivity to cyclical fluctuations in the neighbouring countries. Therefore, Belgium should diversify its exports and take a better advantage of the large trade growth potential associated with the Asian NIC's, the European countries in transition and the other emerging economies », op. cit. p.3.

IV.10 Les indicateurs structurels de l'Union européenne

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, le Conseil européen s'est réuni à Barcelone les 15 et 16 mars 2002 pour sa réunion annuelle de printemps et s'est penché sur les réalisations accomplies en matière économique, sociale et environnementale de l'Union.

Cet examen s'est fait sur base de 42 indicateurs structurels couvrant les domaines suivants :

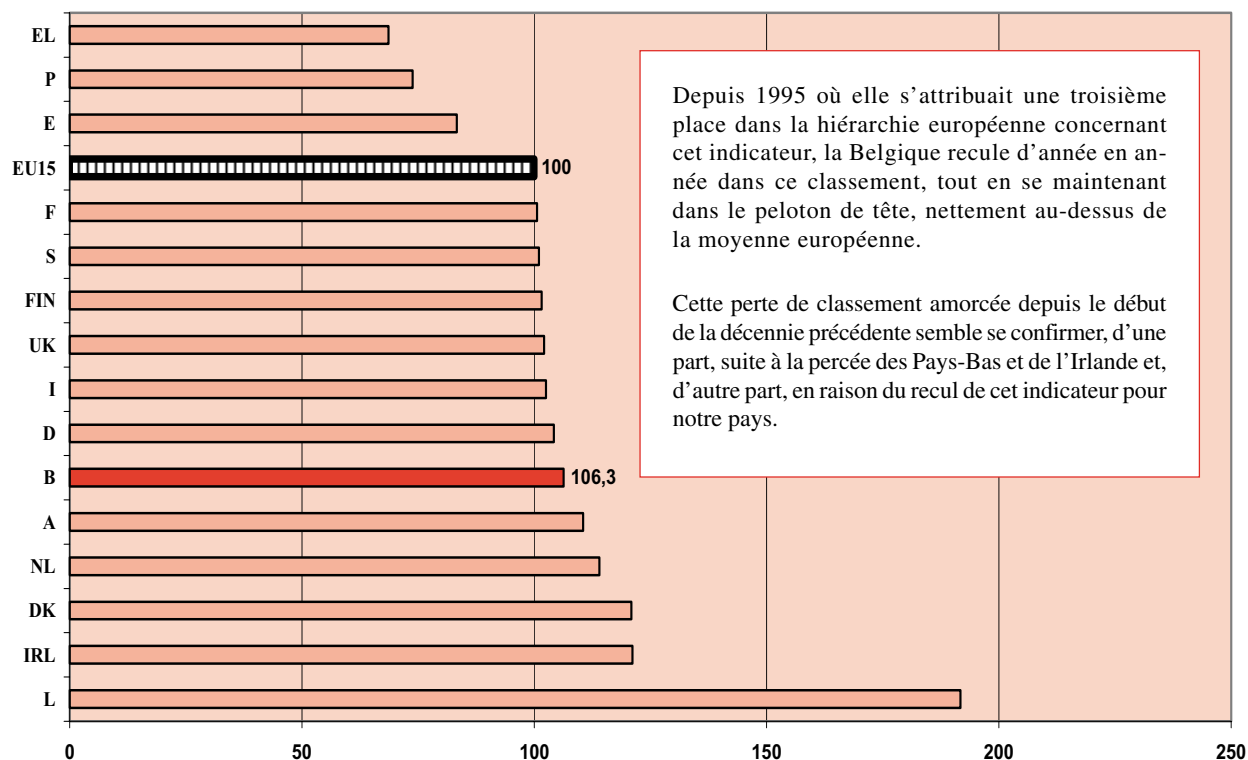
1. Situation économique générale
2. Emploi
3. Innovation et recherche
4. Réforme économique
5. Cohésion sociale
6. Environnement¹⁷

Chaque année la liste des indicateurs est réexaminée en tenant compte des priorités politiques et des progrès réalisés.

¹⁷ Ce domaine a été ajouté suite aux Conseils européens de Stockholm et Göteborg.

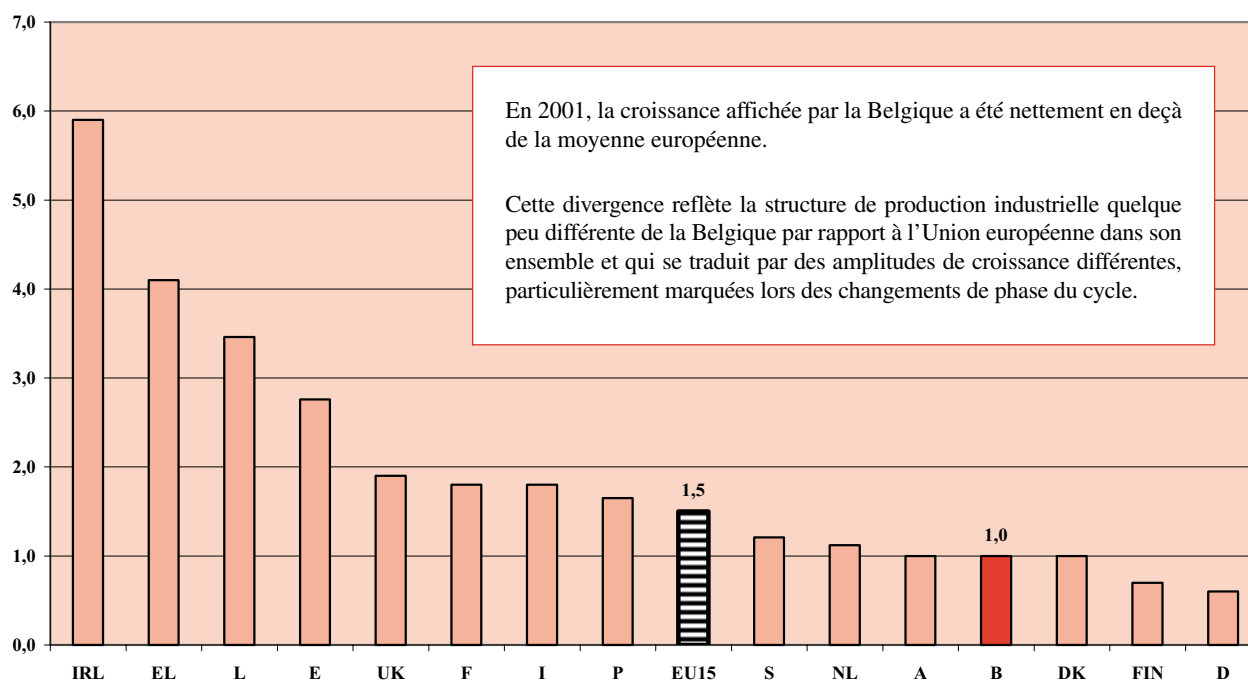
IV.10.1 Indicateurs d'environnement économique général

Graphique 47. PIB par habitant(SPA, EU15=100) en 2001



Source : Eurostat.

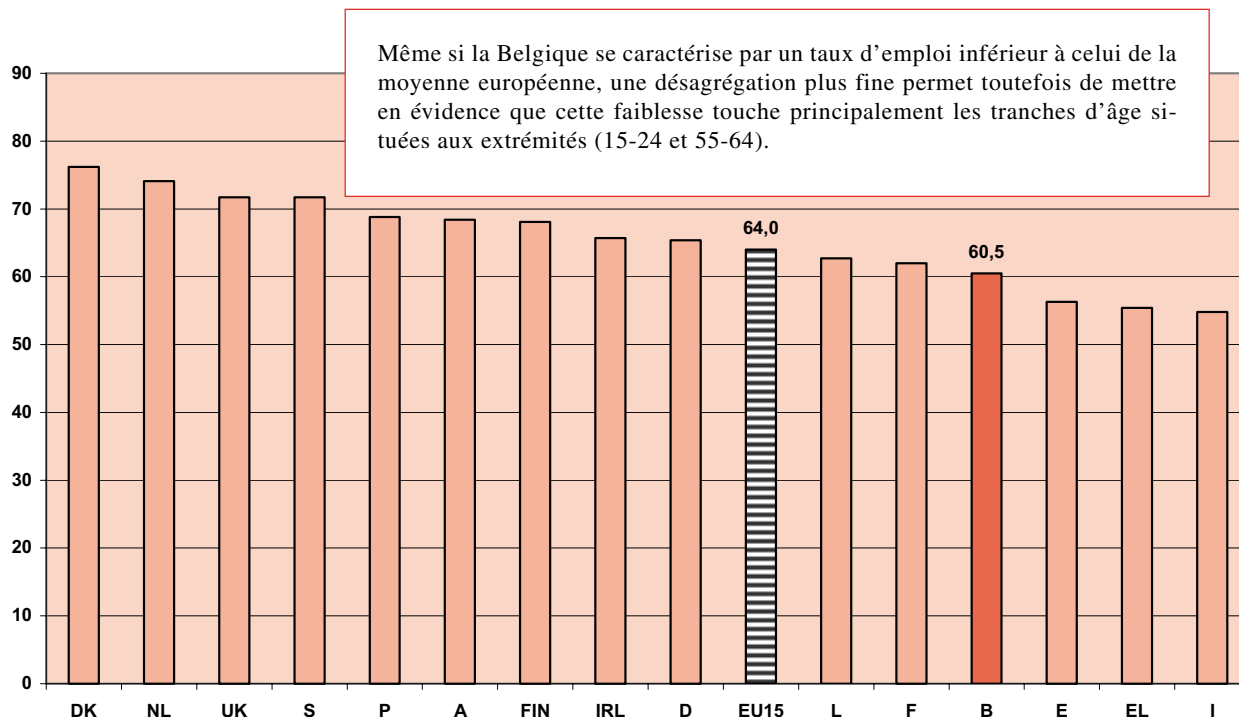
Graphique 48. Croissance du PIB à prix constants en 2001



Source : Eurostat.

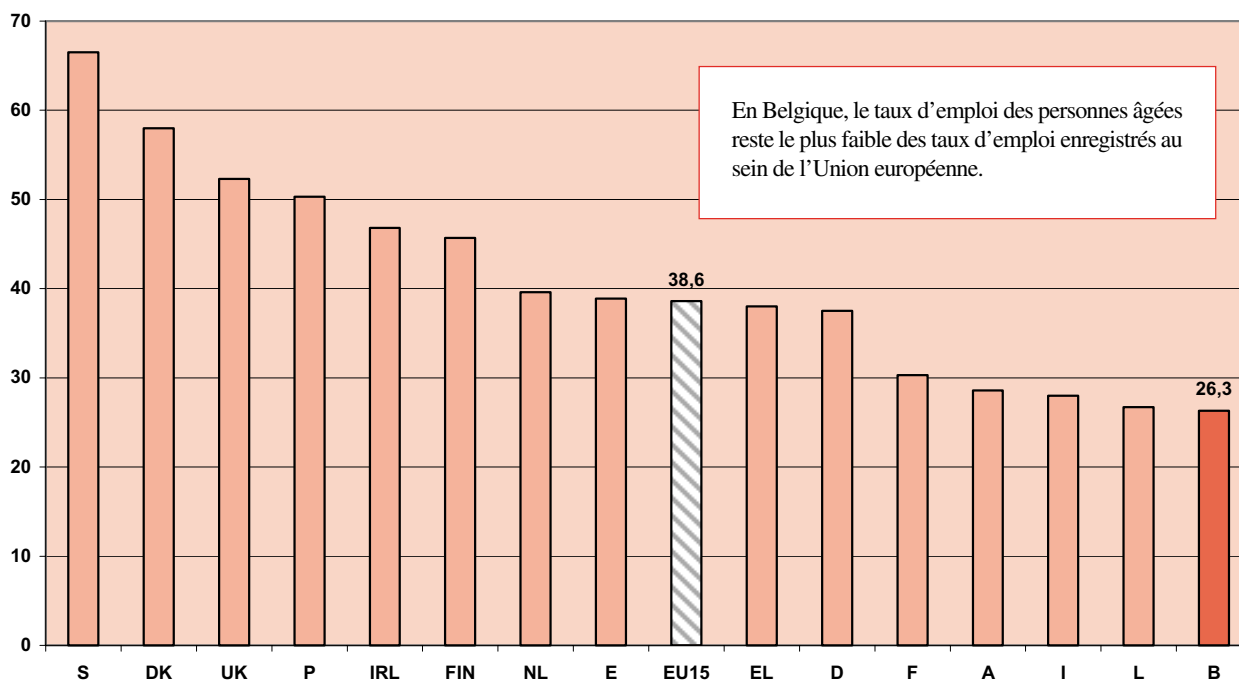
IV.10.2 Emploi

Graphique 49. Taux d'emploi (15-64 ans en % de la population du même âge) en 2001¹⁸



Source : Eurostat.

Graphique 50. Taux d'emploi des personnes âgées (55-64 ans en % de la population du même âge) en 2001¹⁹



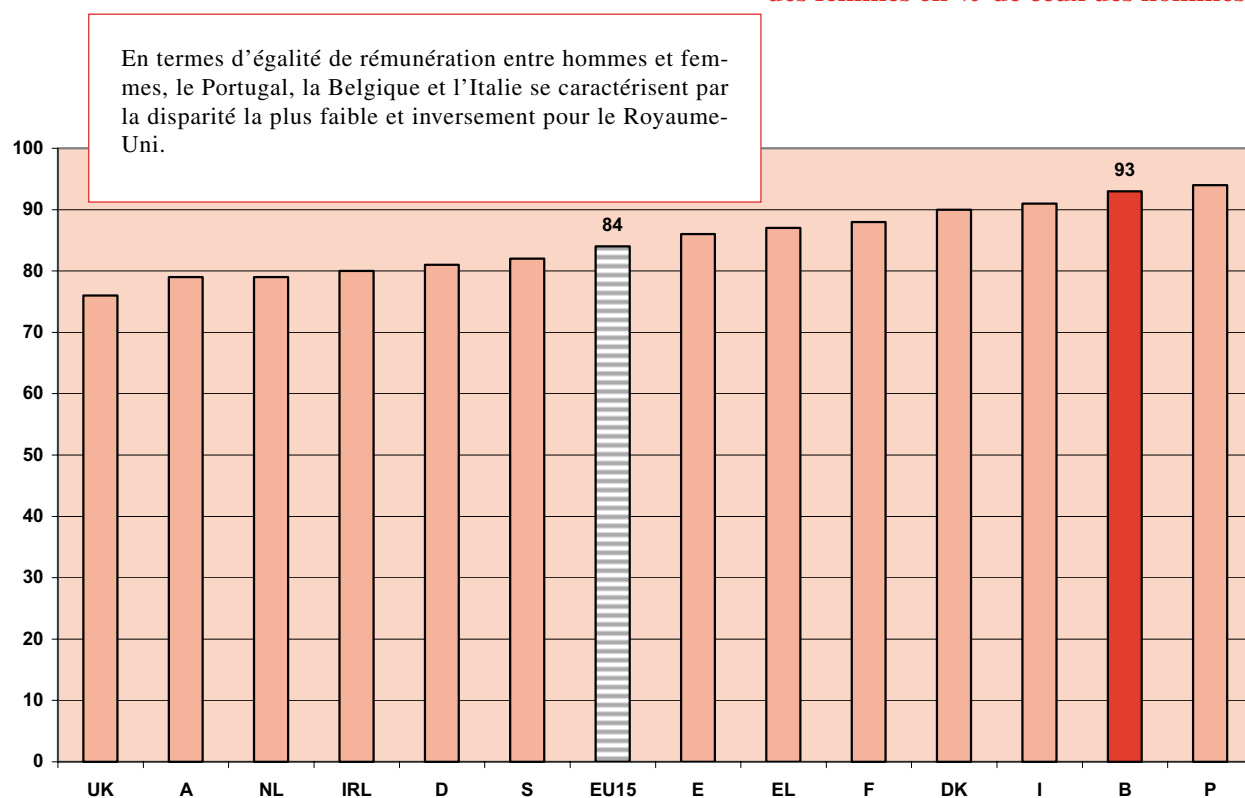
Source : Eurostat.

¹⁸ Pour la Belgique (B), l'Allemagne (D), la France (F) et le Luxembourg (L), les données se rapportent à l'année 2000.

¹⁹ idem

Graphique 51. Ecart de rémunération entre hommes et femmes en 1998

(gains horaires bruts moyens des femmes en % de ceux des hommes)

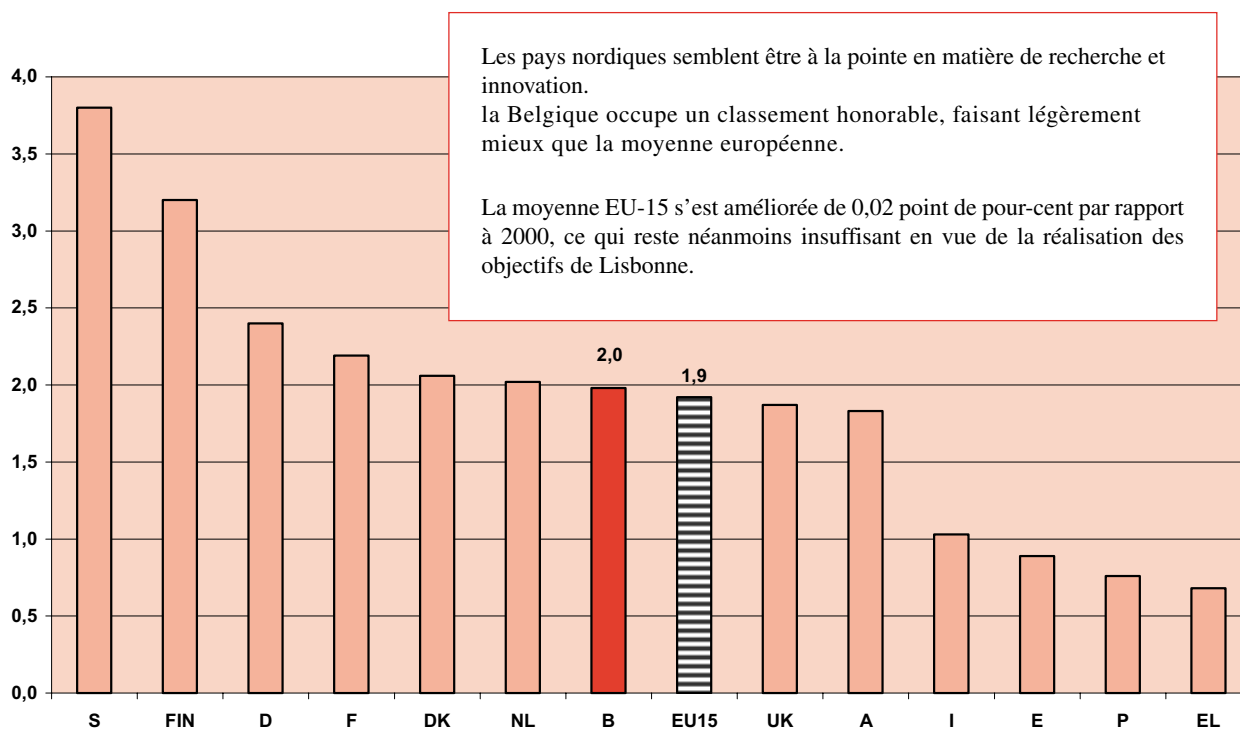


Source : Eurostat.

IV.10.3 Innovation et Recherche

Graphique 52. Dépenses en recherche et développement en 1999

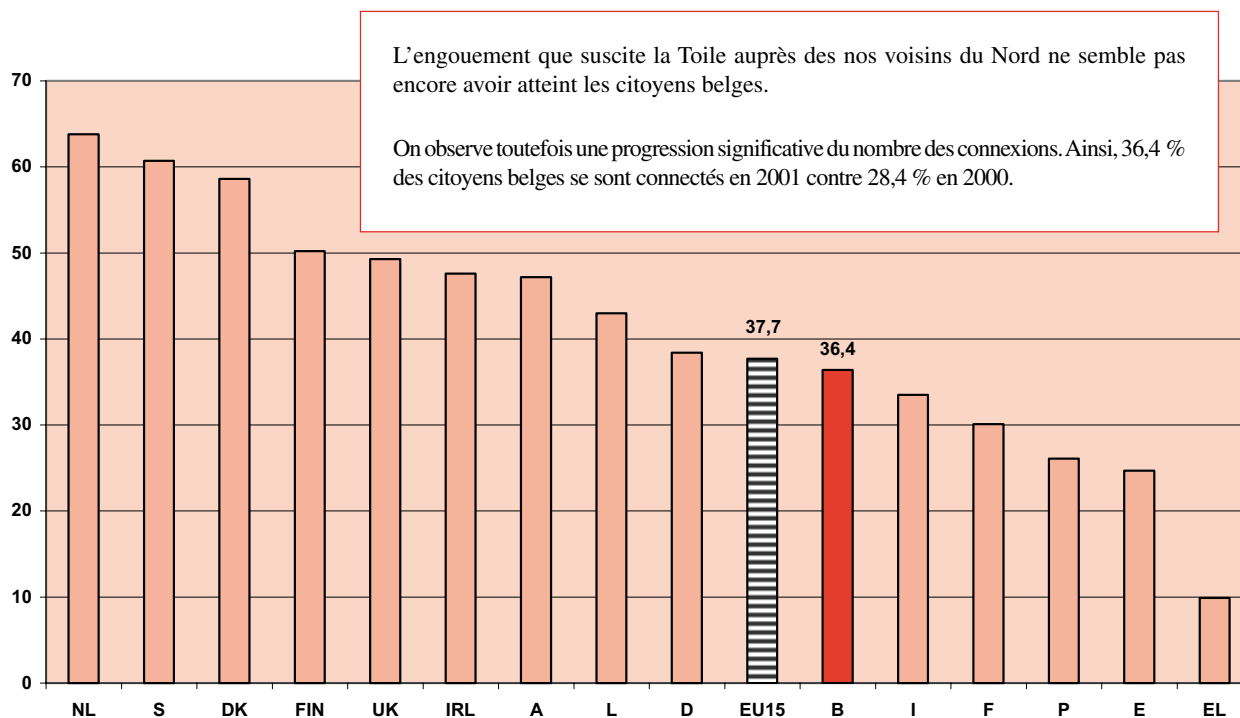
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 53. Niveau d'accès à Internet en 2001

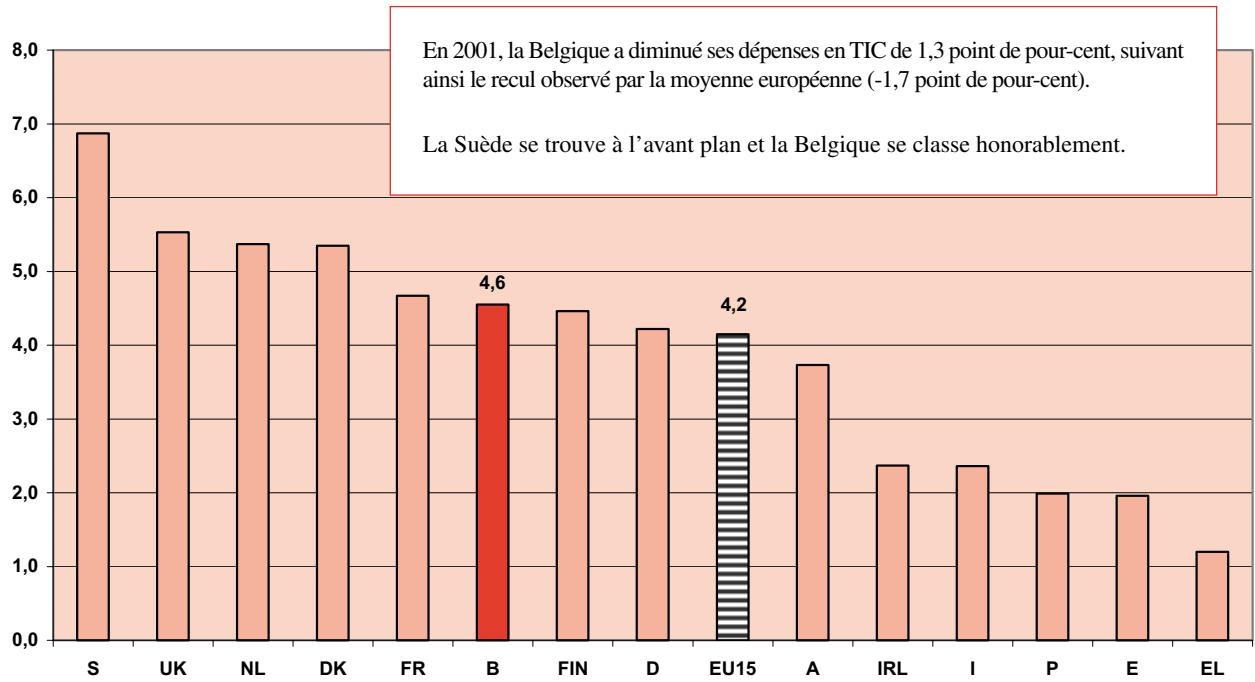
(% des citoyens ayant un accès à Internet)



Source : Eurostat.

Graphique 54. Dépenses en TIC en 2000

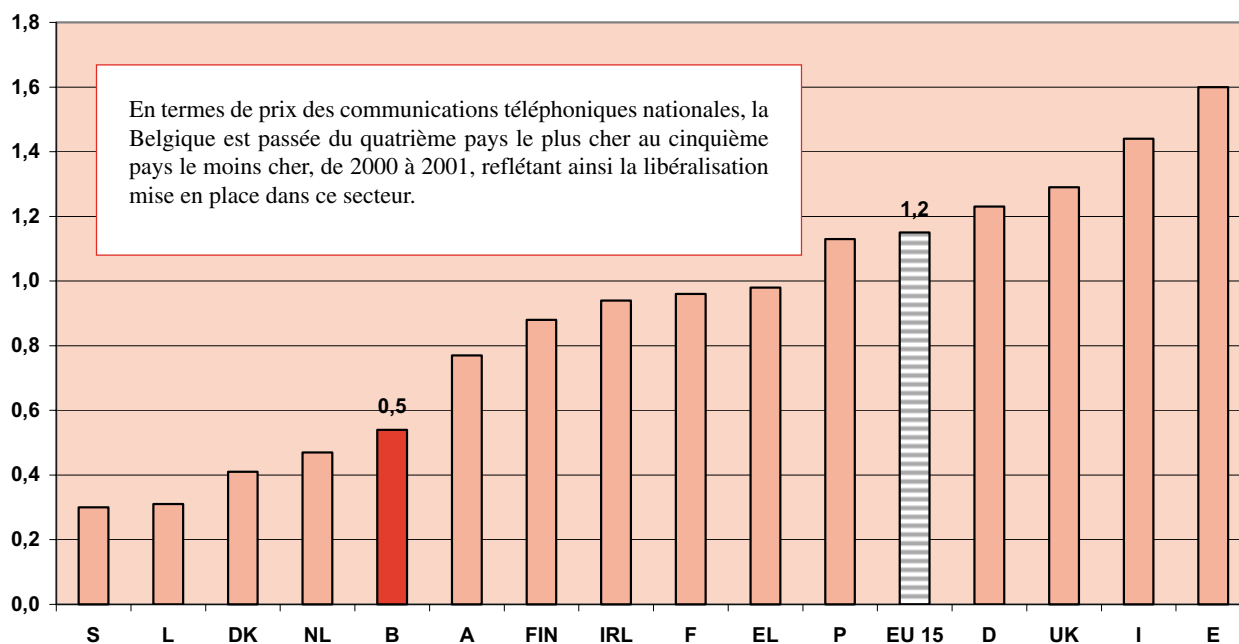
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

IV.10.4 Réforme économique

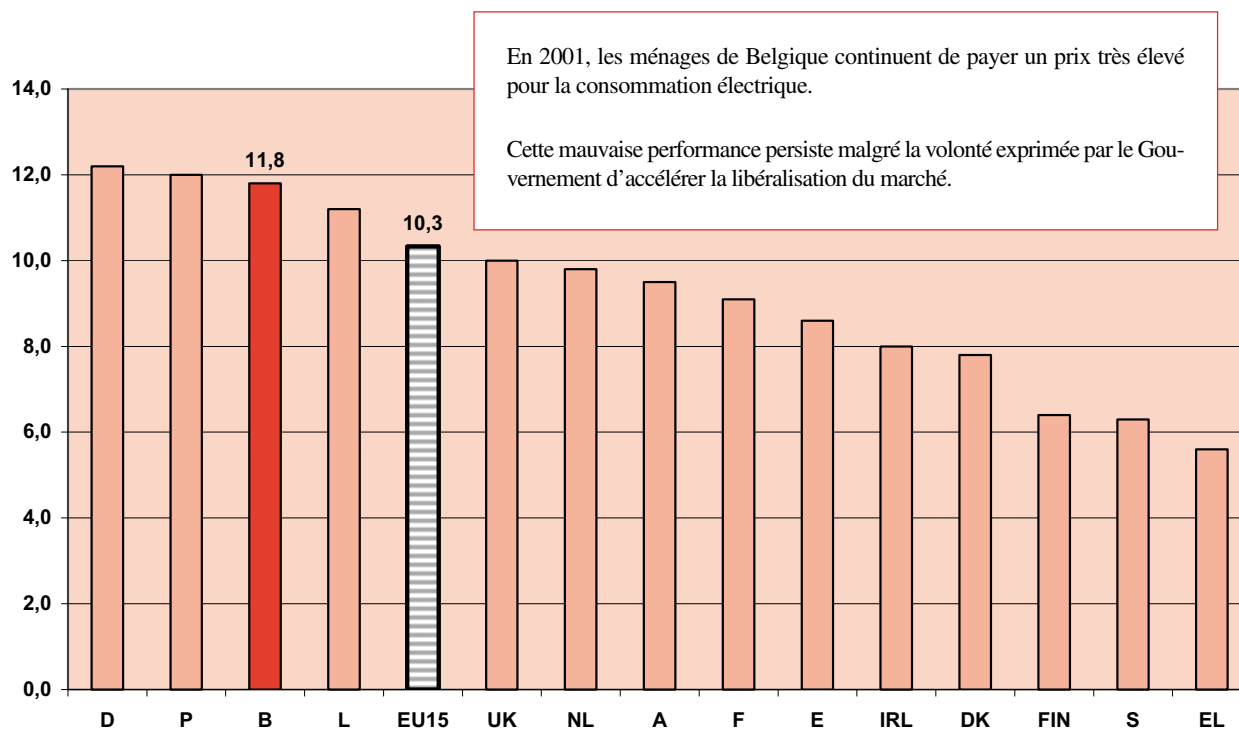
Graphique 55. Industrie de réseau : prix des télécommunications nationales



Source : Eurostat.

Graphique 56. Industrie de réseau : prix de l'électricité pour les ménages

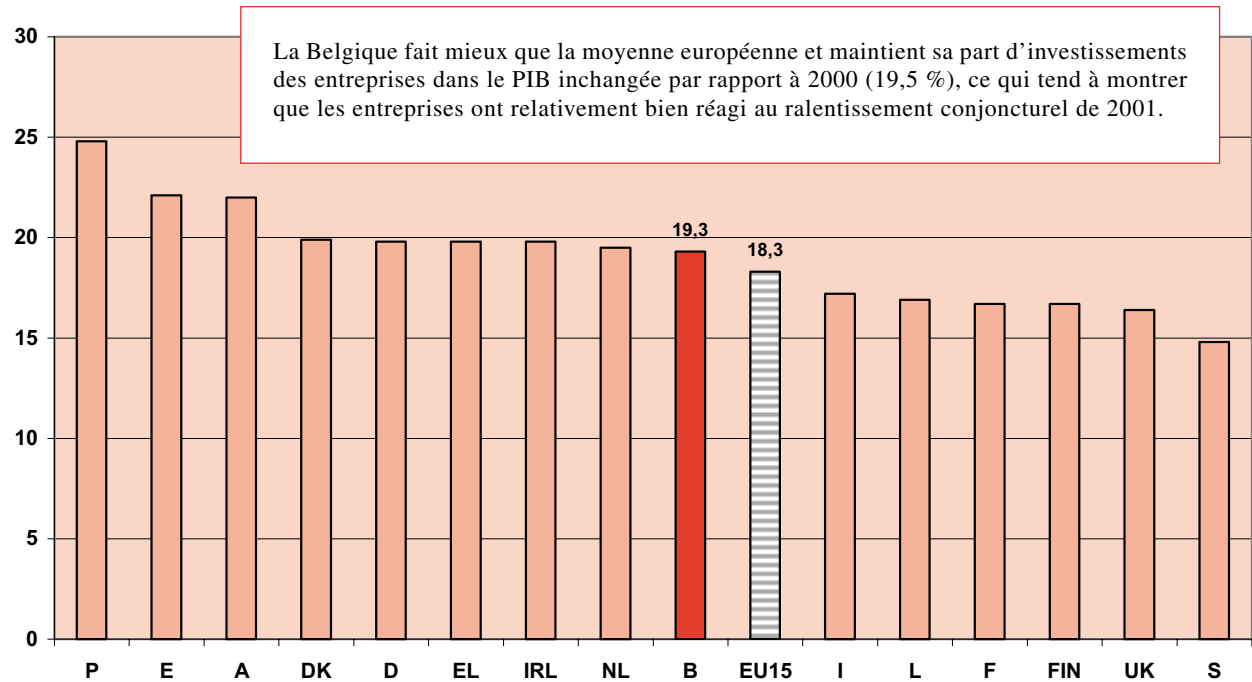
(prix en euro par 100kWh pour le consommateur moyen)



Source : Eurostat.

Graphique 57. Investissements des entreprises

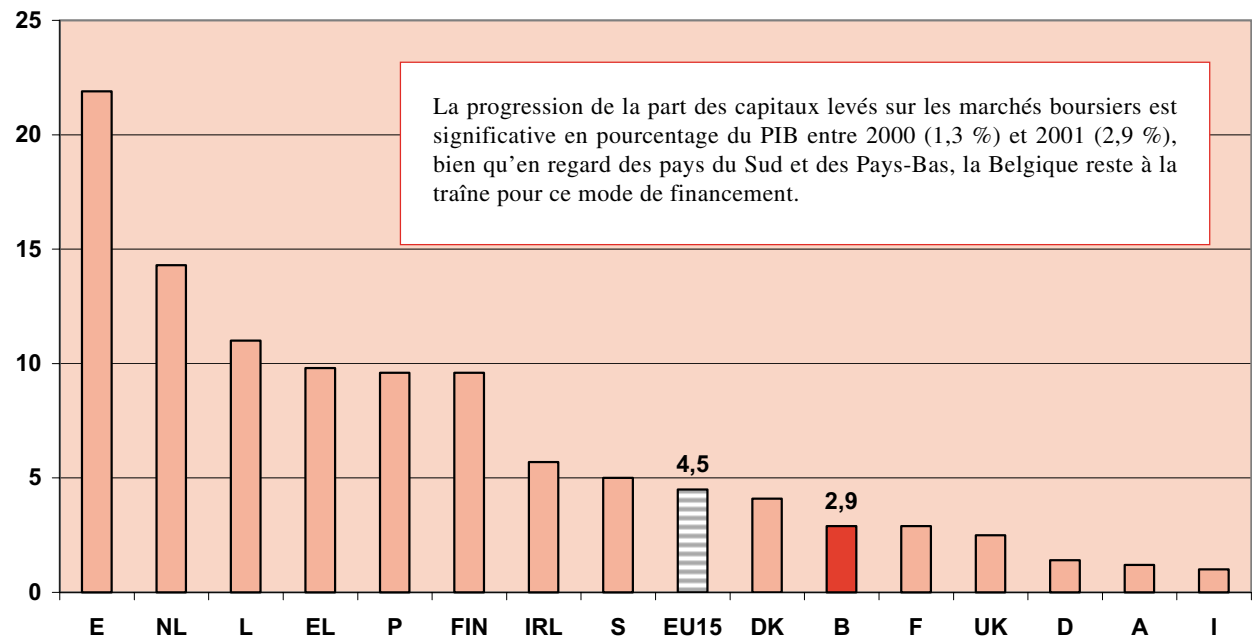
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 58. Capitaux levés sur les marchés boursiers

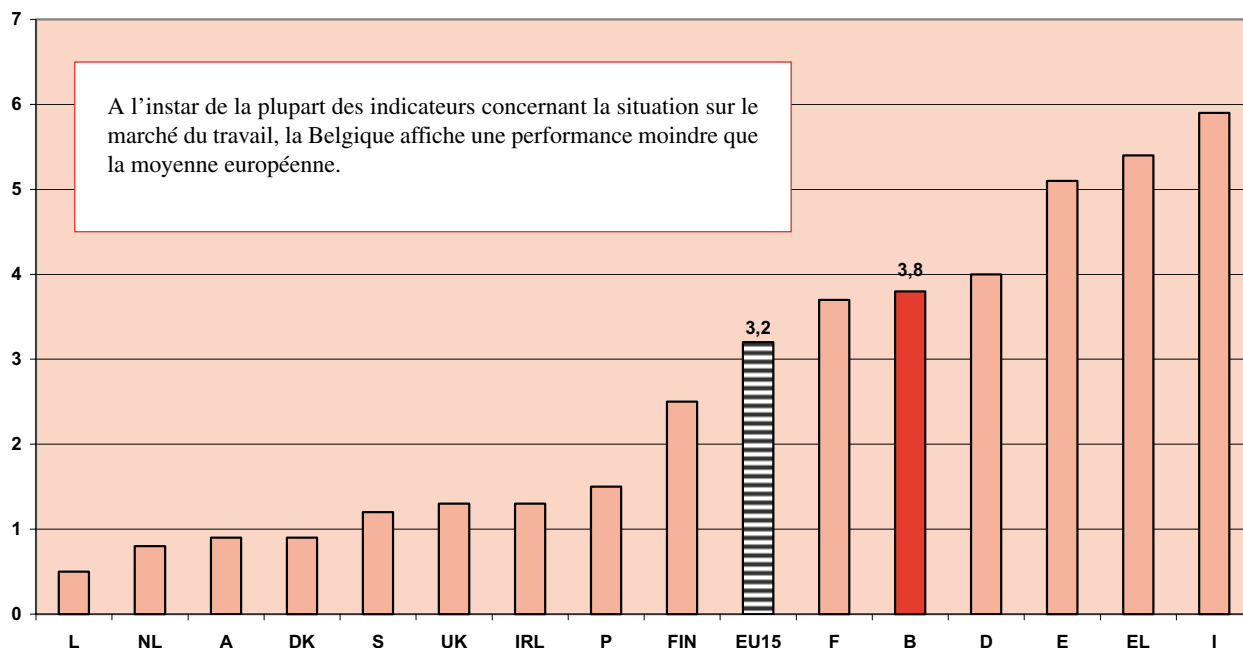
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

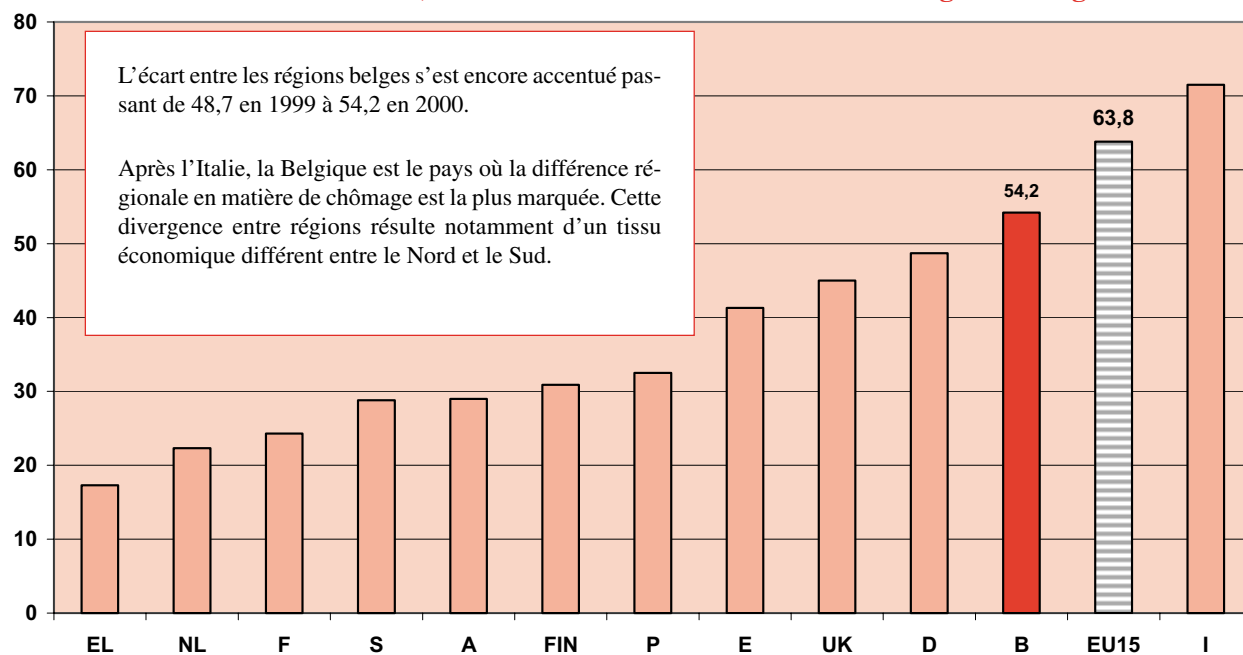
IV.10.5 Cohésion sociale

Graphique 59. Chômage de longue durée (supérieur à 12 mois, en % de la population active) en 2001²⁰



Source : Eurostat.

Graphique 60. Cohésion régionale (coefficient de variation du taux de chômage entre régions NUTS 2)

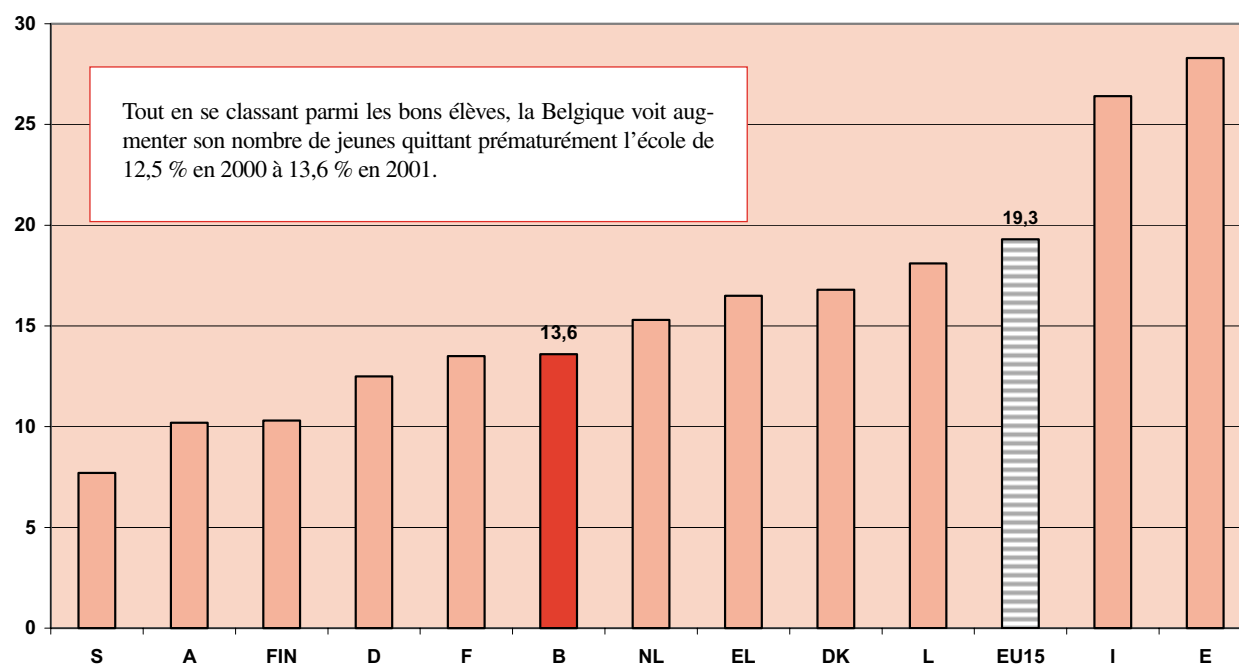


Source : Eurostat.

²⁰ Pour la Belgique (B), l'Allemagne (D), la France (F) et le Luxembourg (L), les données se rapportent à l'année 2000.

Graphique 61. Jeunes quittant prématurément l'école

(proportion des personnes de 18-24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent aucune formation ou étude)

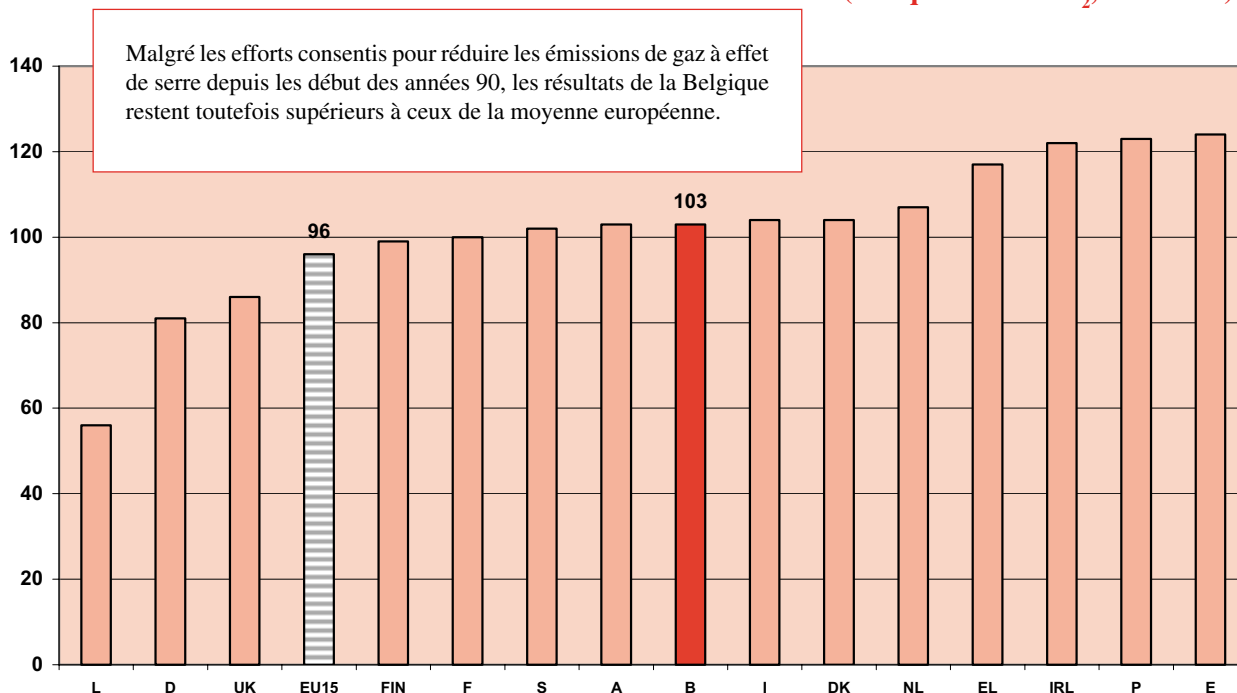


Source : Eurostat.

IV.10.6 Environnement

Graphique 62. Emissions de gaz à effet de serre en 1999

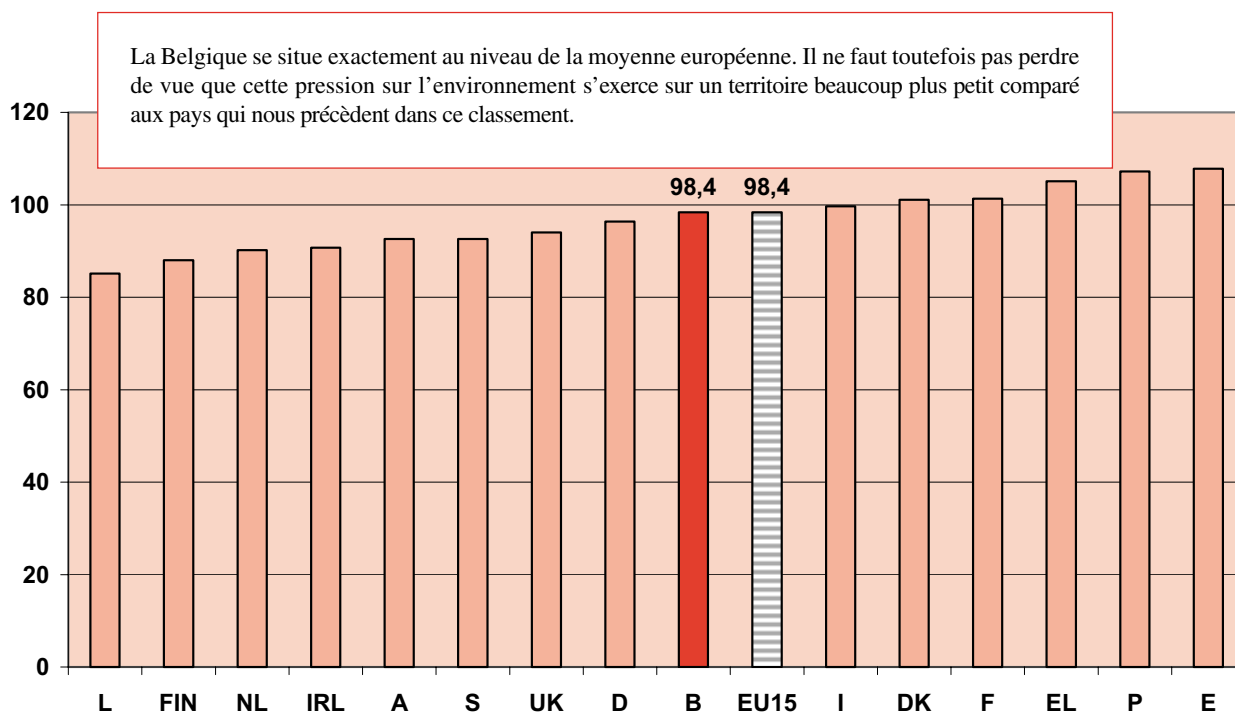
(en équivalents CO₂, 1990=100)²¹



Source : Eurostat.

Graphique 63. Volume de transport par rapport au PIB en 1999

(mesuré en voyageur par km, 1995 =100)

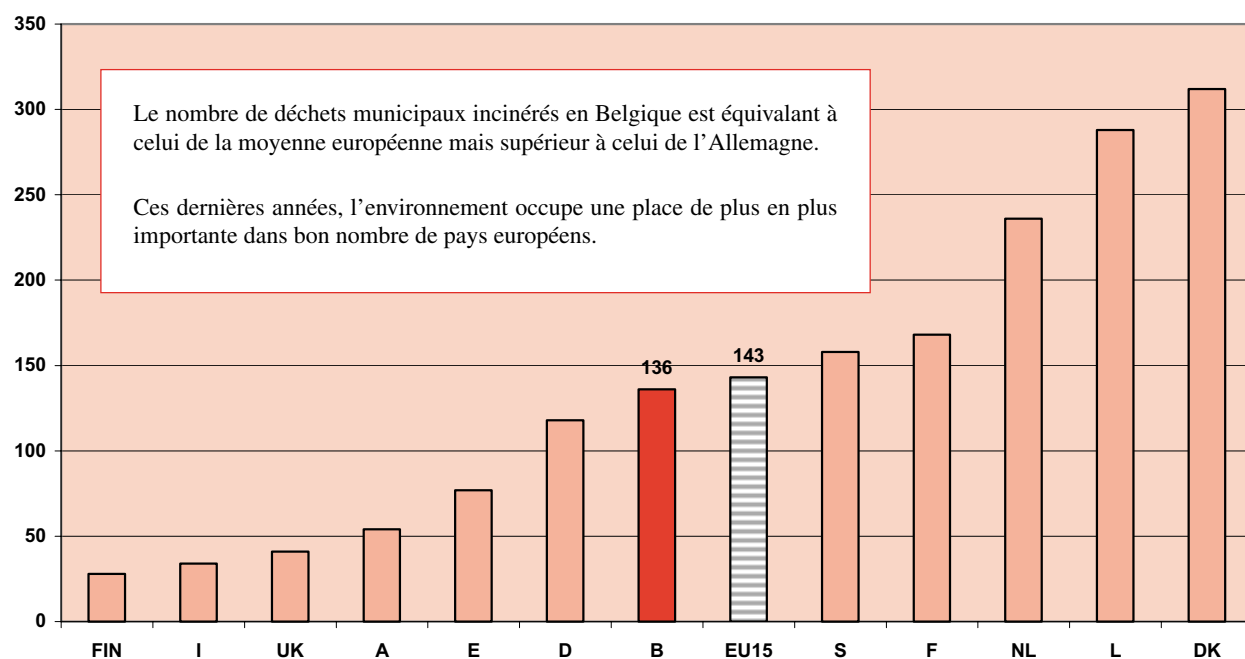


Source : Eurostat.

²¹ Cet indicateur exclut les émissions provenant des activités agricoles et forestières.

Graphique 64. Déchets municipaux incinérés en 1998

(en kg/personne/an)



Source : Eurostat.